Montréal jeudi 7 avril 2011 Le plus grand quotidien français d'Amérique
127e année N° 144 62 pages, 4 cahiers

79 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **92 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



LA PRESSE À AUGUSTA

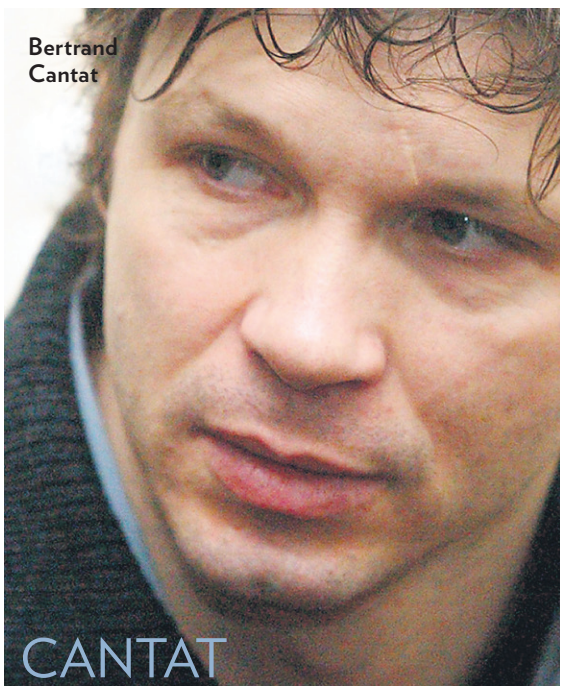
FORE!

Le vénérable Tournoi des Maîtres n'a jamais semblé aussi ouvert.

PHILIPPE CANTIN SPORTS PAGES 1 À 3

L'Américain Phil Mickelson, champion en titre, à l'entraînement hier, au Augusta National Golf Club.

PHOTO REUTERS



Bertrand Cantat

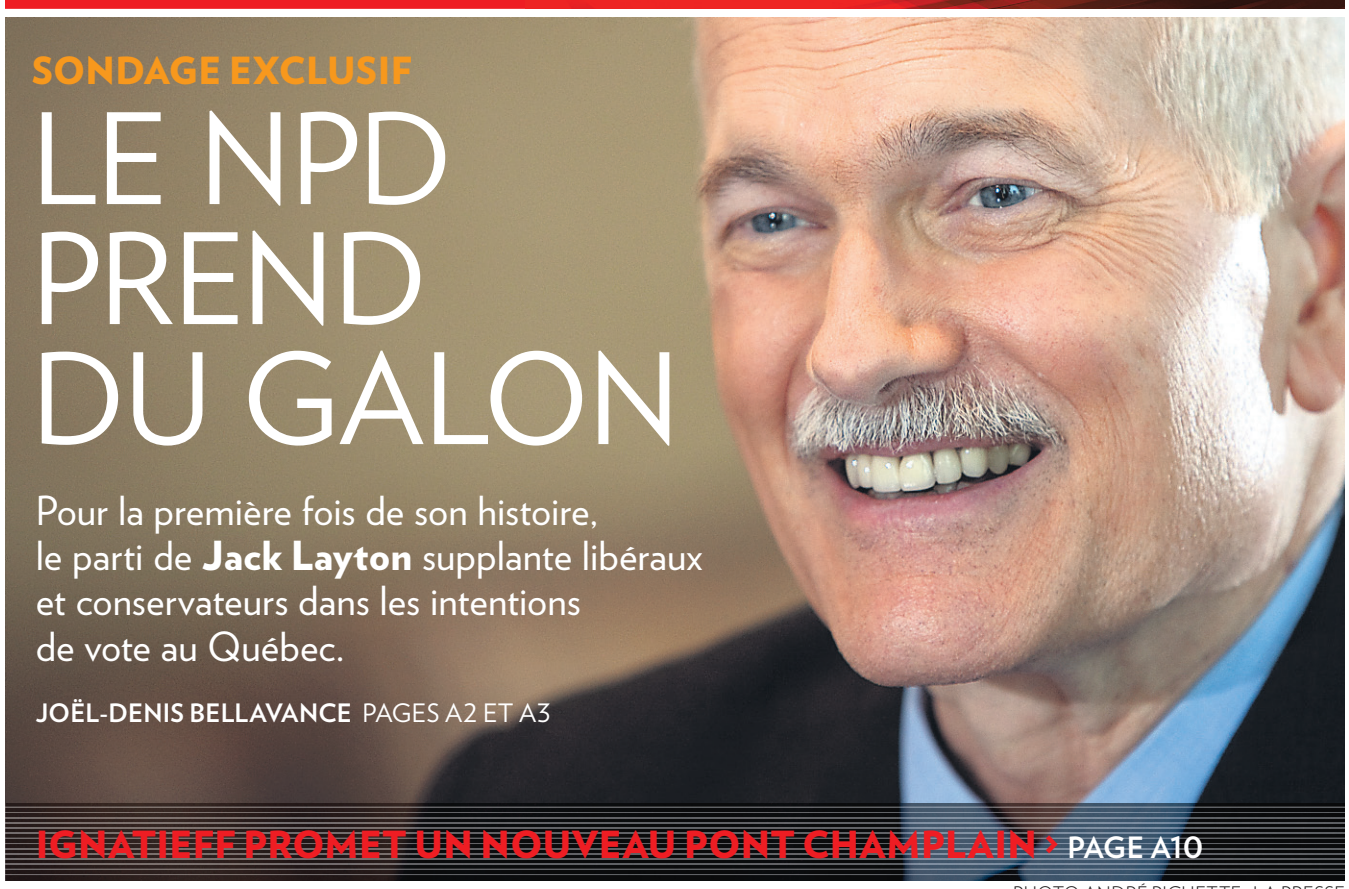
CANTAT NON GRATA

Un gouvernement conservateur refusera l'entrée au pays au rockeur français condamné pour l'homicide involontaire de sa conjointe.

ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

PHOTO AP

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2011



SONDAGE EXCLUSIF

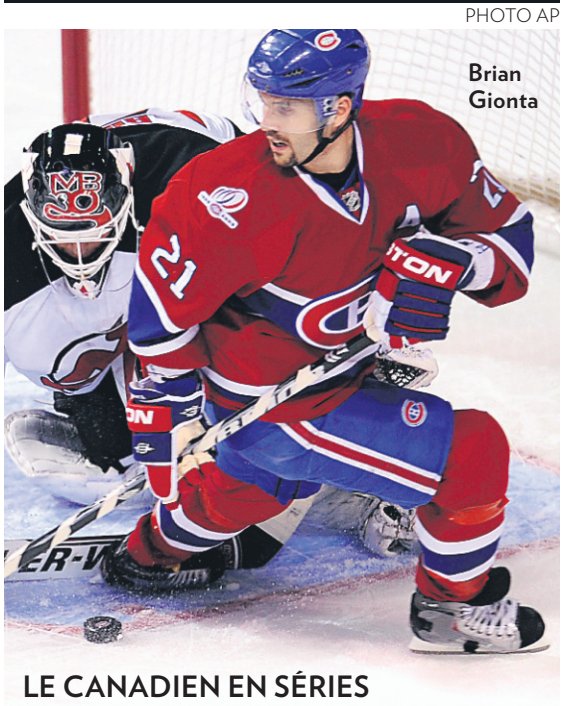
LE NPD PREND DU GALON

Pour la première fois de son histoire, le parti de **Jack Layton** supplante libéraux et conservateurs dans les intentions de vote au Québec.

JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGES A2 ET A3

IGNATIEFF PROMET UN NOUVEAU PONT CHAMPLAIN > PAGE A10

PHOTO ANDRÉ PICHETTE , LA PRESSE



Brian Gionta

LE CANADIEN EN SÉRIES

ET SI L'ATTAQUE SE RÉVEILLAIT?

MARC ANTOINE GODIN
SPORTS PAGE 5

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

BRP SE PROPULSE DANS L'ESPACE

Bombardier Produits récréatifs (BRP), l'entreprise de Valcourt qui fabrique le Ski-Doo et le Sea-Doo, va concevoir les prototypes des véhicules d'exploration lunaire et martienne.

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1



PHOTOMONTAGE LA PRESSE

ACTUALITÉS

CCQ

DES EMPLOYÉS EN GUERRE CONTRE DIANE LEMIEUX



Diane Lemieux, PDG de la CCQ

Le syndicat des employés de bureau de la Commission de la construction du Québec s'adresse à la justice pour suspendre la mise en place d'un programme de vérification des antécédents de ses membres.

PAGE A6

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

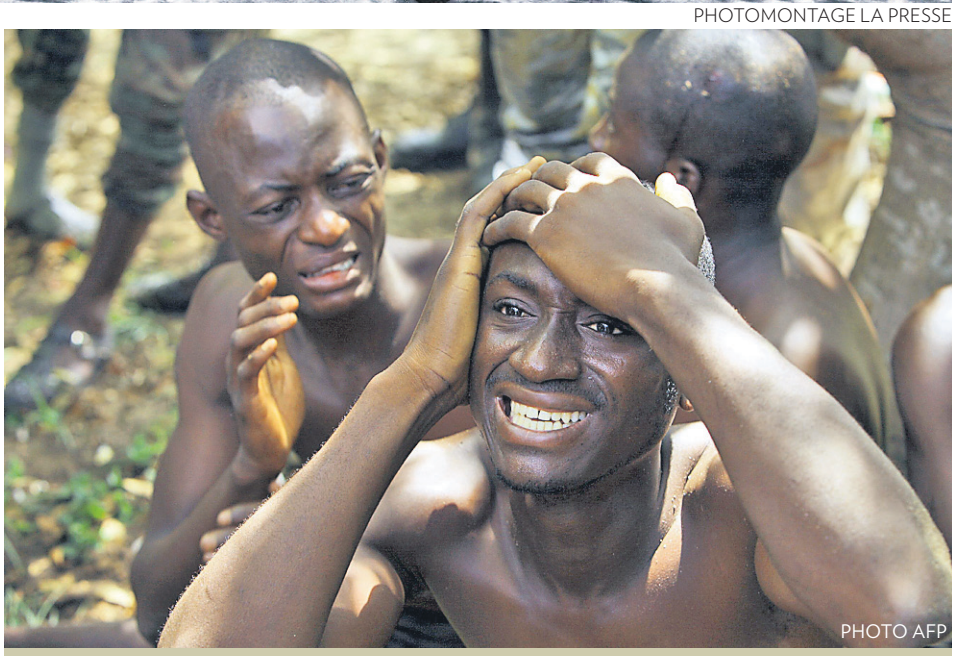


PHOTO AFP

LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE CHAOS

Le président ivoirien déchu, Laurent Gbagbo, refuse toujours de se rendre. Pendant ce temps, certains de ses supporteurs sont détenus par les forces d'Alassane Ouattara (notre photo), reconnu par la communauté internationale comme le président.
PAGE A19 et sur cyberpresse.ca

UNE IDÉE POUR GAGNER

Comment s'enrichir avec un produit gratuit.

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 7

L-V 6 21924 98765 1

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
PK pour PM.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

Optez pour le LASIK, un investissement unique.



À partir de **490 $** ~~TAXE~~ par œil*

LASIK 100 % laser disponible



Découvrez combien vous économiserez en soins de la vue si vous optez pour le LASIK maintenant.

Visitez **www.lasikmd.com/calculatrice**

Halifax | Saguenay | Québec | Sherbrooke | Ottawa | Toronto | Edmonton | Calgary | Vancouver

LASIK MD VISION

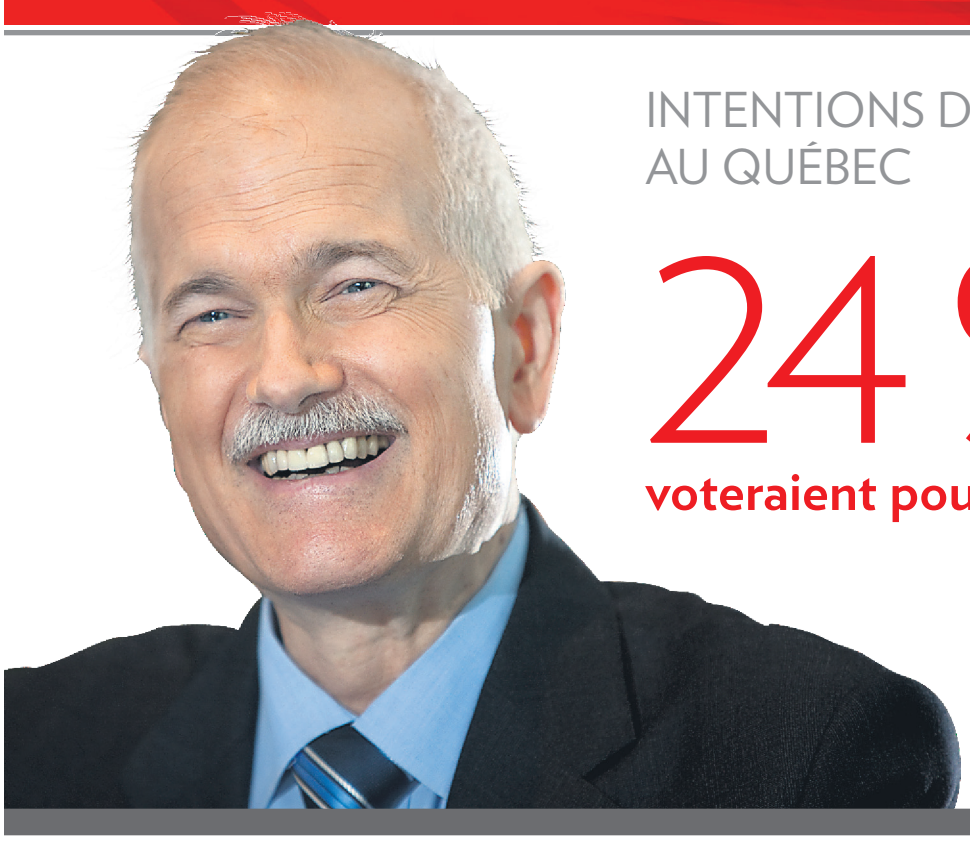
FINANCEMENT
5 ANS POUR PAYER† AUCUN ACOMPTE

Consultation GRATUITE
1 877 768-9888
www.lasikmd.com

LAVAL • MONTRÉAL • BROSSARD

* Les prix sont sujets à changement sans préavis. Les prix varient selon la prescription. Correction personnalisée à 1750 $ par œil. Applicable à une chirurgie des deux yeux seulement. †Financement 60 mois à compter de 8,9 % d'intérêt et sujet à approbation de crédit de Services de cartes Desjardins.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2011



Jack Layton
PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

INTENTIONS DE VOTE AU QUÉBEC

24 %

voteraient pour le NPD

Lequel de ces chefs serait le meilleur premier ministre du Canada ?

	NATIONAL	QC
Stephen Harper	30 %	15 %
Michael Ignatieff	14 %	10 %
Jack Layton	21 %	36 %
Gilles Duceppe	3 %	9 %
Elizabeth May	3 %	1 %
Aucun	16 %	13 %
Pas certain (e)	14 %	16 %

SONDAGE ANGUS REID — *LA PRESSE*

LES CONSERVATEURS TIENNENT LE COUP

Pas de progrès, mais ça aurait pu être pire. À la recherche d'une majorité, le parti de Stephen Harper se maintient en tête des intentions de vote des Canadiens en dépit d'une campagne jusqu'ici difficile. Une surprise se dessine toutefois au Québec. Le NPD de Jack Layton, perçu comme un éternel figurant, gagne de plus en plus d'appuis.



JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Parti conservateur caracole toujours en tête dans les intentions de vote à l'échelle du pays malgré un début de campagne difficile.

Mais un premier bouleversement politique apparaît sur les radars de la maison de sondage Angus Reid au Québec : le NPD supplante maintenant le Parti libéral et le Parti conservateur dans les appuis dans la province pour la première fois de son histoire et arrive deuxième derrière le Bloc québécois.

Selon ce dernier coup de sonde, le Parti conservateur obtient 38 % des intentions de vote au pays, un point de pourcentage de moins qu'au début de la campagne. Les conservateurs doivent donc dénicher d'autres appuis pour obtenir une majorité des 308 sièges aux Communes le 2 mai, le seuil magique pour former un gouvernement majoritaire étant généralement de 40 % et plus.

Le Parti libéral voit ses appuis grimper de deux points de pourcentage pour s'établir à 27 %. Le NPD se voit créditer de 21 % des intentions de vote au pays, une hausse de deux points également.

Mais c'est au Québec que le portrait semble avoir le plus changé depuis le début de la campagne. Le Bloc québécois est toujours en tête, mais voit ses appuis passer de 36 % à 34 % en deux semaines. Si le chef bloquiste Gilles Duceppe attaque surtout les conservateurs dans ses discours, il doit maintenant se méfier d'un nouvel adversaire qui apparaît dans son rétroviseur. Le NPD récolte en effet 24 % des appuis, un bond de 4 points depuis le début de la bataille électorale.

Le Parti conservateur arrive au troisième rang avec 19 % tandis que le Parti libéral doit se contenter du quatrième rang avec 18 %.

Une vague… fragile

Pour le sondeur Jaideep Mukerji, le NPD semble profiter d'une vague de mécontentement des électeurs envers les partis fédéralistes traditionnels, bien que les troupes de Jack Layton aient aussi été en mesure de soutirer des appuis au Bloc québécois au passage.

« Il semble que le NPD profite d'une dynamique différente au Québec qu'ailleurs au pays. En général, au Québec, il y a un mécontentement envers la classe politique tant au provincial qu'au fédéral. Au fédéral, il y a un désir de changer le statu quo. L'image du Parti libéral est encore ternie à la suite du scandale des commandites. Le Parti conservateur n'est pas nécessairement ce que les gens pensaient au départ. Donc, les électeurs regardent maintenant du côté du NPD », a analysé M. Mukerji.

Fait à noter, l'appui au NPD oscille autour de 20 % depuis septembre dernier au Québec dans tous les sondages comportant un échantillonnage important. Dans le coup de sonde réalisé par Angus Reid, le NPD atteint donc un sommet inégalé dans son histoire dans la province.

Au moment de la dissolution du Parlement, le Bloc québécois détenait 47 des 75 sièges du Québec à la Chambre des communes contre 14 sièges au Parti libéral, 11 sièges au Parti conservateur et 1 siège au NPD (Thomas Mulcair dans Outremont.) Il y avait aussi un député indépendant (André Arthur dans Portneuf) et un siège vacant.

Cela dit, les 24 % d'appuis au NPD pourraient ne pas se traduire par une récolte importante de sièges au Québec, a tenu à souligner M. Mukerji. Il a précisé que les appuis au NDP demeurent quand même fragiles car 50 % des gens qui se disent prêts à appuyer un candidat néodémocrate pourraient encore changer d'avis d'ici au 2 mai.

« Le NPD connaît un bon début, mais cela demeure fragile. Si les gens croient que le Parti conservateur risque de former un gouvernement majoritaire, ses appuis pourraient s'effriter dans une certaine mesure », a dit le sondeur.

« Et malgré le fait que le NPD voie ses appuis augmenter, cela ne veut pas dire qu'il sera capable d'aller chercher d'autres sièges. Ses appuis semblent être trop diffus dans la province pour le moment », a-t-il ajouté.

Le Parti conservateur a remporté 10 sièges au dernier scrutin (et un 11e lors d'une partielle en 2009) avec 21,74 % des suffrages au Québec, mais il a profité du fait que ses appuis sont largement concentrés dans la ville de Québec.

Dans le cas du Parti libéral, il a récolté 14 sièges, même s'il a obtenu 23,59 % des voix, grâce à ses bastions sur l'île de Montréal tandis que le NPD a gagné un siège avec 12,5 % des suffrages dans la province.

Ce sondage a été réalisé en ligne auprès de 2031 Canadiens les 4 et 5 avril. La marge d'erreur est de 2,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Au Québec, 558 personnes ont été sondées et la marge d'erreur s'élève à 4,2 points, 19 fois sur 20.

LA SUITE DE NOTRE COUVERTURE ÉLECTORALE EN PAGES A8 À A12

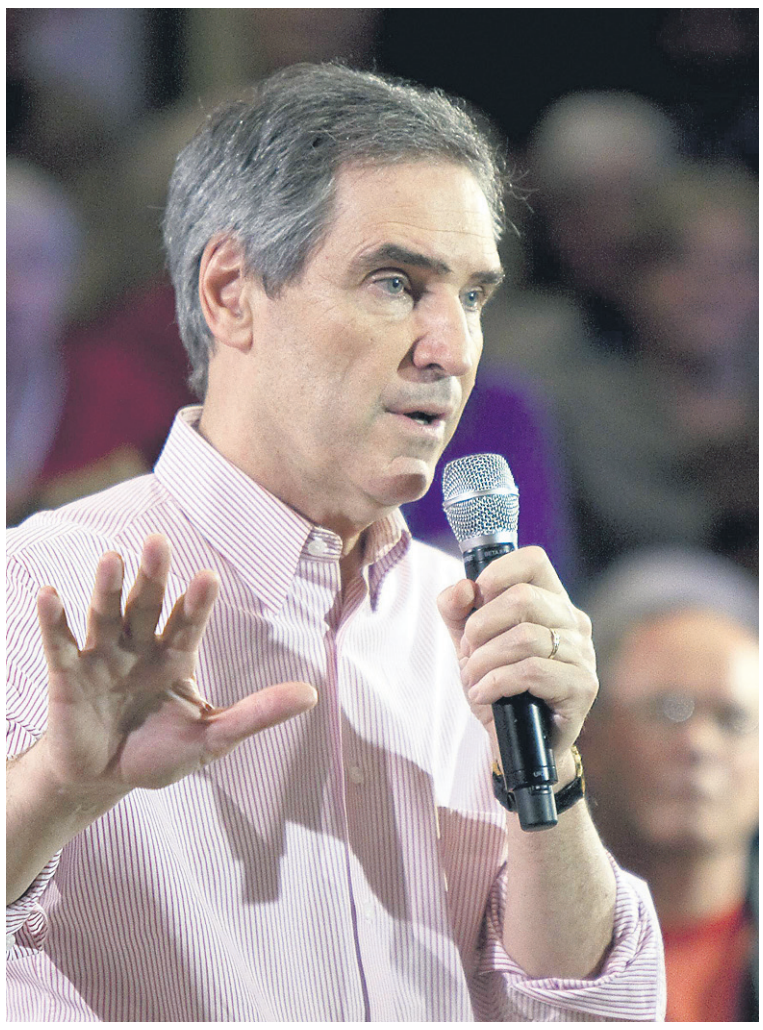


PHOTO GOEFF ROBINS, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

De l'avis général, Michael Ignatieff mène à ce jour une solide campagne. Mais sa chute au Québec se poursuit malgré tout.

SOMMAIRE

Amusez-vous !	AFFAIRES 18	Loteries	A 10
Astrologie du jour	AFFAIRES 19	Monde	A 18 à 21
Bourses	AFFAIRES 10 et 11	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 14
Décès	AFFAIRES 16 et 17	Sudoku	AFFAIRES 4
Forum	A 22 et 23	Trait d'union	AFFAIRES 19
Horaire télévision	ARTS 6		

Météo
Ensoleillé, vents légers, maximum **6**, minimum **-2**. AFFAIRES **14**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca



ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2011

Si des élections fédérales avaient lieu demain, lequel des partis suivants soutiendriez-vous le plus vraisemblablement dans votre circonscription? (Électeurs décidés seulement)

NATIONAL	5 AVRIL 2011	24 MARS 2011
Le Parti conservateur	38 %	39 %
Le Parti libéral	27 %	25 %
Le Nouveau Parti démocratique	21 %	19 %
Le Bloc québécois	8 %	10 %
Le Parti vert	6 %	7 %
Un autre parti	1 %	1 %

QUÉBEC	5 AVRIL 2011	24 MARS 2011
Le Parti conservateur	19 %	18 %
Le Parti libéral	18 %	20 %
Le Nouveau Parti démocratique	24 %	20 %
Le Bloc québécois	34 %	36 %
Le Parti vert	4 %	5 %
Un autre parti	0 %	1 %

Lequel des chefs de parti remportera selon vous les élections et formera le prochain gouvernement?

	NATIONAL
Stephen Harper	58 %
Michael Ignatieff	14 %
Jack Layton	6 %
Pas certain (e)	22 %

Méthodologie: Le 4 et 5 avril 2011, Opinion publique Angus Reid a mené un sondage en ligne auprès d'un échantillonnage représentatif de 2031 Canadiens. Les répondants ont été choisis au hasard et inscrits au Forum Angus Reid. La marge d'erreur – qui mesure la variation de l'échantillonnage – est de +/- 2,2 % pour le Canada. Les résultats ont été statistiquement pondérés conformément aux plus récentes données de recensement sur la scolarité, l'âge, le sexe, la langue et la région, de façon à assurer un échantillonnage représentatif de la population adulte du Canada. Les différences dans ou entre les totaux sont attribuables aux arrondissements. Les marges sont plus grandes pour les sous-échantillons régionaux et démographiques.

Un « ami » encombrant

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ANALYSE

OTTAWA — Depuis le début de la campagne électorale, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe attaque sans ménagement les conservateurs de Stephen Harper.

Il maintient que seul le Bloc québécois, qui règne en maître sur le Québec depuis 1993, peut empêcher les conservateurs d'obtenir la majorité des sièges qu'ils convoitent tant à la Chambre des communes depuis 2006. Gilles Duceppe mentionne à peine le nom du chef libéral Michael Ignatieff. Et quand il fait brièvement référence au NPD, il parle de son « ami » Jack Layton en disant qu'il ne pourra jamais devenir premier ministre du Canada.

À partir d'aujourd'hui, le chef bloquiste pourrait être contraint de modifier son discours. Car le NPD n'est plus cette formation politique au Québec qui languit au dernier rang dans les intentions de vote. Les troupes de Jack Layton occupent maintenant la deuxième place avec 24 % d'appuis, à 10 points de pourcentage du Bloc québécois. Depuis 2000 (1,2 % des voix), le NPD est en constante progression au Québec (4,6 % en 2004, 7,5 % en 2006, 12,2 % en 2008).

Le NPD supplante donc pour la première fois de son histoire le Parti conservateur et le Parti libéral. Il se hisse du même coup au premier rang parmi les partis fédéralistes. Un exploit qui s'explique par le travail inlassable de Jack Layton, mais aussi par l'omniprésence de son adjoint au Québec, Thomas Mulcair, candidat et député sortant d'Outremont.

Le NPD et le Bloc québécois défendent très souvent les mêmes causes. Certains s'amusent d'ailleurs à dire que mis à part la question de l'avenir du Québec, ils sont presque indissociables.

Depuis qu'il est arrivé à la barre du NPD, en 2003, Jack Layton s'est employé à se débarrasser de certains des vieux démons de son parti au Québec, en particulier le fait que le NPD est perçu comme un parti centralisateur.

En 2005, le NPD a donc adopté ce qui est convenu d'appeler « la déclaration de Sherbrooke » qui prône le fédéralisme asymétrique pour le Québec. Concrètement, le NPD reconnaît la différence québécoise en accordant au Québec un droit de retrait complet et une compensation financière adéquate quand Ottawa propose de mettre sur pied un programme dans un champ de compétence des provinces.

Natif de Hudson, près de Montréal, M. Layton s'est toujours dit convaincu que le Québec peut être un terreau fertile pour le NPD étant donné la tradition sociale-démocrate bien ancrée dans province. Il n'hésite d'ailleurs pas à citer le programme de garderies au Québec comme un exemple à suivre dans le reste du pays, entre autres choses.

Les stratèges néo-démocrates se plaisent aussi à rappeler que le NPD a reconnu, dans ses documents de fondation dans les années 60, que le Québec est une nation. Et cette semaine, ils ont distribué aux journalistes une dépêche d'Halifax qui rapportait que le gouvernement néo-démocrate de la Nouvelle-Écosse a terminé le dernier exercice financier avec un surplus de 447 millions de dollars, comme quoi les « socialistes » sont capables de bien gérer les finances de l'État. Sans compter que le gouvernement néo-démocrate de Roy Romanow, en Saskatchewan, a été le premier à présenter un budget équilibré dans les années 90, bien avant que le conservateur Ralph Klein de l'Alberta n'y arrive.

À Ottawa, le NPD et le Bloc québécois défendent très souvent les mêmes causes: lutte contre les changements climatiques, meilleur accès à l'assurance emploi, respect des droits des travailleurs, protection des régimes de pension lorsque des entreprises font faillite et respect du bilinguisme au sein des institutions fédérales comme la Cour suprême. Certains s'amusent d'ailleurs à dire que mis à part la question de l'avenir du Québec, le NPD et le Bloc québécois sont presque indissociables.

Il n'est donc pas étonnant que le NPD ait réussi à grappiller des votes au Bloc dans le dernier sondage Angus Reid. Et cette tendance, si elle se poursuit jusqu'au scrutin du 2 mai, risque de s'accélérer lorsque Thomas Mulcair prendra la relève de Jack Layton un jour, comme d'aucuns s'y attendent.



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Selon 58 % des Canadiens, les conservateurs de Stephen Harper formeront le prochain gouvernement.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Gilles Duceppe et le Bloc occupent toujours le sommet au Québec, bien qu'ils aient perdu deux points de pourcentage en autant de semaines.

LAYTON A LA COTE

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le NPD a un atout de taille dans sa manche durant la campagne électorale au Québec: son chef Jack Layton.

Le chef néo-démocrate jouit d'un courant de sympathie qui pourrait rapporter une certaine « prime à l'urne » le 2 mai, selon la firme de sondage Angus Reid.

À la question de savoir lequel, parmi les chefs en lice, serait le meilleur premier ministre du Canada, Jack Layton, le « p'tit gars de Hudson », près de Montréal, arrive bon premier. Et il détient une bonne longueur d'avance sur tous ses adversaires.

En tout, 36 % des Québécois estiment qu'il est le meilleur leader pour prendre les commandes du gouvernement à Ottawa. L'actuel premier ministre, Stephen Harper, est choisi par seulement 15 % des répondants au Québec. Le chef libéral, Michael Ignatieff, ne semble pas faire le poids: seulement 10 % des Québécois croient qu'il est l'homme de la situation.

À l'échelle du pays, Jack Layton a aussi une bonne cote puisque 21 % des Canadiens croient qu'il devrait occuper le poste de premier ministre contre 30 % qui optent pour Stephen Harper et 14 % pour Michael Ignatieff.

« L'image de Jack Layton, depuis le début des élections, est à la hausse. Son taux d'approbation a augmenté de 6 points. C'est très encourageant pour le NPD, mais en même temps la solidité du vote pour le parti n'est pas encore là. Le NPD a franchi la première étape de susciter l'intérêt. Mais il reste encore à concrétiser ces appuis le jour du vote », a dit Jaideep Mukerji, vice-président de la firme Angus Reid.

De tous les chefs, M. Layton est vu à l'échelle du pays comme celui qui « comprend les problèmes des Canadiens ». Au moins 61 % des Canadiens opinent dans ce sens tandis que Stephen Harper et Michael Ignatieff récoltent une marque de 37 % et 34 % respectivement. M. Layton arrive également premier, selon Angus Reid, au chapitre de la vision pour l'avenir du pays (58 % pour le chef du NPD, 54 % pour Stephen Harper et 43 % pour Michael Ignatieff).

Selon M. Mukerji, le débat des chefs en français, qui aura lieu le jeudi 14 avril, représente une occasion en or pour Jack Layton de solidifier ses appuis au Québec.

ACTUALITÉS

L'ancien médecin de Geneviève Jeanson est encore blâmé

CATHERINE HANDFIELD

Pour la deuxième fois de sa carrière, le Dr Maurice Duquette, connu pour avoir administré des doses d'EPO à la cycliste Geneviève Jeanson, est blâmé par le conseil de discipline du Collège des médecins.

Cette fois, la décision ne concerne pas le suivi médical d'athlètes, mais plutôt ses activités de chirurgien orthopédique à l'hôpital Fleury, à Montréal.

Dans un jugement rendu le 29 mars, le conseil disciplinaire le déclare coupable d'avoir contrevenu à un engagement pris en 2006 auprès du Collège des médecins.

En 17 occasions, le Dr Maurice Duquette a attendu plusieurs mois avant de dicter les protocoles opératoires, une procédure qui doit être faite dans les 48 heures suivant la chirurgie.

Entre 2006 et 2007, il a pris en charge cinq cas de révision de prothèse du genou ou de la hanche alors qu'il s'était engagé à ne pas le faire.

Ses pairs lui reprochent également la façon dont il tenait des dossiers de patients. En 17 occasions, il a attendu plusieurs mois avant de dicter les protocoles opératoires, une procédure qui doit être faite dans les 48 heures suivant la chirurgie.

Enfin, le Dr Duquette est reconnu coupable d'avoir profité de sa relation professionnelle avec une patiente pour la convaincre d'investir dans un complexe hôtelier.

L'audience sur la sentence aura lieu dans les prochains mois, a indiqué Leslie Labranche, coordonnatrice aux relations publiques du Collège des médecins.

C'est la deuxième fois que Maurice Duquette a des démêlés avec son ordre professionnel. En décembre 2009, le conseil de discipline l'a radié pendant un an pour avoir prescrit des produits dopants à plusieurs patients, dont l'ancienne cycliste Geneviève Jeanson.

En plus de la radiation, le comité de discipline lui a également imposé des restrictions permanentes à sa pratique. Il ne peut posséder, prescrire ou administrer des substances visant à augmenter la performance d'un athlète. Il ne peut non plus prendre en charge un athlète ou toute personne proche du monde du sport amateur ou compétitif ni assurer leur suivi médical.

Maurice Duquette, qui pratique la médecine depuis 1972, a porté cette première cause en appel devant le Tribunal des professions. L'audience s'est déroulée le 16 décembre dernier. La décision sera rendue dans les prochains mois.

FAITES VITE! L'offre à 0$ prend fin le 10 avril.

Le iPhone 3GS est à 0$.

Maintenant, reprenez votre souffle.



iPhone 3GS 8 Go

0$* Entente de 3 ans | 549$ Sans entente

ÉCONOMISEZ 549$

iPhone 3G S

Profitez du réseau mobile 4G le plus étendu† au Québec.

telusmobilite.com

TELUS le futur est simple MD

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Les Jardins Dorval
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1678, av. Mont-Royal Est
Communications Métropolitaine Inc.
8780, boul. Saint-Laurent, local 1

Dollard-des-Ormeaux
Galeries des Sources

Pointe-aux-Trembles
Proxi Télécom Inc.
12925, rue Sherbrooke Est

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand
Faubourg Boisbriand
2945, Promenades Saint-Antoine

Lachute
Carrefour Argenteuil

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Mégacentre Notre-Dame
Proxi Télécom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
First Pro Mascouche
117, montée Masson

Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
500, rue Notre-Dame

Rosemère
Place Rosemère

Terrebonne
Galeries Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Joliette
Multicom Communication 2000 Inc.
Galeries Joliette
1075, boul. Firestone

Sorel-Tracy
Promenades de Sorel

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Montarville
Promenades Saint-Bruno

Boucherville
Technicomm
Complexe 20/20
20-T, boul. de Mortagne

Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc

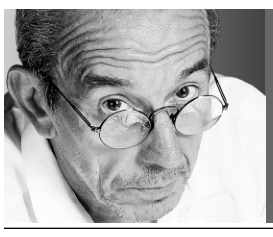
Châteauguay
D2 Technologie Inc.
247, rue d'Anjou, local D

Greenfield Park
Proxi Télécom Inc.
3814, boul. Taschereau

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobilite.com

*Offre valable jusqu'au 10 avril 2011 pour les clients (nouveaux ou qui renouvellent leur entente) qui s'abonnent à un forfait voix et données Simplicité de 50$ ou plus avec une entente de service de 3 ans. Le prix régulier avec entente de 3 ans est de 49$. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits visés par cette offre en tout temps et sans préavis. † Selon une comparaison entre le réseau HSPA+ partagé de TELUS et la couverture du réseau HSPA+ de Rogers publiée en mars 2011. TELUS, le logo TELUS, le futur est simple et telusmobilite.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Apple, le logo Apple, iPhone et Multi-Touch sont des marques de commerce de Apple Inc. Tous droits réservés. Les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. © 2011 TELUS.

Pouding au pain



PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

C'est difficile de revenir. J'allais ajouter au Québec, mais c'est pas ça, si j'étais danois, je souffrirais autant de revenir au Danemark.

Dieu que le Québec me fatigue quand j'y reviens, spécialement après avoir séjourné dans un endroit où je ne connaissais personne, et donc où je ne haïssais personne. C'est tellement reposant de ne haïr personne.

Es-tu fatigué? me demande toujours ma fiancée quand elle vient me chercher à l'aéroport.

Non, mon amour, mais ça ne devrait pas tarder.

C'est tellement le fun, à l'étranger, de ne pas comprendre ce que disent les gens à la télévision ou à la radio. Y'a un con qui parle à la télé, rien qu'à voir, on voit bien que c'est un con même s'il est en djellaba, mais tu t'en fous, c'est pas Harper, tu ne pognes pas les nerfs, ni rien.

Tous les jours je lisais la chronique en page cinq du plus grand quotidien de Bagdad. En arabe. Comme je ne lis pas l'arabe, je l'inventais à mesure que je la lisais. La dernière fois que je l'ai lue, cela portait sur Bertrand Cantat. Le chroniqueur disait que ce type-là devrait être interdit de séjour dans tous les pays arabes, pas parce qu'il a tué sa femme sans le faire exprès, mais parce qu'il est l'auteur de cette comptine débilitante que chantent maintenant les petits enfants dans les garderies de Bagdad: *ravadja la moukère, ravadja bono, trempe ton cul dans la soupière tu me diras si c'est chaud*...

Mais non, c'est pas vrai, Cantat n'a pas écrit ça. On chantait ça quand on était petit. Et ce n'est pas vrai non plus, le Québec ne me tombe pas sur les nerfs. C'est un pays tellement amusant et tellement facile à vivre, certes les hivers y sont rigoureux, mais la morale nous tient tellement chaud durant toute l'année... (1).

Un des trucs dont je m'ennuie le plus quand je suis au loin: mes émissions de radio préférées. *Maisonneuve en direct*. Et Christiane Charette. Je ne sais pas qui a averti ces deux-là de mon retour, mais ils en ont été si follement heureux qu'ils m'ont cuisiné, chacun de leur côté, un de mes plats préférés.

Ah ça! On peut dire que j'ai été bien accueilli par les êtres qui me sont le plus chers. Ma fiancée m'avait fait son fameux pouding au pain. Maisonneuve, lui, substantiel comme à son habitude, m'a concocté un spécial élections-jeunes. Il allait dire aux jeunes d'aller voter parce que c'est tellement important de voter.

J'ai gagé avec ma fiancée: combien tu paries que, quelque part dans son émission, il va dire que c'est important d'aller voter parce que dans certains pays, ils peuvent pas voter? C'est un peu comme si je reprenais du pouding au pain en disant: je vais en reprendre un peu pour ceux qui n'en ont pas.

Mais c'est la Charette qui m'a fait mon plus beau cadeau de retour avec ce que j'aime le plus au monde, plus que la confiture, plus que le pouding au pain: un débat. Attention, pas n'importe quel débat, un débat *alla* Charette. *Alla* comme souvent dans les recettes italiennes, alla crema, alla frutta, alla pancetta, un débat alla Charette.

Placez dans un studio de taille moyenne une personne qui pense blanc, une autre qui pense noir, une autre qui ne pense rien, ce jour-là mon ami Cassivi, laissez aller à feu doux, et voilà, *c'est pas de la soupe c'est du rata, c'est pas de la merde, mais ça viendra*, c'est une autre chanson de quand j'étais petit...

Dans un débat à la Charette, c'est la Charette que j'aime. C'est l'entendre jouir en arrière. Tellement certaine de faire goûter aux auditeurs le top du top de la radio. Et moi tellement content pour elle. Je suis comme ça. Mon bonheur me vient de celui des autres. Par contamination en quelque sorte.

Je vais vous dire un truc étonnant sur le pouding au pain: j'aime pas ça tant que ça, même que je suis un peu tanné. Mais vous devriez voir le bonheur de ma fiancée quand je demande:

C'est quoi le dessert?

Elle, avec une sobriété calculée: j'ai fait un petit pouding au pain.

Hein! Pas un pouding au pain! J'exulte. Je suis comme ça, je viens de vous le dire, le bonheur des gens m'importe plus que ma petite mise au point sur le pouding au pain.

Pareil pour Christiane quand elle a annoncé son débat sur Bertrand Cantat.

Hein! Pas un débat sur Bertrand Cantat avec Jocelyne Robert?

Du bonbon, Christiane. Pis à la fin, quand t'as fait voter les auditeurs pour savoir si tu devais ou non passer la chanson de Cantat. Quel beau flash sur la démocratie en pleine campagne électorale. J'ai une idée: pourquoi tu ne ferais pas une émission avec Maisonneuve sur l'importance d'aller voter?

Ah, Christiane, Christiane, si j'étais veuf...

Fais-tu du pouding au pain aussi?

TURBULENCES — Qu'avez-vous tous contre Air Canada? Je vous entends bougonner contre leurs pubs trompeuses, contre leurs tarifs, même contre leurs hôtesses...

Je les aime, moi, les hôtesses d'Air Canada. La cinquantaine un peu ronde, parfois familières, mais généralement super fines...

C'est sûr, c'est pas les poupounes de la Middle East Airlines. J'ai fait Montréal-Paris avec Air Canada et le même jour Paris-Beyrouth avec la Middle East, tu ne changes pas seulement d'avion, tu changes d'époque, et entre les deux époques, c'est clair, il y a eu une révolution, probablement féministe. Tu te frottes les yeux, voyons, je croyais l'espèce disparue...

Tu sais, quand les hôtesses font la démonstration du gilet de sauvetage? À un moment donné, elles tirent sur des cordons au bout desquels se trouvent des pipettes généralement rouges qu'elles portent à leur bouche pour montrer aux passagers qu'il faut souffler dedans pour gonfler le gilet... Eh bien, à bord du vol Paris-Beyrouth ce jour-là, la fille qui faisait la démonstration ne s'est pas contentée de porter la pipette à sa bouche, elle se l'est mise en bouche, et je peux vous dire que je voterais pour elle n'importe quand pour l'oscar de la meilleure actrice de soutien au festival annuel du film coquin d'Angoulême.

Le referiez-vous, mademoiselle? J'ai pas bien vu, vous soufflez dedans, vous aspirez ou vous faites juste téter légèrement le truc?

(1) En réalité, la morale étouffe le Québec autant que lorsqu'elle se réclamait de Dieu. Mais j'aimais mieux Dieu.

PLAN SUR LE TRANSPORT DU QUÉBEC

Le quart du parc auto devra être électrique d'ici 2020

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest veut que les véhicules électriques représentent le quart des ventes d'automobiles en 2020. Et qu'ils aient des pièces québécoises sous le capot.

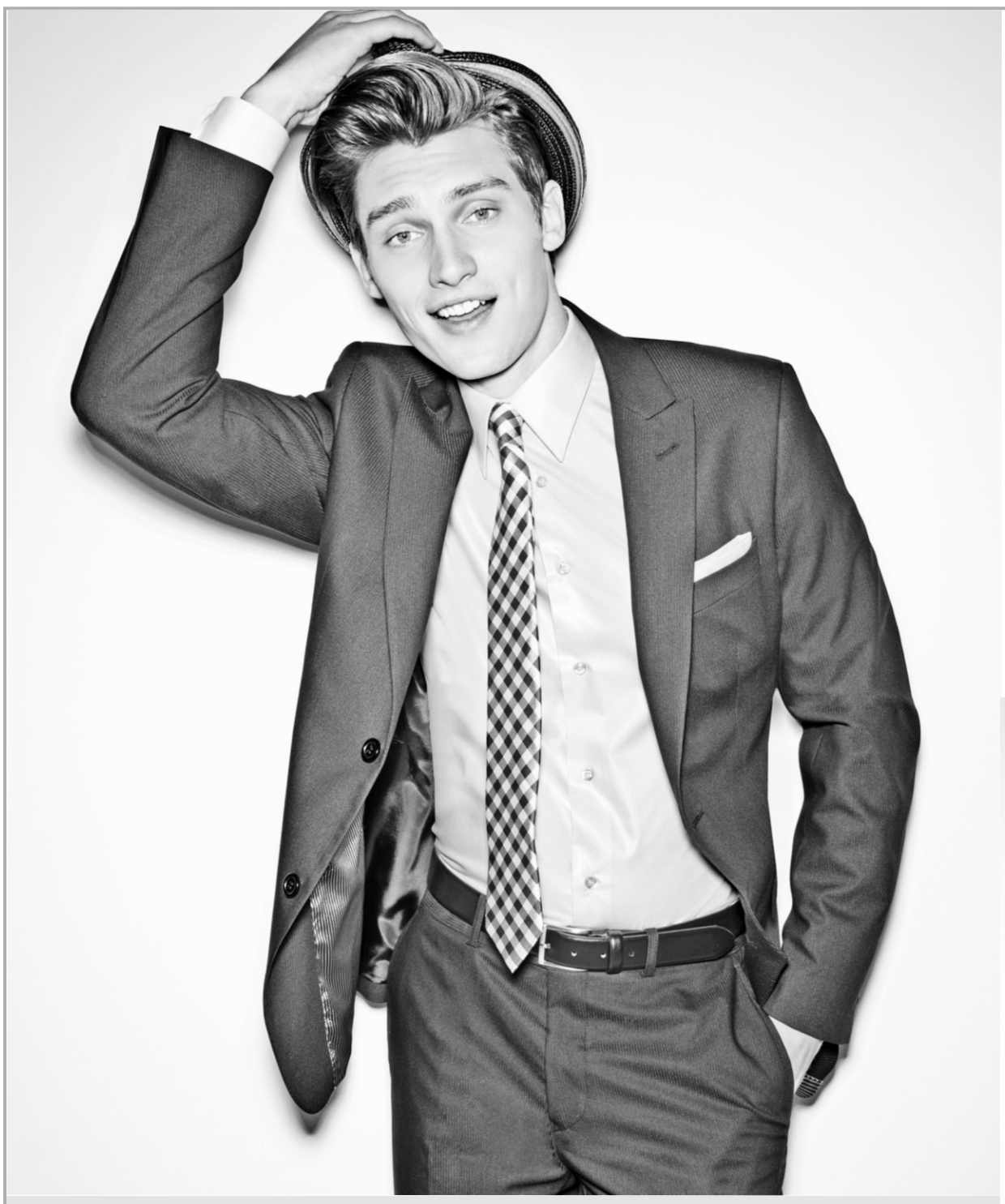
C'est là l'un des volets du plan 2011-2020 sur le transport électrique que le premier ministre Jean Charest présentera aujourd'hui en compagnie des ministres Nathalie Normandeau, Sam Hamad, Clément Gignac et Pierre Arcand.

Dans son discours d'ouverture de la session parlementaire, le 23 février dernier, M. Charest avait annoncé son intention de prendre le virage de la voiture électrique.

À cette occasion, il avait indiqué que le plan gouvernemental visera à « appuyer la fabrication de produits et de composantes de véhicules électriques », à développer des infrastructures de recharge, à soutenir les sociétés de transport collectif qui se tourneront vers l'électricité et à inciter les Québécois à acheter des autos électriques.

Son objectif: faire passer de 38 % à 32 % dans 10 ans la part des énergies fossiles comme le pétrole dans le bilan énergétique du Québec.

Dans son budget du 17 mars, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a annoncé un rabais « et non plus un crédit d'impôt » pouvant aller jusqu'à 8000 $ à l'achat d'un véhicule hybride ou tout électrique. La mesure entrera en vigueur l'an prochain.



PROMOTION 2011
SOIR DE BAL GLAMOUR

LE COMPLET
MICRO TISSAGE OTTOMAN 159^{95}

Un prix Simons exceptionnel pour les étudiants à la recherche d'un complet noir qui aura un look chic moderne le soir de leur graduation. Tissage stretch confort, rayé ton sur ton en relief très léger. Style 2 boutons, revers à crans aigus, fente médiane. Pantalon droit sans plis. Noir fusain. 34 à 46. Rég. 200.00 style 510109, chemise coton glacé 49.95 style 3131, cravate vichy 48.00 style 1094.

LA CHEMISE
NOUVEAU STRETCH FREEFIT® 49^{95}

Une chemise coupée dans la dernière née des fibres lycra qui apporte au tissage 97% coton plus de légèreté, de fraîcheur et de tenue. Coupe semi-ajustée, col en pointes évasées allongées, poignets boutonnés. Gris glacier, blanc, noir ou coloris vert fluo et bleu électrique, pure mode portés avec du noir. 14 1/2 à 18 manches régulières et longues. Rég. 68.00 style 8512. Papillon tartan 48.00 style 598179.

LE 31



achats EN LIGNE simons.ca

simons

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE • **COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840**

ACTUALITÉS

Commission de la construction du Québec

Les employés de bureau partent en guerre contre Diane Lemieux

FABRICE DE PIERREBOURG

Le syndicat des employés de bureau de la Commission de la construction du Québec part en guerre contre la PDG Diane Lemieux. Il s'adresse à la justice pour que soit suspendue la mise en place de son nouveau programme de vérification des antécédents des 300 employés investis d'un pouvoir d'enquête.

Le Syndicat des employés et employées professionnels-les et de bureau (SEPB 573) vient de déposer une requête en injonction en Cour supérieure à Montréal afin que ce controversé « programme d'habilitation sécuritaire » soit suspendu immédiatement en attendant qu'un arbitre de grief se penche sur la question.

Dans sa requête, le syndicat qualifie cette initiative récente de la CCQ « de partie de pêche (…) clairement déraisonnable et discriminatoire (…), une intrusion injustifiée dans la vie privée du syndiqué ». Il ajoute qu'il n'est « aucunement nécessaire pour la CCQ de connaître toutes les infractions pour lesquelles le salarié a été accusé mais pour lesquelles il n'a pas été reconnu coupable ».

À la fin du mois de mars, la direction de la CCQ a annoncé qu'elle allait confier le soin au service de filtrage de sécurité du ministère de la Sécurité publique de mener une vérification sur les antécédents d'environ 300 de ses employés et cadres qui mènent des enquêtes. Cette vérification porte sur trois points : antécédents judiciaires, consultation des banques de données policières et aussi vulnérabilité financière (faillites multiples, dettes, etc.). Les employés ont jusqu'au 15 avril pour remplir un formulaire de consentement.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

La présidente et directrice générale de la Commission de la construction du Québec, Diane Lemieux, soutient que « les gens veulent savoir s'il y a de l'indépendance, de la probité, de l'éthique et de la rigueur au sein de la CCQ ».

Les enquêteurs de la CCQ, qui ont des pouvoirs étendus y compris de perquisition, doivent être intégrés, au même titre que les policiers de l'escouade Marteau, à la nouvelle Unité permanente anticorruption (UPAC) dirigée par l'ex-policier de la Sûreté du Québec Robert Lafrenière.

Cette étape de vérification des antécédents fait partie du plan mis en place par la nouvelle PDG Diane Lemieux pour assainir son organisme et aussi faire taire les rumeurs, a-t-elle déjà dit. « Les gens veulent savoir s'il y a de l'indépendance, de la probité, de l'éthique et de la rigueur au sein de la CCQ, écrit-elle dans un courriel envoyé aux employés le 25 mars. Ce programme est un rendez-vous qu'on ne peut pas rater. »

Le syndicat qualifie le programme de vérification des antécédents de la CCQ d'« intrusion injustifiée dans la vie privée du syndiqué ».

Une justification que ne partage pas le syndicat : « Mme Lemieux invoque le fait qu'elle veut distinguer le vrai du faux, et mettre fin aux rumeurs concernant les employés de la CCQ, mais il s'agit d'un prétexte pour faire une intrusion dans des pans entiers de leur vie privée », a répliqué Pierre Gingras, directeur exécutif au SEPB.

Une mise en demeure a été envoyée le 28 mars à la CCQ et un grief déposé le lendemain.

À la CCQ, on indique que « la mise en place du programme se poursuit ». Mais André Martin, le porte-parole, n'a pas pu indiquer à *La Presse* combien d'employés ont déjà accepté de remplir le formulaire de consentement à la vérification.

Cette cause devrait être entendue demain matin en Cour supérieure.

— Avec la collaboration de Francis Vailles

EN BREF

Air Canada et ses agents de bord négocient

Le transporteur aérien Air Canada a entamé hier des négociations au sujet de la nouvelle convention collective de ses quelque 6800 agents de bord, représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Le contrat de travail des agents de bord est échu depuis le 31 mars. Selon le président de la division syndicale en charge du dossier Air Canada, Jeff Taylor, les agents de bord veulent obtenir des améliorations à leurs salaires et à leurs conditions de travail. M. Taylor s'est en outre dit confiant d'en arriver à une entente « équitable ». Le plus grand transporteur aérien au Canada a déjà conclu le mois dernier une entente de principe avec ses 3000 pilotes.

— La Presse Canadienne

Achat de Tamiflu : des experts en conflit d'intérêts ?

Des experts embauchés pour conseiller le gouvernement du Canada sur l'achat et l'usage du Tamiflu, médicament utilisé pour combattre la grippe, seraient en situation de conflit d'intérêts, a révélé hier un reportage diffusé sur les ondes de Radio-Canada. Certains auraient même participé à des vidéos promotionnelles du fabricant. Interrogé sur le sujet, le chef de l'Agence de santé publique du Canada, le Dr David Butler-Jones, s'est défendu en affirmant que les experts sont dans l'obligation de déclarer leurs liens avec la compagnie pharmaceutique. Or, leurs déclarations ne sont pas rendues publiques. Selon la télévision d'État, plus de 40 % de la réserve nationale de Tamiflu sera périmée cette année.

— Daphné Cameron

Thermador MD

ÉVEILLEZ LE CHEF EN VOUS



ACHETEZ DES APPAREILS THERMADOR PARTICIPANTS ET OBTENEZ UNE REMISE INSTANTANÉE POUVANT ATTEINDRE

2400 $*

VEUILLEZ DEMANDER DES DÉTAILS À UN REPRÉSENTANT OU VISITER LE WWW.THERMADOR.CA
OFFRE VALIDE DU 1ER MARS AU 30 AVRIL 2011


350 $


JUSQU'À 750 $


200 $


JUSQU'À 900 $


250 $


JUSQU'À 350 $


250 $


200 $

Produits admissibles et montants de remise

Cafetières encastrées	**200 $**	Tables de cuisson – à induction / au gaz / électriques	**250 $**
Réfrigérateur encastré	**750 $**	Fours muraux – simples	**250 $**
Série Freedom (réfrigérateur, congélateur ou colonne pour les vins)	**300 $**	Fours muraux doubles ou combinés avec four à micro-ondes	**350 $**
Lave-vaisselle	**200 $**	Four mural à vapeur et convection	**250 $**
Cuisinière Pro Harmony/Pro Grand de 30 po	**700 $**	Tiroir-réchaud	**200 $**
Cuisinière Pro Harmony/Pro Grand de 36 po	**800 $**	Modules de ventilation (ventilateurs et souffleurs de plus de 1100 $)	**350 $**
Cuisinière Pro Harmony/Pro Grand de 48 po	**900 $**	Fours à micro-ondes encastrés	**200 $**
Tables de cuisson Pro	**300 $**		

*La remise s'applique à l'achat de 5 appareils. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre Thermador. Achats chez les détaillants autorisés seulement. S'adresser au détaillant pour en savoir plus. Offre uniquement valable au moment de l'achat.
Thermador est une marque déposée de BSH Home Appliances Corporation. TCAN006-24-97645-2

PROCÈS POUR BLANCHIMENT D'ARGENT



Comment disposer de l'argent encombrant



Les croyances ésotériques sont au cœur d'un étonnant procès de blanchiment d'argent qui se tient depuis 15 mois, à Montréal. Leng Ky Lech, 48 ans, et son mari, Sy Veng Chun, 63 ans, sont accusés d'avoir blanchi l'argent du trafiquant de drogue Daniel Muir, assassiné en 2004. La Couronne achève de présenter sa preuve. Ce sera ensuite aux accusés, qui ont plaidé non coupable, de présenter leur version, s'ils le désirent.

CHRISTIANE DESJARDINS

Des proches du trafiquant Daniel Muir affirment l'avoir vu scotcher des boîtes de carton Archivex débordant de billets de banque, que « la petite madame chinoise », Leng Ky Lech, venait ensuite cueillir chez lui. Il ne fallait pas traîner.

« Décâlisse au plus vite », pressait Muir ! C'est ce qui se dégage des témoignages entendus au procès de Leng Ky Lech, 48 ans, et de son mari, Sy Veng Chun, 63 ans, le couple accusé d'avoir aidé Muir à blanchir ses profits de la drogue, entre 2000 et 2005, par le biais de ses bureaux de change du boulevard Saint-Laurent, A et A Services monétaires et Pen Heng Or and Gold.

Selon la Couronne fédérale, cela tend à démontrer que Muir et le couple avaient conclu une entente. La voyante et confidente de Muir, Suzanne Pépin, affirme avoir assisté à des pourparlers à ce sujet, entre lui et Mme Lech, dans un restaurant du Vieux-Montréal, au début des années 2000. Muir l'avait amenée comme « témoin », mais il comptait aussi qu'elle se serve de ses dons pour évaluer s'il s'agissait d'une bonne affaire. En même temps, il voulait montrer qu'on ne pourrait pas le rouler facilement.

Argent et diamants

Mme Pépin se souvient qu'au restaurant, Mme Lech expliquait qu'elle avait déjà eu des problèmes avec une banque au Cambodge dans le passé, et qu'elle voulait en ouvrir une avec un « double mur ». Elle demandait 7 millions à Muir, et parlait de lui payer des intérêts de 80 000$ par mois, et de lui donner des diamants. Elle disait avoir d'autres clients comme Muir, et faisait valoir que ce dernier pourrait s'acheter des terrains au Cambodge, se faire construire une maison et y envoyer son argent. Le mari de Mme Lech s'occuperait du transport d'argent.

De son côté, Muir se disait disposé à donner 4 millions pour commencer, et plus par la suite, si tout se passait bien. Il aurait ensuite confié à la voyante qu'il avait donné les 7 millions demandés par « la petite madame chinoise ». Plus tard, c'est « 100 millions » qu'il disait avoir envoyés au Cambodge. En contre-interrogeant certains témoins, les avocats de la défense se sont toutefois efforcés de démontrer que Muir était porté à l'exagération.

Quoi qu'il en soit, selon la preuve du ministère public, Muir a été en contact avec Mme Lech jusqu'à sa mort en 2004. Mais leurs relations s'étaient détériorées. Muir réclamait son argent avec insistance, et Mme Lech aurait dit à son conseiller spirituel, le bouddhiste Dara Chen, que le « Frenchman était fou », qu'elle n'avait pas son argent.

Une passoire

Un procès n'irait pas bien loin avec les dires d'une tireuse de cartes, d'un ex-moine bouddhiste, et le témoin principal qui n'est plus de ce monde. Mais la Couronne fédérale a fait défiler au moins 50 témoins, déposé des rapports d'enquêtes et de perquisition de la GRC, des témoignages d'experts, des analyses juricomptables, et d'autres documents pour étoffer sa preuve. La comptabilité des bureaux de change A et A Services monétaires et Pen Heng Or and Gold a été décrite comme « une passoire ».

Ce que la Couronne tente de prouver depuis des mois, c'est que par une cascade d'opérations complexes comprenant l'achat de diamants en Belgique et en Israël, l'utilisation de sociétés façades, de transports et transferts sinueux d'argent, les accusés ont blanchi l'argent de Muir, et en ont profité personnellement. Notamment en se faisant bâtir une maison rigoureusement Feng Shui à Saint-Laurent. Mme Lech est aussi propriétaire sur papier de la luxueuse maison perchée dans la montagne de Mont-Saint-Hilaire, que Muir habitait au moment de sa mort. La Couronne soutient que Muir en était le véritable propriétaire. Il est à noter que les deux maisons sont sous ordonnance de blocage depuis sept ans. À l'époque, elles valaient 1,2 million chacune.

Le 2 mai, lorsque le procès reprendra au palais de justice de Montréal, la Couronne présentera les derniers éléments de sa preuve. Ce sera ensuite aux accusés, qui ont plaidé non coupable, de déployer leur défense, s'ils le désirent. Ils sont représentés par les avocats Raphaël Schachter et Dominique Saint-Laurent.

S'ils sont reconnus coupables, les accusés s'exposent à une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison. Sans compter l'argent réclamé par le fisc, la confiscation définitive de diamants d'une valeur de 1 million, les 600 000$ saisis à l'aéroport, et les maisons de Saint-Laurent et Mont-Saint-Hilaire.

En attendant l'issue, les accusés demeurent dans un autre domicile à Montréal. Devinez dans quelle rue ? Eh oui !

La rue Muir.

Il s'agit ici du troisième et dernier texte de cette série, publiée depuis mardi.



LA BMW 323i ÉDITION DE LUXE 2011.

- Roues en alliage de 17 po
- Toit ouvrant vitré
- Bluetooth avec Assistance BMW
- Sièges électriques
- Transmission automatique, et bien plus

ÉCONOMIES DE 3 500 $*

JUSQU'AU 2 MAI SEULEMENT.

ÉVÉNEMENT LE PLAISIR DE CONDUIRE RENOUVELÉ

La BMW 323i Édition De Luxe 2011

MENSUALITÉS À LA LOCATION	MENSUALITÉ	ACOMPTE	TAUX À LA LOCATION	TAUX DE FINANCEMENT À PARTIR DE
469 $**	469 $	0 $	2,9 %**	1,9 %††
ACOMPTE DE 0 $	438 $	1 500 $	JUSQU'À 48 MOIS	JUSQU'À 60 MOIS
	408 $	2 800 $		

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville
Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island
BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS.
4 ans ou 80 000 km†

Le taux de location est celui offert par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. BMW 323i édition de luxe 2011, offre à l'achat : le prix de vente est de 38 262 $. Ce prix total inclut le PDSF, les frais de transport et de préparation de 1 995 $, les frais du RDPRM, la taxe sur le climatiseur de 100 $, les droits sur les pneus ainsi que tout rabais du manufacturier. Taxes en sus. * Ce rabais est inclus dans les offres à l'achat et à la location. ** Offre à la location, pour une location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 2,9 % comportant une mensualité de 469 $/438 $/408 $ un montant de 3 612 $/5 042 $/6 281 $ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte (si applicable), un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 16 093 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. L'obligation totale pour la location (incluant l'acompte) est de 25 161,59 $/25 074,93 $/24 999,83 $. †† Offre de financement : taux de financement de 1,9 % disponible sur la BMW 323i édition de luxe 2011. Exemple : Financement de 30 000 $ à 1,9 % pour 60 mois équivaut à un paiement mensuel de 524,50 $. Le coût d'emprunt est de 1 471,20 $. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Conditions générales : le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre est d'une durée limitée, sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 2 mai 2011. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo à titre indicatif seulement. † Les modèles BMW 2011 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2011 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2011

Un nouveau pont Champlain d'ici 10 ans, promet Michael Ignatieff

MALORIE BEAUCHEMIN

BROSSARD — **Michael Ignatieff promet un nouveau pont Champlain d'ici 10 ans.**

De passage à Brossard, le chef du Parti libéral du Canada a déclaré que s'il était porté au pouvoir le 2 mai, son gouvernement se mettrait immédiatement à la tâche pour planifier et organiser la construction d'un tout nouveau pont Champlain, reliant Montréal à la Rive-Sud.

« C'est un engagement formel devant mon équipe et devant vous que, dès le début d'un premier mandat d'un gouvernement libéral, on va commencer le travail pour refaire ce pont, a lancé M. Ignatieff devant plus de 400 partisans. On ne peut plus *patcher* le pont, il faut un nouveau pont. C'est aussi simple que ça. »

« Il faut faire ça très vite parce que le pont arrive à la fin de sa vie dans 10 ans. Il faut qu'on ait un nouveau pont bien avant 10 ans », a-t-il ajouté.

Plutôt que de construire un nouveau pont, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a annoncé, quelques jours avant la présentation du budget 2011-2012, qu'il investirait 158 millions de dollars pour réaliser des travaux urgents de réfection du pont. Les estimations du coût de la construction d'un nouveau pont oscillent entre 1 et 6 milliards de dollars. Et les travaux pourraient prendre de 5 à 10 ans.

Candidat expulsé

La campagne libérale a par ailleurs été assombrie, en début de journée, par des révélations concernant le candidat dans Manicouagan, André Forbes. Ex-président et fondateur de l'Association pour le droit des Blancs de Sept-Îles, celui-ci a par le passé fait plusieurs déclarations controversées dans lesquelles il critiquait notamment l'éthique de travail des Innus et les droits accordés par les gouvernements aux autochtones.

« Ce n'est pas en reconnaissant aux autochtones des droits supérieurs à ceux des Blancs que nous allons avancer dans la bonne direction. Au contraire, c'est de la politique haineuse qui amène des tensions sociales et qui se termine comme en Israël », a notamment déclaré M. Forbes en 2002 au quotidien *Le Soleil*.

Le Parti libéral n'a pas eu le choix d'expulser André Forbes de ses rangs et annoncera une nouvelle candidature « en temps et lieu ».

Déportation de Dany Villanueva au Honduras

Justin Trudeau demande l'annulation du processus

DAPHNÉ CAMERON

Justin Trudeau estime que la tentative d'expulsion de Dany Villanueva vers le Honduras au moment où se déroulait l'enquête publique sur la mort de son frère Fredy est « suspecte » et « contraire aux droits de la personne ». Le candidat-vedette du Parti libéral est même intervenu auprès du ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, avant le déclenchement des élections fédérales, pour demander la fin du processus d'expulsion, a révélé hier *Rue Frontenac*.

Selon le site internet, Justin Trudeau a donné son appui à Dany Villanueva dans une lettre qui vient d'être déposée dans son dossier devant la Section d'appel du tribunal de l'immigration.

M. Villanueva, qui n'est pas citoyen canadien, est menacé d'expulsion en raison de son lourd casier judiciaire. Il a déjà été condamné à 11 mois de prison en 2006 pour possession d'une arme de calibre 22 et vol qualifié à l'égard d'un adolescent de 14 ans.

« Je vous demande d'intervenir afin de mettre un terme aux procédures de renvoi entreprises par l'Agence des services frontaliers du Canada à l'encontre de Dany Villanueva, procédures entamées alors que M. Villanueva est partie intéressée dans une enquête publique visant à faire la lumière sur les circonstances ayant entraîné la mort de son frère lors d'une intervention policière survenue à Montréal en août 2008 », écrit le député sortant de Papineau dans sa lettre.

En entrevue avec *La Presse* hier, Justin Trudeau a expliqué avoir rédigé la lettre après avoir rencontré la mère de Dany et Fredy, Lilian Madrid Villanueva. Il dit avoir été touché par son histoire, et estime que le gouvernement conservateur utilise cette cause à des fins politiques.

« La loi prévoit qu'après cinq ans, une personne est considérée comme réhabilitée. La procédure de déportation a été entamée tout juste avant la fin de la période de cinq ans. Pour moi, c'est suspect. C'est aussi contraire aux valeurs canadiennes de respect des droits de la personne et d'objectivité », a-t-il souligné.

La cause de Dany Villanueva sera entendue les 12 et 13 avril prochains. Selon nos informations, une lettre d'un député du Bloc québécois et une pétition de plus de 800 noms seront également déposées.

Hier soir, la famille de Fredy Villanueva et des groupes sociaux ont organisé un rassemblement à Montréal-Nord pour souligner son 21e anniversaire de naissance. Le rassemblement s'est tenu au parc Henri-Bourassa près de l'endroit où le jeune homme a été abattu.



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, COLLABORATION SPÉCIALE

Un rassemblement a été organisé hier pour souligner le 21e anniversaire de naissance de Fredy Villanueva.



LE GRAND LUXE MÉRITE LES PLUS GRANDES OFFRES.

L'ÉVÉNEMENT LEXUS C'EST MAINTENANT LE MOMENT.

Les taux les plus bas et les remises incitatives à l'achat au comptant les plus élevées de l'année.

AWD TRACTION INTÉGRALE



RX 350 2011 — LOCATION À 488 $* PAR MOIS, ACOMPTE DE 7 950 $*, DÉPÔT DE SÉCURITÉ NON REQUIS — LOCATION OU FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS À 2,5 %**

OU

PRIX TOTAL DE LEXUS 49 115 $† — REMISE INCITATIVE À L'ACHAT COMPTANT 4 000 $‡ — PRIX D'ACHAT COMPTANT 45 115 $

TAXES ET IMMATRICULATION EN SUS

À TITRE INFORMATIF, LE TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL POUR LE FINANCEMENT EST DE 6,25 %^

IS 250 2011 — LOCATION À 358 $* PAR MOIS, ACOMPTE DE 6 250 $*, DÉPÔT DE SÉCURITÉ NON REQUIS — LOCATION OU FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS À 2,8 %**

34 965 $†

PRIX TOTAL DE LEXUS, TAXES ET IMMATRICULATION EN SUS



Modèle illustré avec groupe d'options*

ES 350 2011 ÉDITION TOURING — LOCATION À 428 $* PAR MOIS, ACOMPTE DE 9 903 $*, DÉPÔT DE SÉCURITÉ NON REQUIS — LOCATION OU FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS À 1,8 %**



OU

PRIX TOTAL DE LEXUS 44 715 $† — REMISE INCITATIVE À L'ACHAT COMPTANT 3 000 $‡ — PRIX D'ACHAT COMPTANT 41 715 $

TAXES ET IMMATRICULATION EN SUS

À TITRE INFORMATIF, LE TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL POUR LE FINANCEMENT EST DE 5,82 %^

La nouvelle Lexus ES 350 édition Touring est tout équipée :

- *Aileron arrière*
- *Phares à décharge à haute intensité*
- *Système d'éclairage avant adaptatif*
- *Roues en alliage de qualité supérieure*

CONCESSIONNAIRES DE LA **RÉGION DE MONTRÉAL**

SPINELLI LEXUS LACHINE — spinellilexus.com — LACHINE 514 634-7171 • 1 800 352-6111

GABRIEL LEXUS — lexusgabriel.com — SAINT-LAURENT 514 747-7777

PRESTIGE LEXUS — lexusprestige.com — BROSSARD 450 923-7777

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE — spinellilexus.com — POINTE-CLAIRE 514 694-0771 • 1 877 694-0771

PARK AVENUE LEXUS SAINTE-JULIE — lexussaintejulie.com — SAINTE-JULIE 450 922-1833

LEXUS LAVAL — lexuslaval.ca — LAVAL 450 686-2710 • 1 800 625-3987

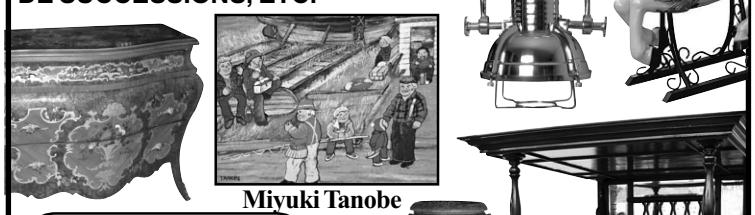
† Les prix totaux de Lexus des modèles IS 250 RWD Sfx « A » 2011 à transmission manuelle/ES 350 Sfx « S » 2011/RX 350 Sfx « A » 2011 sont de 34 965 $/44 715 $/49 115 $; * celui du modèle IS 250 illustré avec groupe d'options est de 51 465 $. Les roues illustrées ne sont offertes que sur le modèle IS F. Le prix total de Lexus comprend les frais de transport et de préparation (1 950 $), les droits sur les pneus neufs (15 $) et la taxe sur le climatiseur (100 $). Taxes, immatriculation, enregistrement (s'il y a lieu) et assurances en sus. ‡ Une remise incitative de 3 000 $ à l'achat au comptant est offerte sur le modèle ES 350 2011; une remise incitative de 4 000 $ à l'achat au comptant est offerte sur le modèle RX 350 2011. Les remises incitatives à l'achat au comptant de Lexus Canada ne peuvent pas être combinées à des taux spéciaux de location ou de financement offerts par l'intermédiaire de Lexus Services Financiers dans le cadre d'un programme de faibles taux d'intérêt. Tous les taux de location et de financement annoncés sont des taux spéciaux. Les offres de remise incitative à l'achat au comptant ont lieu au moment de la livraison. Consultez votre concessionnaire Lexus pour savoir si les taxes s'appliquent avant ou après l'application des remises incitatives à l'achat au comptant dans votre province. * Les offres de location et de financement sont faites par l'entremise de Lexus Services Financiers et sont conditionnelles à l'approbation du crédit des clients admissibles. Le taux de location/financement de 2,8 % est offert sur tous les modèles neufs IS 250 et IS 350 2011. Le taux de location/financement de 2,5 % est offert sur tous les modèles neufs RX 350 2011. Le taux de location/financement de 1,8 % est offert sur tous les modèles neufs ES 350 2011. * Exemple de location d'un modèle IS 250 RWD Sfx « A » 2011 à transmission manuelle/RX 350 Sfx « A » 2011 basé sur un terme de 36/48 mois au taux d'intérêt annuel de 2,8 %/2,5 % et le prix total de Lexus de 34 965 $/49 115 $: le paiement mensuel est de 358 $/488 $ avec acompte de 6 250 $/7 950 $ ou échange équivalent; aucun dépôt de sécurité et premier paiement mensuel exigible au début du bail; l'obligation totale est de 19 140 $/31 375 $; taxes, immatriculation, enregistrement (s'il y a lieu) et assurances en sus; kilométrage limité à 60 000/96 000, des frais de 0,20 $ pour chaque kilomètre excédentaire s'appliquent. ** Exemple de financement comprenant les taxes pour les modèles IS 250 RWD Sfx « A » 2011 à transmission manuelle/RX 350 Sfx « A » 2011 basé sur un terme de 36/48 mois au taux d'intérêt annuel de 2,8 %/2,5 % et le prix total de Lexus de 34 965 $/49 115 $ (taxes non comprises). Le paiement mensuel est de 1 155 $/1 226 $; le coût de l'emprunt est de 1 743 $/2 903 $ pour une obligation totale de 41 577 $/58 857 $; immatriculation, enregistrement (s'il y a lieu) et assurances en sus. ^ Les taux de location et de financement à l'achat comprennent la remise incitative à l'achat au comptant en guise de coût d'emprunt. Les offres sont d'une durée limitée et sont valides uniquement pour les clients au détail chez les concessionnaires Lexus participants. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir leurs prix à leur discrétion. Une commande à l'usine peut être nécessaire. Les offres sont modifiables sans préavis et expirent à la fin du mois, à moins qu'elles ne soient prolongées ou révisées. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître tous les détails.

ENCAN PUBLIC SUITE À DES SAISIES EN FLORIDE ET SUITE À UNE FAILLITE SURVENUE À TORONTO



www.empireauctions.com

PRÉSENTE DES BIENS D'UN MAGASIN DE MEUBLES ET D'OBJETS DE DÉCORATION TORONTOIS, DES BIENS D'UN GROSSISTE DE FLORIDE, DES BIENS DE SUCCESSIONS, ETC.



Miyuki Tanobe

Vente aux enchères:
Dim. 10 avril, dès 13 h
Lundi 11 avril, dès 19 h
Mardi 12 avril, dès 19 h
Mercr. 13 avril, dès 19 h

Exposition:
Les sam. et dim. 09 et 10 avril, de 10 h à 17 h

VISA — Interac — AMERICAN EXPRESS — MasterCard

EMPIRE

5500, rue Paré, Mtl — 514 737-6586

RABAIS

20 % sur tous les meubles d'extérieur, les coussins et les parasols.

25 % à l'achat de 4 morceaux ou plus.



ALPHAPLANTES
Grande variété de plantes, pots, accessoires et meubles de jardin

230, rue Peel, Montréal,
2 rues au sud de Notre-Dame
Ouvert 7 jours, P gratuit

www.alphaplantes.com
514.935.1812

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2011

Exclusions des rassemblements conservateurs

Mieux vaut refuser des gens qu'être impopulaire, dit Harper

HUGO DE GRANDPRÉ

AJAX — De nouveau questionné sur les raisons de l'exclusion de nombreux étudiants de ses rassemblements partisans, Stephen Harper s'est défendu par une boutade, dirigeant les projecteurs vers ses adversaires.

« Mieux vaut refuser des gens que ne pas être capable d'en attirer », a-t-il finalement répondu.

La GRC, de son côté, a admis avoir outrepassé son mandat en aidant le Parti conservateur à bloquer l'accès à des « personnes non inscrites » pour ses ralliements. Elle a dû rappeler ses agents à l'ordre.

Au moins une demi-douzaine de cas ont été signalés depuis quelques jours. À London dimanche soir, une jeune femme de 19 ans s'est fait évincer du rassemblement avec son amie. Elle se serait fait dire par un employé du Parti conservateur que c'était parce qu'il y avait une photo d'elle avec Michael Ignatieff sur sa page Facebook.

Dans *La Presse* d'hier, une autre jeune femme, Joanna MacDonald, a raconté comment, après s'être préalablement inscrite pour assister au discours de Stephen Harper, à Guelph lundi, on a refusé de la laisser entrer. Un employé du parti lui aurait expliqué que la cause la plus probable était son appartenance au club environnemental de son campus.

Dans ces cas comme dans les autres, les personnes rejetées ont déploré l'incident, expliqué qu'elles n'étaient membres d'aucun parti et qu'elles ne souhaitaient qu'entendre ce que le premier ministre avait à dire.

L'entourage de M. Harper a déjà présenté ses excuses à la jeune femme de London.

La GRC a pour sa part reconnu que ses agents avaient outrepassé leur mandat qui se limite à protéger le chef du parti, en aidant des organisateurs à empêcher des personnes non inscrites d'entrer dans ces rassemblements. « Les agents de la GRC se sont fait rappeler leurs responsabilités », a déclaré un porte-parole dans un communiqué, hier. Le corps policier n'a pas rappelé *La Presse*.

Questionné à ce sujet depuis deux jours, le chef conservateur est toutefois resté avare de commentaires et il ne s'est pas excusé personnellement.

« Est-ce que votre parti scrute réellement le site Facebook pour trier les indésirables et quelle action prenez-vous par rapport à cela, personnellement ? » s'est-il fait demander lors d'un point de presse, hier.

« Je veux transmettre mon message au plus grand nombre de personnes qui sont intéressées à l'entendre », a-t-il répondu. Mais « je ne peux commenter des cas spécifiques et il y a littéralement des milliers de personnes qui viennent à ces événements », a-t-il ajouté.



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Stephen Harper assure vouloir rejoindre le plus de monde possible. Ces partisans ont dû présenter leurs pièces d'identité hier avant un rassemblement conservateur à Ajax, en Ontario.

Harper « exagère »

« Harper exagère la taille des foules à ses ralliements (…) dans une vaine tentative pour détourner l'attention de l'espionnage sur Facebook afin d'éjecter des jeunes électeurs », ont dénoncé les libéraux dans un communiqué.

Au terme d'un discours de Stephen Harper devant quelque un millier de personnes à Ajax en soirée, son entourage s'est vanté aux médias d'avoir laissé entrer tout le monde, « même les personnes non inscrites ».

M. Harper est dans la banlieue de Toronto pendant au moins deux jours. Il y courtise entre autres les différentes communautés culturelles. Lors d'une visite d'usine à Markham hier, il a réitéré l'engagement de son parti d'aider les nouveaux arrivants à faire reconnaître leurs titres de compétence étrangers. Cette aide prendrait la forme d'un prêt. « Les détails de ce programme doivent encore être déterminés », a convenu le leader en point de presse.

LES COULISSES DE LA CAMPAGNE

L'ÉQUIPE ÉLECTORALE

LE TWEET DU JOUR

« Une belle matinée dans les Cantons de l'Est. Quel but de P.K. Subban ! Les Canadiens sont dans les séries ! »

— **Michael Ignatieff**, chef du Parti libéral

LE CHIFFRE DU JOUR

6

Nombre de minutes que durera le duel entre Stephen Harper et Michael Ignatieff pendant les débats des chefs qui auront lieu en anglais le 12 avril et en français le 14 avril.

LA CITATION DU JOUR

« Quand les chefs des autres partis se plaignent que nous refusons des gens alors qu'eux ne sont pas capables d'en rassembler, je crois que cela en dit long sur comment se déroule cette campagne. »

— **Stephen Harper, qui a tenté d'expliquer pourquoi des gens sont expulsés des événements conservateurs.**

OÙ SONT LES CHEFS AUJOURD'HUI?

STEPHEN HARPER › PCC
Vaughan, Hamilton (Ontario)

MICHAEL IGNATIEFF › PLC
Laval, Hamilton

JACK LAYTON › NPD
Surrey, Courtney, Nanaïmo, Esquimalt, (C.-B.)

GILLES DUCEPPE › BQ
Baie-Comeau

Pour tout savoir sur la campagne électorale, suivez notre couverture en direct sur cyberpresse.ca

LE GRAND MÉNAGE
Évènement service printanier

Les techniciens Ford reçoivent une formation du manufacturier. Ils savent ce dont votre Ford a besoin.



PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS
MOTORCRAFT®
Plan de protection Ford†

Ce pourrait bien être la dernière fois que vous ayez à acheter des plaquettes ou des segments de freins Motorcraft®† !

25 $[3] DE RABAIS

Le service comprend :
- Remplacement des plaquettes ou des segments de freins avant ou arrière◊
- Inspection des disques et du circuit hydraulique
- Entretien des étriers, des bagues et des coulisseaux
- Remplissage du liquide de frein au besoin
- Le plan de protection Ford† garantit le remplacement des plaquettes et segments de freins, même en cas d'usure normale, tant et aussi longtemps que vous posséderez votre véhicule.

MÉGA FORFAIT ÉCONO-CARBURANT‡

Grâce à ce forfait, combiné à un entretien régulier, vous pourriez économiser jusqu'à 350Ω $ par année en carburant.

POUR SEULEMENT 59,99 $‡

POUR UNE DURÉE LIMITÉE, OBTENEZ DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE MOTORCRAFT® INSTALLÉS POUR AUSSI PEU QUE 15,99 $ LE BALAI À L'ACHAT DU MÉGA FORFAIT ÉCONO-CARBURANT.

PNEUS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Entretien complet des pneus

Personne ne vend à meilleur prix[1] !

À PARTIR DE 89,99 $ le pneu

Pneu de 15 po pour certains modèles Ford Focus de 2000 à 2011.

Besoin d'aide avec votre GRAND MÉNAGE ? Confiez-nous l'entreposage de vos pneus d'hiver. À partir de 15 $ par pneu de voiture ou 20 $ par pneu de camionnette par saison[2]. Offert chez les concessionnaires participants.

PIÈCES ET SERVICE D'ORIGINE

Profitez de n'importe laquelle des offres annoncées et vous recevrez un coupon électronique d'une valeur de 10 $ échangeable au moment de votre prochain entretien▲.

C'EST LE TEMPS DU GRAND MÉNAGE. Profitez de ces offres printanières de Ford.
Faites confiance aux experts qui connaissent votre véhicule Ford de fond en comble : les techniciens certifiés de Ford.
Pour obtenir plus de détails, consultez votre conseiller technique ou notre site Web.

Montez à bord.
ford.ca

Toutes les offres se terminent le 2 mai 2011. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables et droits provinciaux exigibles sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. ‡ Cette offre ne s'applique qu'aux véhicules à roues arrière simples. Ω Ce montant est établi pour une Ford Fusion dotée d'un moteur V6 et d'une boîte automatique, dont la cote de consommation mixte en ville et sur route est de 10 L/100 km (après mise au point), selon un kilométrage annuel de 24 000 km et un coût de 1,02 $ le litre d'essence. La réduction de la consommation de carburant et le taux de réduction des émissions dépendent du modèle, de l'année-modèle et de l'état du véhicule. ◊ Les plaquettes ou segments de freins de secours sont exclus. L'usinage ou le remplacement des disques et tambours peut être effectué moyennant des frais supplémentaires. † Le Plan de protection Ford n'est offert que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d'une pièce admissible Motorcraft®, Ford ou approuvée par Ford résultant d'un défaut de matériau ou de fabrication, d'usure ou de corrosion, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. La main-d'œuvre est couverte pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première éventualité) à partir de la date d'installation. Les plaquettes de freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus sur les restrictions, consultez votre conseiller technique. [1] Pour pouvoir bénéficier d'un prix annoncé par un concurrent, vous devez acheter et faire installer vos pneus chez un concessionnaire Ford participant. Offre en vigueur chez les concessionnaires Ford participants uniquement. Cette offre se limite au coût des pneus et exclut la main-d'œuvre, les tiges de soupapes, l'installation, l'équilibrage, l'élimination et les taxes. Le prix annoncé par un concurrent doit figurer dans une annonce imprimée moins de 30 jours avant le solde et les pneus doivent être de la même marque et avoir les mêmes caractéristiques (flanc, cote de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l'annonce du concurrent. Les prix annoncés par les concurrents n'incluent pas ceux qui sont annoncés dans eBay, ni ceux offerts par les grossistes et cybercommerçants de pneus, dans le cadre de commandes spéciales ou à l'occasion de fermetures ou de liquidations pour abandon de produit ou autres raisons. Cette offre peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. [2] La durée de l'entreposage est à l'entière discrétion du concessionnaire, jusqu'à concurrence d'une année. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. [3] 25 $ de rabais sur le prix de vente courant du concessionnaire. Ne comprend pas les plaquettes ou segements de freins de secours. Rectification ou remplacement des disques et tambours moyennant un coût additionnel. ▲La valeur du coupon peut être affectée uniquement à un achat ultérieur de services, quels qu'ils soient. La valeur du coupon ne peut être déduite d'achats antérieurs. Valeur du coupon établie en devises canadiennes. Les taxes sont payables avant la déduction du coupon de 10 $. D'autres restrictions peuvent s'appliquer, renseignez-vous auprès de votre conseiller technique.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2011

Un coup de main du BQ au NPD ?

Un militant bloquiste suggère de laisser le champ libre à Thomas Mulcair dans Outremont

CATHERINE HANDFIELD

Un ancien président du comité exécutif du Bloc québécois (BQ) dans Outremont milite pour le retrait de la candidate bloquiste de cette circonscription afin de favoriser la réélection du néo-démocrate Thomas Mulcair. Le Bloc oppose toutefois une fin de non-recevoir à cette proposition.

Réal Gingras, qui a été à la tête de l'association bloquiste d'Outremont de 1995 à 1997, fait d'emblée une précision : « Ce n'est pas une question de dissidence au sein du Bloc, dit l'Outremontois, qui se décrit comme un militant bloquiste. C'est une simple question de stratégie. »

Réal Gingras a le droit de faire ce qu'il veut. Nous, on fait notre campagne pour gagner. C'est clair depuis le début. »
— Élise Daoust, candidate bloquiste dans Outremont



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Les libéraux soulignent que depuis que Thomas Mulcair (à droite sur notre photo) est candidat, le Bloc québécois présente des candidats moins connus du public dans Outremont.

Depuis une semaine, M. Gingras envoie des lettres aux différentes instances du BQ et aux médias pour promouvoir sa « stratégie » : le retrait de la candidate bloquiste, Élise Daoust. « Ni le Bloc ni le NPD ne veulent se retrouver avec (le libéral) Martin Cauchon dans Outremont, dit-il. Comme le Bloc ne peut prendre la circonscription, pourquoi ne pas faire une alliance avec le NPD ? » Il souligne que le Bloc a obtenu 4554 voix aux élections de 2008, des votes qui pourraient assurer la réélection de M. Mulcair.

« Le Bloc a plusieurs points en commun avec le NPD, poursuit M. Gingras, qui travaille comme orthopédagogue à la Commission scolaire de Montréal. Tant qu'à présenter une candidate peu connue du public, qu'on se positionne clairement et qu'on retire sa candidature. »

Élise Daoust n'a aucunement l'intention de se désister. « Réal Gingras a le droit de faire ce qu'il veut, dit-elle. Mais nous, on fait notre campagne pour gagner. C'est clair depuis le début. »

Une candidate « poteau » ?

Le choix de la candidate bloquiste suscite des interrogations parmi les libéraux. Sa notoriété leur semble limitée : ex-championne canadienne d'escrime et titulaire d'un certificat d'agente immobilière, la jeune femme de 27 ans est propriétaire d'une glacerie de l'avenue Bernard.

Selon nos sources, le clan de Martin Cauchon soupçonne même le Bloc d'avoir conclu un pacte avec le NPD pour éviter de diviser le vote entre leurs deux candidats et ainsi nuire aux libéraux. On souligne que, depuis que Thomas Mulcair est candidat, le Bloc présente des candidats moins connus du public dans Outremont. Les votes semblent le refléter : en 2008, l'avocate Marcella Valdivia a récolté 4554 voix, près de trois fois moins que l'ex-ministre péquiste Jacques Léonard en 2006.

Si le Bloc présentait un candidat fort en 2011, cela pourrait-il permettre aux libéraux de se faufiler ? « Ça fait évidemment partie du calcul », a répondu M. Mulcair lors d'une entrevue avec *La Presse*, jeudi dernier.

Dans les rangs bloquistes, on nie avec vigueur l'existence d'une entente de non-agression avec le NPD. Certains soupçonnent les libéraux de faire circuler cette « rumeur » pour faire sortir leur vote et les néo-démocrates de faire de même pour aller chercher des voix auprès des électeurs francophones.

Élise Daoust défend pour sa part la qualité de sa candidature. « J'ai un commerce ici, je côtoie les citoyens depuis plusieurs années et je parle beaucoup aux gens, dit-elle. Les électeurs savent que je vais continuer à être là après la campagne. »

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2011-04-06

	1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
La Poule aux Oeufs d'OR	106012	853780	910226
	décomposables		
La Poule aux Oeufs d'OR Plus	Numéros «Télé» : 257311 976316 698878 (non décomposables)		Numéro boni : 15

Lotto 6/49	01	03	23	26	35	38	11 compl.	Québec 49	02	15	28	38	42	44	39 compl.

Structure de lots complète sur lotoquebec.com

La Quotidienne	3 231 / 4 5244	
Banco	08 10 13 16 17 18 19 23 25 33 / 36 42 43 47 56 59 62 64 67 70	
Triplex	05 16 / 17 22 28	
Astro	Jour 07 - Mois SEPTEMBRE - Année 70 - Signe VIERGE	Extra 9917630

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/video

Le NPD promet de nouveau un programme de soins à domicile

LA PRESSE CANADIENNE

PRINCE GEORGE, Colombie-Britannique — Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) a mis en garde les électeurs, hier, contre le danger que représenterait selon lui une majorité conservatrice pour le système de santé canadien.

Jack Layton a aussi ressuscité une vieille promesse électorale en s'engageant à établir un programme national de soins à domicile, et à augmenter le financement pour les soins aux aînés.

Les ententes entre Ottawa et les provinces sur les transferts en santé expirent en 2014 et Jack Layton dit s'inquiéter pour leur renouvellement. « (M. Harper) ne parle pas et il doit parler de son plan concernant les négociations parce que pour nous, c'est un enjeu très très important », a affirmé le chef néo-démocrate.

« Si le fédéral n'est pas là pour transférer les fonds essentiels pour la santé, les provinces n'auront pas les moyens pour financer notre système public et les privatisateurs seront là, rapidement, avec, entre guillemets, l'encouragement de M. Harper. »

Jack Layton propose pour sa part d'investir 250 millions par année pour favoriser le maintien à domicile des aînés aux prises avec des maladies chroniques. Ce programme de soins à domicile atteindrait la somme de 1 milliard de dollars après quatre ans. Le NPD fait cette promesse à toutes les élections depuis 2005.

M. Layton dit qu'il financera son programme grâce à l'annulation des réductions d'impôt pour les grandes entreprises.

ÉCONOMISEZ

LE RANGER 2011 | L'UN DES CAMIONS LES PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUES AU CANADA. 10,0 L /100 KM EN VILLE[1] | 7,7 L /100 KM SUR ROUTE[1]

RANGER SPORT 2011
à cabine double

ACHETEZ AU COMPTANT : **15 299 $***

INCLUANT RAJUSTEMENTS DE PRIX DE .... **6 150 $**



+++PLUS+++
FAITES DE VOTRE CAMION VOTRE CAMION AVEC
1 000 $†
D'ACCESSOIRES FORD SANS FRAIS
À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN FORD RANGER 2011 NEUF.

UN DUR DE DUR — L'ÉVÉNEMENT ÉQUIPÉS SUR MESURE — PREND FIN LE 2 MAI

Partenaire automobile officiel des Canadiens

Ford — Montez à bord.

quebecford.ca

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres au détail sont en vigueur du 1er février au 2 mai 2011 et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Elles excluent les frais d'immatriculation, l'inscription au RDPRM, le plein de carburant, tous les frais ou taxes au profit de l'environnement et toutes les taxes applicables. Les taxes s'appliquent sur le montant total de l'achat après la déduction des rabais et des primes (si vous y êtes admissible). Les frais de transport et la taxe sur l'air climatisé (si applicable) sont inclus. Les offres de financement s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un acompte pourrait être exigé en fonction de l'approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails relatifs aux offres contenues dans cette publicité, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. * Achetez un Ranger SPORT 2011 à cabine double à partir de 15 299 $ après le rabais du constructeur de 6 000 $ et la contribution du concessionnaire de 150 $. Tous les prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). La contribution du concessionnaire ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F et Plans A/Z. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat après les ajustements de prix rabais du constructeur. Cette offre inclut les frais de transport de 1 450 $. † Obtenez 1 000 $ d'accessoires Ford sur mesure (les « accessoires ») pour camions sélectionnés à l'exception des options et des accessoires (les « accessoires ») installés en usine à l'achat ou à la location d'un Ford Ranger 2011 neuf livré ou commandé à l'usine pendant la période du programme (l'« offre »). Cette offre est assujettie à la disponibilité des véhicules et des accessoires. L'offre ne peut être échangée contre de l'argent comptant et ne peut être appliquée qu'aux accessoires admissibles. Toute portion de l'offre non utilisée sera perdue. Le prix total des accessoires peut dépasser 1 000 $. Une seule offre peut être appliquée à l'achat ou à la location d'un véhicule admissible. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford Canada au moment de la commande à l'usine ou de la livraison (mais pas dans les deux cas). Cette offre ne peut être combinée à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes à la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. Cette offre s'adresse aux résidants du Canada seulement. [1] Cotes de consommation de carburant estimatives pour le Ranger SPORT 2011. Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. La consommation réelle peut varier en fonction des conditions routières, du chargement du véhicule et des habitudes de conduite.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2011

Duceppe inquiet de l'entente sur Old Harry

PAUL JOURNET

LES-ÎLES-DE-LA-MADELEINE — La récente entente entre Québec et Ottawa sur le gisement Old Harry inquiète Gilles Duceppe.

Elle permettra à Québec de récolter 100 % des redevances d'une future exploitation du gisement pétrolier-gazier, situé dans le golfe du Saint-Laurent. Cette zone fait toutefois l'objet d'un moratoire jusqu'en 2012.

Mais comme plusieurs environnementalistes et Madelinots, Gilles Duceppe craint les risques pour les écosystèmes, le tourisme et les pêches. Il demande à ce qu'ils soient protégés. « Il faudrait un fonds d'indemnisation et de prévoyance (pour les communautés locales), comme c'est le cas à Terre-Neuve », a-t-il affirmé hier devant des militants dans le secteur de Cap-aux-Meules aux Îles-de-la-Madeleine.

Pour éviter des concessions territoriales, M. Duceppe demande aussi à Ottawa de signer l'entente sur la ligne territoriale de 1964. Le gisement est situé à cheval sur la frontière entre Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, à 80 kilomètres au large des Îles-de-la-Madeleine. Environ 70 % du gisement se trouve du côté québécois, selon le tracé de 1964. Ce tracé a été confirmé par deux tribunaux administratifs, mais Ottawa n'a pas apposé sa signature. Terre-Neuve utilise ce prétexte pour contester la frontière.

« Trop avantageux »

M. Duceppe demande à Ottawa de signer l'entente. Pourquoi aucun gouvernement fédéral ne l'a fait ? « Peut-être parce que le reste du Canada trouverait que c'est trop avantageux pour le Québec », répond-il.

L'entente doit mener d'ici deux ans à la création d'un Office Canada–Québec, selon le modèle de l'Office Canada–Terre-Neuve.

Au Parti conservateur, on qualifie M. Duceppe « d'éternel insatisfait », en soulignant qu'il critique les normes de l'Office avant même sa création. « Le Bloc cherche la chicane. Le développement des régions est le dernier de ses soucis », a réagi un stratège conservateur.

Dans son entente conclue avec le fédéral il y a plus de 25 ans, Terre-Neuve avait obtenu qu'on exclue les revenus pétroliers du calcul de la péréquation. La même chose n'est pas prévue pour l'instant pour Québec. M. Duceppe souhaite la même chose. « C'était bon pour Terre-Neuve, ça devrait être bon pour nous », a-t-il affirmé devant des militants aux Îles-de-la-Madeleine.

Le moratoire québécois se termine en 2012, alors que seront déposées les études environnementales stratégiques (EES) pour la zone où se trouve Old Harry. Québec doit ensuite consulter les populations locales. Une autre EES, circonscrite à la zone du gisement, pourrait être réalisée par la suite.

Pendant ce temps, Terre-Neuve s'apprête à exploiter sa portion du gisement dans les prochains mois. Le gouvernement Charest indique que Terre-Neuve est dans son droit. Gilles Duceppe, lui, demande à Ottawa d'étendre le moratoire à la portion terre-neuvienne du gisement, ce qui serait permis selon les termes de leur entente.

Motion unanime

L'Assemblée nationale a adopté hier une motion unanime pour condamner la garantie de prêt que les conservateurs ont annoncée pour le projet de câbles sous-marins permettant à Terre-Neuve d'exporter l'électricité du Bas-Churchill. Ils financeraient 4,2 des 6,2 milliards du projet.

Michal Ignatieff est favorable au projet. Le Bloc le dénonce fortement. M. Duceppe rappelle qu'Hydro-Québec n'a jamais reçu d'argent du fédéral pour transporter ou exporter son électricité. Il qualifie le prêt de « concurrence déloyale ».

LA PHOTO DU JOUR

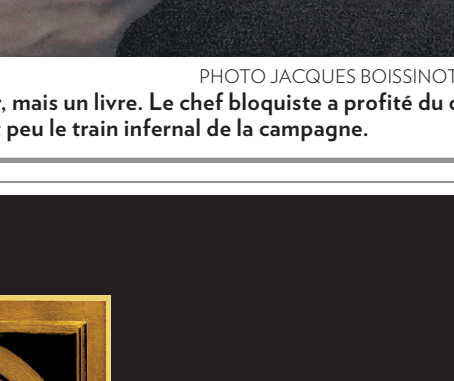


PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, n'a pas pris un bébé dans ses bras hier, mais un livre. Le chef bloquiste a profité du court répit lors du vol vers les Îles-de-la-Madeleine pour s'offrir une pause lecture et oublier un tant soit peu le train infernal de la campagne.

CHÂTEAU MAPLEWOOD






L'ADRESSE DE PRESTIGE

RÉSIDENCES D'EXCEPTION À OUTREMONT

Au Château Maplewood, les services et installations de classe internationale sont à votre disposition : vues imprenables sur la ville et la montagne, toitures végétalisées, terrasses privées au toit et loggias, chapelle historique, piscine et spa à l'eau de mer, gym et plusieurs autres services inclus ou à la carte.

Unités de 1 à 4 chambres à partir de 1260 pi ca.

Visitez notre condo témoin du 1420, boul. Mont-Royal

BUREAU DES VENTES | 1075, AV. LAURIER OUEST - T. 514.279.0440

HEURES D'OUVERTURE | SEMAINE 11-19 WEEKEND 12-17

WWW.CHATEAUMAPLEWOOD.COM

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2011

TRAIN DE CAMPAGNE



Au cours du prochain mois, notre journaliste Gabriel Béland va traverser le pays en train. D'Halifax à Vancouver, il va s'arrêter là où les caravanes électorales s'attardent peu. Aujourd'hui, il visite la circonscription d'Acadie-Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

L'Acadie nouvelle



GABRIEL BÉLAND

CARAQUET, N.-B. — Pour rejoindre la péninsule acadienne, on doit absolument emprunter la route. Le train ne s'y rend pas. Il faut donc descendre à la gare de Bathurst puis louer une voiture.

La route 11 n'est d'abord qu'une série de longues lignes droites, prises en étau par les arbres. Peu à peu, la baie des Chaleurs apparaît avec, au loin, la côte bleutée de la Gaspésie.

À mesure que la voiture fonce vers l'est, de plus en plus d'enseignes en français apparaissent en bord de route. Elles annoncent des plages, des casse-croûte, des motels tous fermés pour l'hiver. Nous sommes en avril et ce n'est pas encore la saison touristique en Acadie. Cette année, par contre, c'est bel et bien la saison des élections.

Il y a 15 ans encore, la péninsule acadienne était un château fort libéral. La circonscription francophone d'Acadie-Bathurst votait rouge avec la régularité d'un métronome : ses électeurs sont passés aux urnes à 31 occasions entre 1900 et 1997. Ils ont choisi le candidat libéral 29 fois.

Les francophones du Nouveau-Brunswick, qui représentent environ le tiers de la population de la province, sont historiquement très liés au PLC. « Les gens votaient rouge parce que le Parti libéral défendait davantage la religion catholique et les francophones, explique Chedly Belkhodja, politologue à l'Université de Moncton. C'était une question identitaire. »

La réforme du régime d'assurance chômage, menée en 1996 par le gouvernement libéral, a tout changé. Dans la péninsule, où la pêche est le principal moteur économique, plusieurs travailleurs saisonniers étaient furieux : du jour au lendemain, certains perdaient leurs prestations.

La colère grondait sur les quais. Elle a finalement éclaté aux élections de 1997, quand le néo-démocrate Yvon Godin a été élu dans Acadie-Bathurst, une première pour le NPD. Le score du Parti libéral venait de fondre de moitié. Il s'agissait d'une véritable raclée : le château fort était tombé.

Dans la nuit, le feu

Des dizaines de bateaux de pêche sont à quai au port de Shippagan. Leur hibernation achève et quelques hommes s'activent autour, s'attardant à les préparer à la saison qui s'en vient. Le soleil brille et une petite brise souffle sur la péninsule. La journée est belle.

C'est non loin de là, une nuit de mai 2003, que des pêcheurs ont mis le feu à une usine de transformation de poisson, à un entrepôt, à 150 casiers de pêche et à quatre bateaux. Plus de 200 travailleurs ont participé à l'émeute. Ils étaient furieux contre que le gouvernement fédéral – libéral – eut décidé d'abaisser les quotas de la pêche au crabe. À Shippagan, on peut encore voir les fondations de l'ancienne usine, qui n'a jamais été reconstruite.

« Les libéraux, pour moi, c'est fini », lance Louis-Paul Chiasson, qui bavardait hier avec des collègues sur les quais. « Godin fait le travail, dit le pêcheur de 22 ans. Il est excellent dans le dossier de l'assurance-emploi. »

Né à Bathurst, Yvon Godin est un ancien mineur, devenu syndicaliste, puis politicien. Il s'est toujours fait réélire avec des marges confortables depuis sa victoire-surprise de 1997. Pour le néo-démocrate, le vote de protestation est devenu un vote de confiance.

« Laurier nous a sauvé la vie »

« J'ai toujours voté libéral. Dans le coin, avant, ça votait rouge. »

Celui qui parle a 90 ans, mais sa voix est celle d'un homme qui en a 50. Rufin Gionet est né à Caraquet dans une famille de 12 enfants. Il a fait la guerre, a brièvement travaillé en Ontario, puis est revenu vivre en Acadie.

« J'ai choisi les libéraux quand j'étais jeune, comme papa. Les vieux Acadiens disaient : "Wilfrid Laurier nous a sauvé la vie." Un conservateur voulait fermer les écoles catholiques. Lui, il s'est fait élire et il a sauvé nos écoles. Il a sauvé les Acadiens. »

Dans son salon de Caraquet, le retraité admet qu'il aime bien le député sortant. Mais il va voter rouge encore une fois. Le NPD n'a aucune chance d'accéder au pouvoir, croit-il. « C'était plus facile dans le temps, quand on avait les rouges et les bleus », lance le vétéran, dépité.

Le politologue Chedly Belkhodja explique qu'à l'époque, les francophones « ne votaient pas pour le troisième parti parce que ça ne donnait rien. La culture du patronage était très forte. Yvon Godin a cassé ça en étant élu ».

Ce qui s'est cassé alors, c'est aussi le lien indéfectible entre les Acadiens et le Parti libéral. Aujourd'hui, leur vote ne loge à aucune enseigne, et tous les partis peuvent y prétendre. L'enjeu est de taille au Nouveau-Brunswick, où les libéraux ont perdu aux dernières élections la moitié des six sièges qu'ils détenaient.

La voilà, l'Acadie nouvelle, et bien malin qui peut prétendre savoir à qui ira son vote.

« J'ai choisi les libéraux quand j'étais jeune, comme papa. Les vieux Acadiens disaient : "Wilfrid Laurier nous a sauvé la vie." Un conservateur voulait fermer les écoles catholiques. Lui, il s'est fait élire et il a sauvé nos écoles. Il a sauvé les Acadiens. » — Rufin Gionet, 90 ans

Aujourd'hui, le vote des Acadiens ne loge à aucune enseigne, et tous les partis peuvent y prétendre. L'enjeu est de taille au Nouveau-Brunswick, où les libéraux ont perdu aux dernières élections la moitié des six sièges qu'ils détenaient.

LES RENCONTRES LA PRESSE
MERCREDI 27 AVRIL

L'ART D'ASSUMER SON OPINION

Un chroniqueur exprime son opinion mais y a-t-il des conséquences à s'exprimer librement ?

Venez découvrir comment nos chroniqueurs assument leur opinion quotidiennement.

SOIRÉE ANIMÉE PAR PATRICK LAGACÉ





MARIE-CLAUDE LORTIE

MARC CASSIVI



NATHALIE PETROWSKI



VINCENT MARISSAL

DATE LE MERCREDI 27 AVRIL 2011
HEURE 19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30
ENDROIT L'ASTRAL
305, RUE SAINTE-CATHERINE O., MONTRÉAL
MÉTRO PLACE DES ARTS

20 $ plus frais

BILLETS DISPONIBLES À :
Billetterie de l'Astral • Comptoirs Ticketmaster
Par téléphone au 1 855 790-1245
En ligne au *www.ticketmaster.ca*
Admission générale



La présidente de la CSDM plaide en faveur du bulletin unique

ARIANE LACOURSIÈRE

La présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Diane De Courcy, a fait une sortie médiatique, hier, pour défendre les nouveaux bulletins uniques qui arriveront dans les écoles primaires et secondaires du Québec dès septembre. Contrairement aux enseignants de la métropole qui critiquent vertement le nouveau bulletin, Mme De Courcy estime au contraire que cet outil d'évaluation est de qualité et « que le débat sur l'évaluation a assez duré ».

« Il faut passer à autre chose. On est satisfait du nouveau bulletin. On voulait qu'il soit plus clair pour les parents et que les connaissances soient bien indiquées et distinctes des compétences. C'est fait », a dit Mme De Courcy.

L'an dernier, la CSDM avait signé une entente avec l'Alliance des professeurs de Montréal réclamant la création d'un bulletin unique faisant une place plus grande aux connaissances. La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a accepté de revoir l'évaluation des apprentissages des élèves. La nouvelle mouture du bulletin unique est actuellement présentée aux enseignants de la province et sera utilisée dès septembre.

Mais les 8500 enseignants de l'Alliance n'aiment pas ce modèle. Lundi, ils ont annoncé qu'ils boycotteront les rencontres de formation sur le bulletin unique pour tenter de reporter d'un an son introduction. Le président de l'Alliance des professeurs, Alain Marois, explique que son syndicat réclamait « l'évaluation prioritaire et fondamentale des connaissances » et que cela n'est pas du tout présent dans le nouveau bulletin.

Mme De Courcy n'est pas de cet avis. Hier, elle a « invité amicalement » les enseignants de Montréal à respecter leur convention collective et à se présenter à la journée de formation sur le bulletin unique le 13 mai prochain. Mme De Courcy a assuré qu'il ne s'agit pas d'une menace et que les inquiétudes des enseignants sont « légitimes ». « C'est un enjeu important, le bulletin. Mais ça fait longtemps qu'on tourne autour du pot. C'est assez. Il faut aller de l'avant », a-t-elle déclaré.

Mme de Courcy a également fait parvenir une lettre à tous les parents de la CSDM pour présenter sa position et affirmer que « le nouveau bulletin qui sera en place en septembre prochain présente deux grandes qualités : il est simple à comprendre, et il est le même pour tous les élèves de toutes les écoles du Québec ». Le président du comité central de parents de la CSDM, Luc Desjardins, appuie lui aussi le nouveau bulletin. « Les professeurs ont le droit de s'exprimer. Mais on est surpris un peu. Ça fait 10 ans qu'on en parle, du bulletin. C'est assez », dit-il.

M. Marois martèle que les connaissances ne sont pas considérées dans le nouveau bulletin et que les parents seront trompés. « On veut bien discuter avec la CSDM. Mais présentement, il y a un écart très grand dans nos positions », affirme M. Marois.

HONDA

ÉVÉNEMENT AVANTAGE NUMÉRIQUE —Honda—



CR-V LX 2011
27 980 $

En location
0 $ comptant
324 $* 60 mois
Transport et préparation inclus

À l'achat
0 $ comptant
368 $** 84 mois
Transport et préparation inclus
Financement à 2,9 % à l'achat



Odyssey LX 2011
En location
398 $† 48 mois
2 851 $ comptant
Transport et préparation inclus



Pilot LX 2011
En location
488 $†† 48 mois
2 879 $ comptant
Transport et préparation inclus

L'Association des concessionnaires Honda du Québec | hondaquebec.ca

*L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2 roues motrices 2011 neuf (modèle RE3H3BEY). Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 590 $ et taxe sur le climatiseur de 100 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule : 27 980 $, transport et préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Le prix suggéré du véhicule inclut les frais de transport et de préparation et la taxe sur le climatiseur, de 30 912 $. Aucun acompte requis. Le prix suggéré du véhicule inclut les frais de transport et de préparation et la taxe sur le climatiseur, †L'offre de crédit annuel de 2,9 % pour un terme de 84 mois représente 368 $ par mois, dès frais de crédit de 2 966,06 $ pour une obligation totale de 30 912 $. Aucun acompte requis. Le prix suggéré du véhicule inclut les frais de transport et de préparation et la taxe sur le climatiseur de 100 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule : 31 680 $, transport et préparation et taxe sur climatiseur inclus. ††L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur l'Odyssey LX 2011 neuve (modèle RL5H2BE). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 590 $ et taxe sur le climatiseur de 100 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule : 36 510 $, transport et préparation et taxe sur climatiseur inclus. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidants du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et valides sur les véhicules en inventaire seulement. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

MONTRÉAL PLUS

Michael Applebaum devient le nº 2 de la Ville de Montréal

Le maire Tremblay passe la main à la présidence du comité exécutif

KARIM BENESSAIEH

Il faudra dorénavant parler de l'administration Tremblay-Applebaum.

Après avoir dirigé tout seul pendant un an et demi le comité exécutif de la Ville de Montréal, le maire Gérald Tremblay a passé le flambeau de la présidence hier à son fidèle lieutenant, Michael Applebaum. Comme à l'époque de Frank Zampino, le nouveau président a hérité de la responsabilité des finances, en plus de continuer de s'occuper d'urbanisme et des relations avec les arrondissements. « Je suis très fier et très honoré, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville. Il va y avoir des décisions courageuses et difficiles à prendre, notamment sur les régimes de retraite. »

Dans le cadre du remaniement annoncé à cette occasion, deux nouveaux venus font leur entrée au comité exécutif. Un ancien, Richard Deschamps, est promu vice-président et hérite des services aux citoyens. C'est lui qui deviendra une des figures les plus familières de l'administration, celui qui aura la tâche de convoquer régulièrement des conférences de presse sur le déneigement et la propreté.

Alan DeSousa, lui, perd la responsabilité des finances et conserve le dossier de l'environnement. Sa collègue Manon Barbe a également troqué le dossier du transport contre celui, moins prestigieux, des sports et loisirs. Ces décisions ne sont pas des « rétrogradations », a assuré avec vigueur le maire Tremblay, qui a présenté ces mandats comme « excessivement importants et exigeants ». Manifestement serein, M. DeSousa s'est présenté comme un « frappeur désigné », un soldat loyal prêt à aller défendre tous les dossiers chauds que lui confie son patron. « Je vois ça comme une opportunité, je vais avoir du *fun* », a-t-il assuré.

On a de plus annoncé le départ de Monique Worth, ex-responsable des sports et loisirs et mairesse de Pierrefonds-Roxboro, « pour des raisons personnelles ».

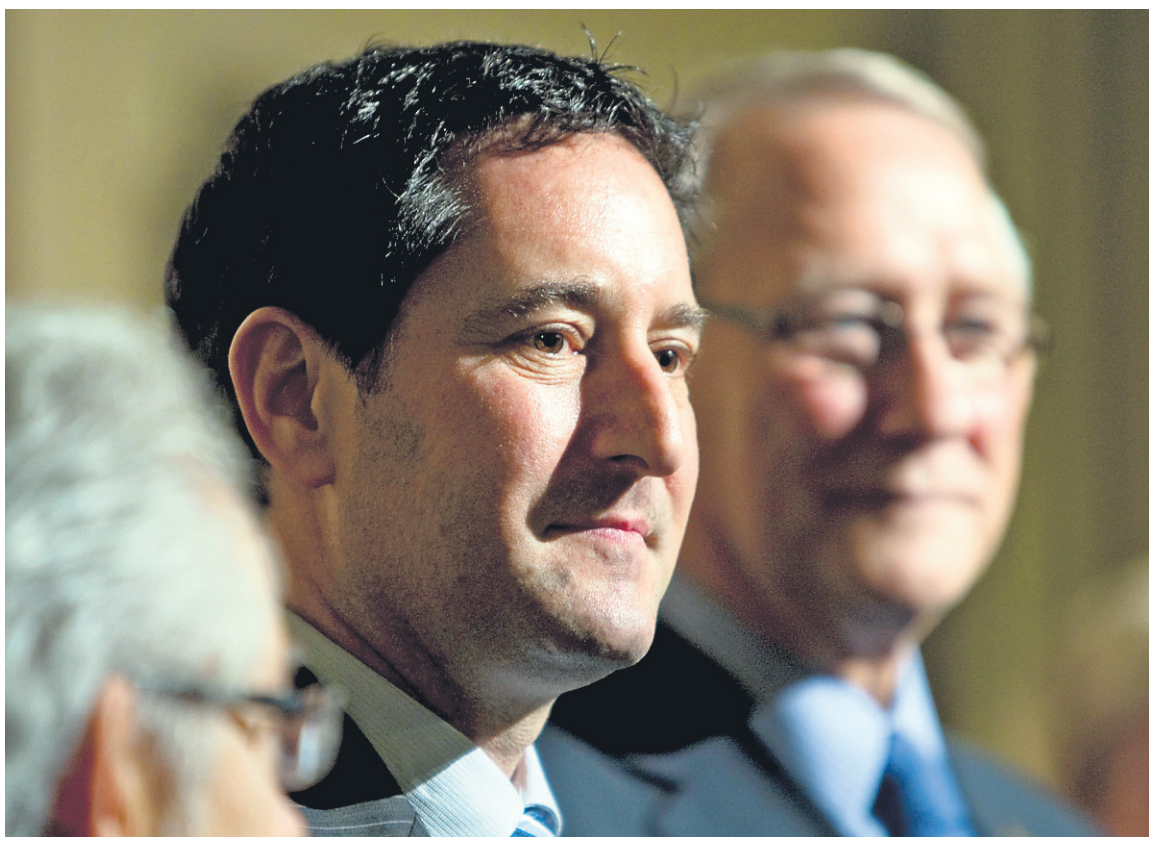


PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Michael Applebaum (au centre) a été nommé hier président du comité exécutif par le maire Gérald Tremblay.

Expérience « non concluante »

Le maire Tremblay a présenté son nouveau comité exécutif comme marquant « la fin d'une période de transition » entamée avec sa réélection en novembre 2009. « J'avais pris l'engagement de m'assurer personnellement de la mise en place d'une nouvelle gouvernance; c'est fait, a déclaré le maire. Nous avons tenté sincèrement l'expérience de la cohabitation (avec l'opposition). Elle s'est révélée non concluante. »

Pendant 16 mois, le comité exécutif a en effet incorporé au moins un membre de l'opposition. Tour à tour, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, puis la représentante de Vision Montréal, Lyn Thériault, en ont été expulsés. Dans le premier cas, on explique la décision par un manque de solidarité, dans l'autre, par une infraction à la loi électorale.

Les deux nouveaux venus au comité exécutif sont Gilles Deguire, maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, et Jocelyn Ann Campbell, conseillère d'Ahuntsic-Cartierville. Ils héritent respectivement des dossiers de l'habitation (qui inclut la salubrité et la lutte contre les punaises de lit) et du développement social et communautaire. Le maire conserve quant à lui la responsabilité des affaires internationales et de la démocratie. Le nouveau comité exécutif compte quatre femmes et six hommes, par ailleurs aidés par huit conseillers associés.

Un politicien discret

Celui qui est devenu le numéro 2 de la Ville de Montréal, Michael Applebaum, est entré en politique d'une façon peu classique: il avait mobilisé sa communauté contre le projet du maire Jean Doré de fermer 29 patinoires. Il s'est présenté aux élections municipales en 1994 et a remporté un siège de conseiller. Il a obtenu un second mandat en 1999. Il est maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce depuis 2001. Discret à l'endroit des médias, il s'est décrit en 2009 dans une publication de l'Ouest-de-l'Île comme un maire « homme de terrain » (*hands on*). Une courte biographie fournie par l'hôtel de ville le présente comme un « gestionnaire aguerri issu du monde des affaires » – il a notamment été courtier immobilier jusqu'en 2009.

Le remaniement du comité exécutif a été accueilli avec dérision par l'opposition officielle, qui l'a qualifié de « timide ». « Les changements annoncés ne laissent entrevoir aucun élan ni ouverture vers des changements substantiels dont Montréal a grand besoin », a déclaré la chef de Vision Montréal, Louise Harel. Elle croit que le fait qu'Alan DeSousa, un comptable agréé, ait perdu le dossier des finances est un aveu d'échec « qui laisse penser qu'il s'est avéré incapable de procéder aux économies récurrentes » promises par le maire Tremblay.

Sur Twitter, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a résumé le remaniement de façon lapidaire: « (Aux finances), on passe d'un comptable agréé à un ex-agent d'immeubles. »

VENTE
50
HEURES
8, 9 et 10 avril
JUSQU'À 50 % DE RABAIS
sur plusieurs modèles démonstrateurs
TPS + TVQ PAYÉES SUR TOUS VOS ACHATS
Fontaine
Meubles Décors
www.meublesfontaine.com
9780, Sherbrooke Est, Montréal | 514 352-3913

Le nouveau comité exécutif

› MICHAEL APPLEBAUM
Président du comité exécutif. Il conserve la responsabilité de l'urbanisme et des immeubles et se voit confier la responsabilité des finances, des relations avec les arrondissements, du capital humain, des services administratifs et des communications corporatives.

› ALAN DeSOUSA
Demeure vice-président du comité exécutif. Il se consacrera au développement durable, à l'environnement, aux grands parcs et aux espaces verts.

› RICHARD DESCHAMPS
Devient vice-président du comité exécutif. Il conserve les responsabilités du développement économique, des infrastructures et des grands projets (Montréal 2025). Il se voit également confier la responsabilité des services aux citoyens, du matériel roulant et des ateliers de la Ville de Montréal.

› MICHEL BISSONNET
Conserve les dossiers du 375e anniversaire de Montréal et des relations gouvernementales et se voit confier le dossier du transport.

› CLAUDE TRUDEL
Conserve ses responsabilités à la sécurité publique.

› HELEN FOTOPULOS
Demeure responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine.

› MARY DEROS
Demeure responsable des relations avec les communautés d'origines diverses et se voit confier le dossier de la jeunesse.

› GILLES DEGUIRE
Fait son entrée au comité exécutif. Il devient le nouveau responsable de l'habitation et du logement social.

› MANON BARBE
Continue d'assumer la présidence de la Conférence régionale des élus (CRE) de Montréal et se voit confier le dossier des sports et loisirs ainsi que des manifestations sportives internationales.

› JOCELYN ANN CAMPBELL
Fait son entrée au comité exécutif avec les responsabilités du développement social et communautaire, des familles et des aînés.

› GÉRALD TREMBLAY
Le maire conserve la responsabilité des affaires internationales et de la démocratie.

Source: Ville de Montréal



Des nouvelles de votre vie de quartier…



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE

Si tout se passe comme le veulent les propriétaires de la Maison Tendance de Beaconsfield, les démolisseurs pourront raser cette demeure historique dès le début juin.

Le permis de détruire de ce pavillon de bois construit à la fin des années 50 dans le cadre d'un programme d'architecture expérimentale pan-canadien a été délivré.

Tout ce qu'on attend, maintenant, c'est que le projet de remplacement pour le grand terrain faisant face au lac soit accepté par la Ville. D'abord par le Comité consultatif d'urbanisme. Puis par le conseil municipal.

Déprimant?

Totalement.

Lorsque j'ai demandé à un responsable de l'administration de Beaconsfield si le nouveau projet avait quoi que ce soit d'innovateur, d'architecturalement créatif, quoi que ce soit qui reprend le flambeau audacieux et visionnaire du bâtiment menacé, il a répondu tout de go « pas du tout ».

On parle plutôt de construire un bungalow, « pas du tout dans le même style ».

Bref, d'une maison peut-être jolie, peut-être ordinaire, probablement quelque part entre les deux mais surtout pas marquante. Et c'est ça qui est le plus déprimant dans cette histoire d'avril, mois du gris et de la « slush » qui tombe du ciel directement prémélangée: on détruit du « wow » pour le remplacer par du « bof ».

C'est ça qui est le plus déprimant dans cette histoire d'avril, mois du gris et de la « slush » qui tombe du ciel directement prémélangée : on détruit du « wow » pour le remplacer par du « bof ».

Il est encore possible que les choses changent, car le Comité d'urbanisme a demandé des modifications aux plans préliminaires présentés par les propriétaires du terrain. Et tant que le projet pour la nouvelle demeure unifamiliale n'a pas été accepté, le permis de démolition ne peut être activé.

Mais êtes-vous optimiste, vous?

■■■

Moi, il m'est difficile d'être optimiste en ce mois frisquet qui refuse de jouer franchement au printemps. Et il m'est difficile de croire que les élus et les responsables de Beaconsfield auront l'audace de trouver une porte de sortie respectueuse du patrimoine et honorable pour tout le monde dans cette histoire. Tout comme j'ai de la difficulté à m'enthousiasmer autant que les gens de la station CJAD pour un autre dossier municipal: ce projet-pilote de vente de légumes dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Interrogé par la station de radio au sujet de l'interdiction de la cuisine de rue à Montréal, le porte-parole de l'arrondissement a en effet confié qu'un projet-pilote de kiosques de rue pour la vente de nourriture était en marche. Mais en fait, m'a-t-on précisé, on parle de comptoirs de produits frais, surtout des légumes. En gros, m'a expliqué Jacques-Alain Lavallée, porte-parole de l'arrondissement, on veut multiplier les comptoirs de vente comme ce petit marché installé aux Habitations Jeanne-Mance, boulevard De Maisonneuve, à la fin de l'été dernier. « Les sites sont à identifier », a-t-il ajouté.

Parle-t-on de prêt-à-manger comme à Portland ou San Francisco, où on peut acheter un bol de soupe thaï, des dumplings coréens, de la salade d'algues ou des crêpes Suzette en plein air, au coin de la rue? Pas du tout.

Le projet, totalement différent, vise plutôt à rapprocher les légumes des citoyens dans des quartiers où les vendeurs de primeurs se font rares.

L'idée est excellente.

Mais on est loin des *schnitzels* ambulants ou du *laksa* à la sortie du métro.

Cela va sûrement décevoir les 782 fans (la dernière fois que j'ai regardé) de la nouvelle page Facebook demandant la légalisation de la « bouffe de rue à Montréal », qui espèrent voir un jour notre métropole accueillir une culture de l'alimentation en plein air aussi dynamique qu'elle l'est actuellement dans tant de grandes villes partout au monde.

■■■

Parlant de groupes Facebook et de Montréal: l'an dernier, des citoyens de Notre-Dame-de-Grâce, quartier montréalais et circonscription électorale qui a le plus haut taux de vote vert aux élections provinciales, ont lancé une pétition demandant l'installation de stations BIXI dans leur quartier, un des rares encore totalement privés de ces vélos municipaux.

Hier, appel à la Ville, chez BIXI, à l'arrondissement… « Alors, vous allez en installer des stations BIXI ou pas? »

Réponse: on ne vous le dit pas.

Je vous assure, j'ai dérangé beaucoup de gens et tout le monde m'a donné la même réponse. Même le conseiller municipal Peter McQueen de Projet Montréal n'a pas été en mesure de me dire clairement s'il y aurait des BIXI cette année à NDG ou pas. Utile pour le citoyen amateur de vélo qui se demande ce qui se passe autour de lui…

« On n'a pas l'impression d'être traités comme des citoyens de Montréal », remarque James McLean, un des pilotes de la pétition, qui n'a pas été capable d'avoir une réponse lui non plus. « Pour être honnête, je ne sais plus trop à qui m'adresser… »

M. McLean a présenté sa pétition et ses mille signatures au maire de l'arrondissement, Michael Applebaum. « Mais on ne dirait pas qu'il y a beaucoup de volonté politique pour trouver une solution… Il y a pourtant tellement de cyclistes à NDG. Mais ça n'a pas l'air du tout de préoccuper le maire. »

Quant aux gens chez Bixi, ils disent que « la semaine prochaine » on devrait en savoir plus.

Bravo encore pour la clarté et la transparence.

Tensions à la Société de transport de Laval

Un représentant syndical accusé de voies de fait

EXCLUSIF

CAROLINE TOUZIN

L'un des dirigeants du syndicat des chauffeurs de la Société de transport de Laval, Michel Fortin, vient d'être inculpé de voies de fait à la suite d'un incident violent survenu en février dans la salle des employés du métro Cartier.

La Presse a révélé récemment à quel point le climat de travail était tendu à la STL. Au terme d'une enquête de la police de Laval, Michel Fortin comparaîtra le 28 avril sous une accusation de voies de fait commis à l'endroit d'une collègue de travail.

La STL n'a pas attendu les conclusions de la cause devant les tribunaux pour réprimander son chauffeur. L'homme de 50 ans a été suspendu sans salaire pour trois mois. « Aucune forme de violence ni d'intimidation n'est tolérée à la STL », a indiqué sa porte-parole, Marie-Céline Bourgault.

Fortin a aussi remis sa démission à titre de vice-président trésorier au sein du bureau syndical. « Malheureusement, un événement disgracieux est venu ternir son image, effaçant du coup pour plusieurs, toute son implication positive des dernières années. Aujourd'hui, il (Fortin) regrette amèrement son geste, et il en paye chèrement le prix », a écrit le vice-président information du syndicat, Daniel Côté, dans le plus récent numéro du journal interne du syndicat, *Bonjour Bus*.

Le 23 février dernier, une poignée de chauffeurs en pause dans la salle des employés discutaient du travail de leurs dirigeants syndicaux. Certains se montraient critiques de l'entente intervenue en janvier dernier pour le renouvellement de la convention collective.

L'un des chauffeurs aurait alors composé le numéro de téléphone du bureau du syndicat, puis laissé son appareil ouvert afin que les dirigeants entendent la teneur des discussions. Une vingtaine de minutes plus tard, trois dirigeants du syndicat, dont le président, auraient surgi dans la salle des employés pour s'en prendre à l'un des chauffeurs qui avaient tenu des propos critiques. Les trois hommes avaient bu de la bière (la STL leur a ensuite imposé une suspension allant d'un à trois jours pour avoir consommé de l'alcool sur leur lieu de travail).

Une chauffeuse a alors demandé à ses collègues de la laisser souper en paix. Les trois dirigeants syndicaux ont accepté de sortir du local. Or, avant de quitter la pièce, Michel Fortin aurait donné un violent coup de pied sur le dossier de la chaise de la chauffeuse, laquelle s'est heurtée contre la table. Elle est en congé de maladie depuis.

Plusieurs employés de la STL ont confié à *La Presse* que cet incident n'était que la pointe de l'iceberg. Ces derniers se sentent intimidés par leurs dirigeants syndicaux. Des allégations que le syndicat balaie d'un revers de main. De son côté, la STL indique avoir eu vent de « situations d'intimidation » et assure qu'elle « agit en conséquence », a expliqué Me Bourgault.

Michel Fortin n'est pas le seul dirigeant du syndicat des chauffeurs d'autobus de Laval aux prises avec des démêlés judiciaires. Un autre membre du comité de direction, Serge Coderre, a été accusé de voies de fait et de menaces l'automne dernier à la suite d'une dispute avec un représentant de la CSN (centrale syndicale de laquelle le syndicat des chauffeurs de la STL s'est désaffilié récemment pour se joindre au SCFP-FTQ). Le procès de M. Coderre doit se tenir en septembre prochain.

PROMOTION

TRAITER L'ARTHRITE RHUMATOÏDE TRAITER L'ARTHROSE
Et prévenir la perte osseuse, voilà des fins recommandées de TERRE-MER^MC



Le SILICIUM ORGANIQUE QUE L'ON RETROUVE DANS TERRE-MER est un des éléments essentiels de la matière vivante, comme le prouvent les dosages effectués aussi bien chez les plantes et les animaux que chez l'homme. Dans le corps de ce dernier, on en trouve notamment dans les tissus et les cartilages. Mais la quantité de silicium organique diminue chez l'homme avec le vieillissement, et ce, de façon irréversible, car l'être humain est incapable de transformer le silicium minéral qu'il ingère (dans les aliments, les boissons) en silicium organique. Or, le silicium minéral n'est pas assimilable par l'organisme humain. Par contre, certaines plantes sont capables d'effectuer cette transformation. Plantes que l'on retrouve dans Terre-Mer.

Les molécules organo-siliciées, biodisponibles et assimilables par l'organisme humain, sont présentes dans les os et les cartilages, c'est pourquoi Terre-Mer les utilisent pour traiter l'arthrite rhumatoïde et l'arthrose et prévenir la perte osseuse, tel qu'en fait foi la licence de Terre-Mer. Nous avons ajouté à la silice de la prêle des acti-marin, véritable cadeau de la mer pour vos cheveux et vos ongles. OUI, les capsules Terre-Mer sont utilisées également pour renforcer les ongles et les cheveux.

Ce tourbillon de molécules végétales fait partie de la multitude de nutriments naturels nécessaires au bon fonctionnement des articulations, des ongles et des cheveux, tout simplement.

Optimisez votre biomécanique articulaire avec TERRE-MER. La mécanique va mal? Ça se passe pas? Avec TERRE-MER, votre déséquilibre articulaire n'aura pas le dernier mot.

TERRE-MER ne présente aucune toxicité. Il ne provoque aucun effet secondaire. Et il agit en parfaite synergie avec Thermo-Gel (produit de santé naturel homologué), utilisé pour soulager les douleurs articulaires.

ACHETEZ UN CONTENANT DE 30 CAPSULES ET OBTENEZ-EN UN GRATUITEMENT.*
Offre valide du samedi 9 avril au mardi 12 avril 2011.*
Votre choix. Lire l'étiquette.
Produit de santé naturel homologué : NPN 02237906.

fabriqué au québec

www.bio-actif.com

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est, Montréal
514 279-3709
www.johanneverdon.com

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier, Laval
450 688-5455

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1128, boul. St-Joseph, Terrasses Des Lilas
Drummondville
819 850-1705

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy
418 656-1266

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord
Repentigny
450 657-2032

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades, St-Bruno
450 653-6009
(Promenades St-Bruno)

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
819 378-7777

Boutique Luc Mathieu
2522, rue King Ouest, Sherbrooke
819 823-3322

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

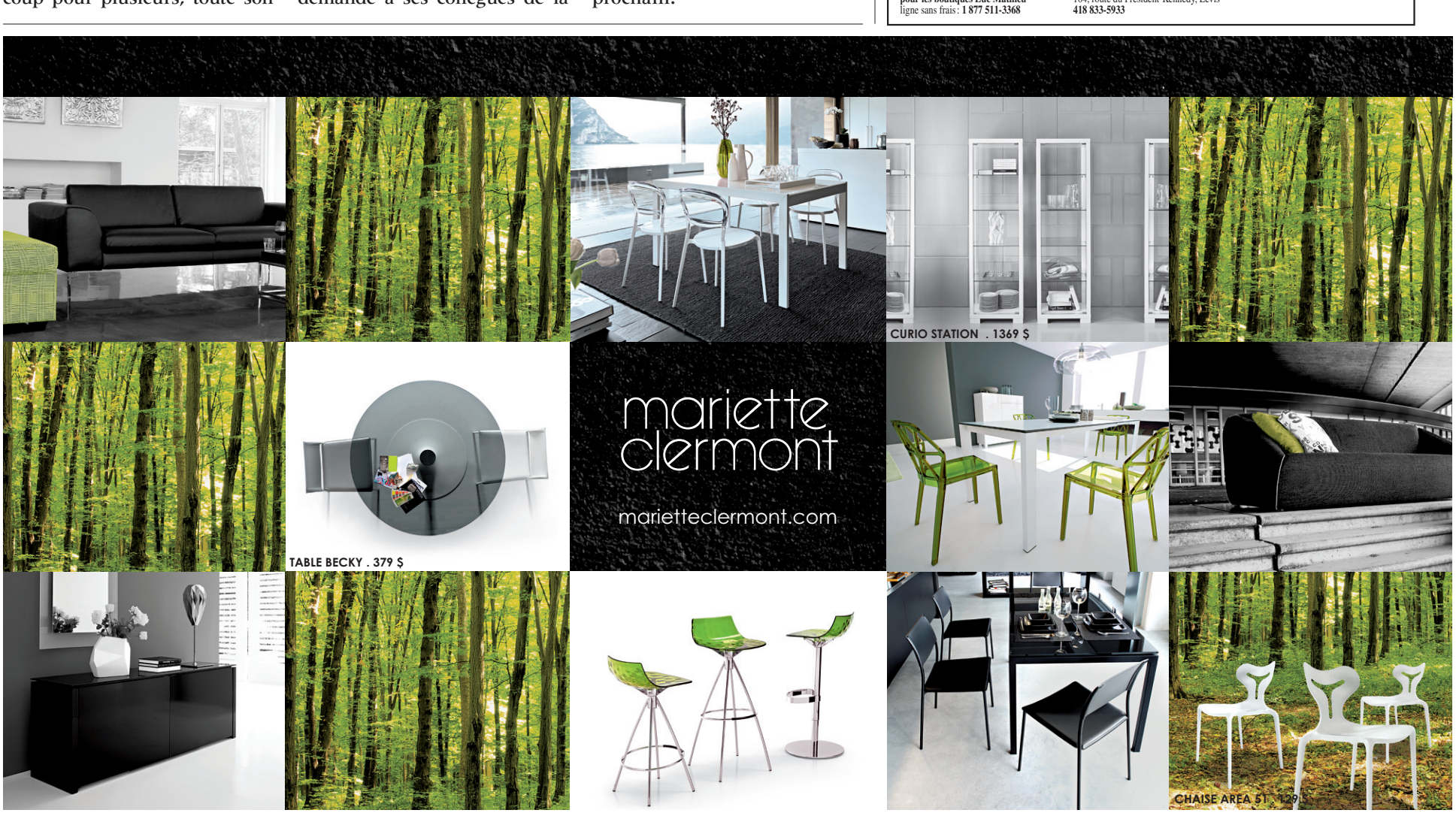
Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport
418 667-0070

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Ferti 2000: commandes postales
Tél. : 514 272-1365.
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
• Lundi au vendredi 9 h à 17 h
• Samedi et dimanche 8 h 30 à 17 h

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais : **1 877 511-3368**

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, Lévis
418 833-5933



ÉDUCATION

Des raisons de s'indigner



RIMA ELKOURI
CHRONIQUE

« L'éducation est un droit ». Dans la forêt de pancartes portées par les étudiants qui ont manifesté contre la hausse des droits de scolarité la semaine dernière, ce slogan écrit au feutre rouge. D'autres avaient des arguments moins étoffés du genre : « WTF la hausse ? »

Peu importe le ton sur lequel le message est scandé, les étudiants, qui ont promis de camper devant les bureaux de la ministre de l'Éducation, n'entendent pas ranger leurs pancartes et leurs porte-voix. Ils ont bien des raisons de s'indigner.

« L'éducation est un droit ». Voilà qui sonne comme un principe de la Révolution tranquille délavé par le temps – certains diront « dépassé ». Car il y a à peine 50 ans, l'éducation était perçue comme un luxe au Québec. Seule une toute petite élite y avait accès. En 1964, à la lumière du rapport Parent qui proposait de démocratiser l'école, ce qui était un luxe est devenu un droit. Et aujourd'hui ? Aujourd'hui, l'éducation est de moins en moins perçue comme un droit et de plus en plus comme un produit de consommation. On parle d'éducation comme on parle de REER, en empruntant la langue des banquiers. L'étudiant est un « client » qui « investit » dans son éducation pour un jour avoir un « retour sur son investissement ». Les universités sont des outils de croissance économique. Hors de cette logique, vous n'êtes qu'un utopiste qui n'a rien compris au problème du sous-financement des universités.



Si on considère vraiment que l'éducation est un droit, il faut s'assurer que ce droit soit accessible, sinon cela demeure un privilège. Il va de soi qu'une hausse annoncée de 75 % sur cinq ans des droits de scolarité à l'université n'est pas exactement une mesure incitative.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

On peut débattre longtemps de comptabilité et du « qui devrait financer quoi et comment ». Mais la question de fond n'est pas tant celle du coût que celle de la valeur qu'une société accorde à l'éducation. Pas la valeur marchande (même s'il y en a une), mais la valeur tout court qui guide tout le reste. L'éducation est-elle un luxe ? Est-ce un outil de croissance économique ? Ou est-ce avant tout un droit qui permet à une société de mieux se développer, d'aspirer à un bien commun ?

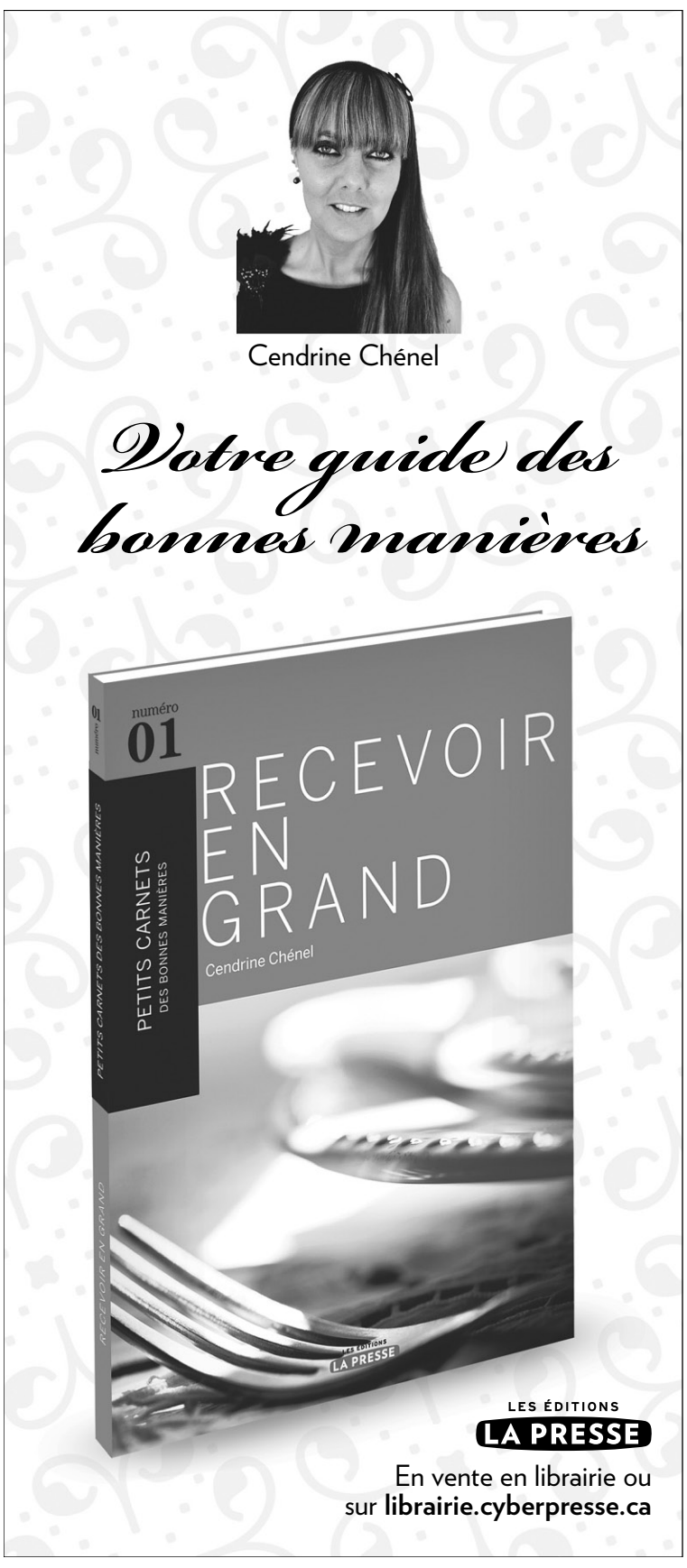
En 1959, moins de 4 % de la population québécoise avait la chance de fréquenter une école professionnelle ou l'université. Cinquante ans et une révolution plus tard, on constate que plus de 20 % de la population a fréquenté l'université. Le progrès est incontestable. Mais les acquis demeurent fragiles. La valorisation des études supérieures n'est pas encore bien enracinée dans la société québécoise.

Si on considère vraiment que l'éducation est un droit, il faut s'assurer que ce droit soit accessible, sinon cela demeure un privilège. Il va de soi qu'une hausse annoncée de 75 % sur cinq ans des droits de scolarité à l'université n'est pas exactement une mesure incitative. Il va de soi aussi que de refiler une facture salée à des jeunes qui peinent déjà à joindre les deux bouts et doivent souvent travailler de longues heures pour payer leurs études ne l'est pas non plus, même si on promet une bonification des prêts et bourses.

Même si on ne peut établir de lien évident de cause à effet entre les droits de scolarité et la fréquentation universitaire, on aurait tort de sous-estimer les effets pervers d'une hausse aussi importante. On se rappellera que la fréquentation universitaire au Québec a tout de même baissé de près de 7 % à la suite de la hausse importante des droits de scolarité au début des années 90. Des hausses semblables en Ontario et en Colombie-Britannique n'ont pas entraîné les mêmes effets. Ce qui laisse penser qu'au Québec, plus qu'ailleurs au Canada, les gens sont plus sensibles à la question du coût. Pourquoi ? Parce que les revenus y sont plus bas et que le niveau de scolarisation de la génération de parents, dont les enfants ont l'âge d'aller à l'université, plus faible.

Certaines études soulignent que ce n'est pas tant les coûts réels des études postsecondaires qui découragent les plus pauvres d'y accéder que la perception de ces coûts et le fait d'en sous-estimer les bénéfices. Le goût d'étudier (ou de ne pas étudier) se transmet de génération en génération et est grandement influencé par la scolarisation des parents. Malgré tout, une proportion importante des étudiants québécois réussissent à briser le moule en étant les premiers de leur famille à mettre les pieds à l'université. Une hausse substantielle des droits de scolarité comme celle annoncée par Québec ne peut que les décourager.

On sait que la grande majorité des étudiants doivent déjà travailler en plus d'étudier à plein temps. Le revenu moyen des jeunes de moins de 24 ans qui ont déjà obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire n'est que de 13 500 $. Avec la nouvelle hausse qui les prendra à la gorge, combien seront poussés à abandonner leurs études ? Le décrochage universitaire a aussi un coût. Aux États-Unis, où le taux de décrochage universitaire est plus élevé qu'à l'école secondaire, on a déjà calculé que les abandons après une première année d'études postsecondaires coûtaient plusieurs milliards de dollars aux contribuables. Un bien mauvais calcul. Pour ceux qui décrochent. Et pour toute la société.



L'offre de cours de français au cégep sera bonifiée

JOCELYNE RICHER
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Québec s'apprête à délier les cordons de sa bourse en vue de rehausser la maîtrise du français par les cégépiens, tant anglophones que francophones.

Mais le gouvernement n'imposera pas de nouvelles exigences aux élèves des cégeps à ce chapitre.

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, annoncera dans les prochains jours la signature d'une entente de partenariat entre son ministère et la Fédération des cégeps, en vue de mettre en place un plan d'action de promotion du français.

L'entente visera à étendre et financer l'offre de cours de français au cégep, destinés à ses différentes clientèles, qu'il s'agisse d'élèves francophones, anglophones ou allophones.

L'annonce, dont la ministre a livré les grandes lignes hier, surviendra quelques jours après le dépôt d'un avis du Conseil supérieur de la langue française (CSLF), qui recommandait au gouvernement de hausser les exigences linguistiques au cégep. Le CSLF en faisait une condition pour faire en sorte qu'il ne soit pas nécessaire de rendre un jour obligatoire la fréquentation du cégep en français pour tous les francophones et allophones.

Le gouvernement refuse d'étendre la loi 101 au cégep, contrairement à l'opposition péquiste qui juge nécessaire d'aller en ce sens pour mieux protéger le français au Québec.

Avec son plan d'action, Québec misera donc plutôt sur l'augmentation de l'offre de services aux élèves de cégeps.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

La ministre Line Beauchamp annoncera dans les prochains jours la mise en place d'un plan d'action de promotion du français dans les cégeps.

« On a établi un cadre sur lequel, notamment, on va pouvoir parler d'une offre accrue de services pour améliorer la maîtrise du français, et ce, tant dans les cégeps francophones qu'anglophones », a précisé la ministre Beauchamp, lors d'un bref point de presse.

Dans son avis, le CSLF donnait raison au gouvernement dans son refus d'étendre au cégep la contrainte législative en vigueur au primaire et au secondaire pour les francophones et allophones depuis plus d'une trentaine d'années. Le CSLF recommandait notamment que les cégeps anglophones rehaussent leurs exigences quant à la compétence linguistique en français, « de telle sorte que la maîtrise du français de tous les diplômés soit meilleure qu'à leur entrée au collège ».

Il recommandait aussi que tous les cégeps, francophones ou anglophones, renforcent les mesures de soutien linguistique offertes à tous les élèves, mais particulièrement les anglophones et les allophones.



« C'est bien parti ! »

Excuses et débats civilisés marquent les débuts du nouveau président de l'Assemblée nationale

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Les députés ont rendu la vie facile à Jacques Chagnon pour sa première période des questions comme président de l'Assemblée nationale, hier. Les débats sont restés civilisés. Rien à voir avec le climat hargneux de la semaine dernière. « Continuez comme ça, c'est bien parti ! » a lancé M. Chagnon après son baptême du feu.

Le ton a été donné dès l'ouverture de la séance. La ministre du Travail, Lise Thériault, a finalement présenté ses « plus sincères excuses » pour ses propos du 24 mars qui ont provoqué une crise parlementaire.

« Je souhaite ardemment (…) que mes collègues acceptent mes excuses et que nous puissions tous faire notre travail dans le respect, peu importe nos opinions. » — Lise Thériault, ministre du Travail

Rappelons que Mme Thériault avait menacé de nommer publiquement les députés de l'opposition qui sollicitent les ministres afin d'obtenir des subventions pour leurs commettants. Le président d'alors, Yvon Vallières, avait passé l'éponge. Furieux, le Parti québécois envisageait de lui retirer sa confiance. M. Vallières a préféré démissionner. Un nouveau président, Jacques Chagnon, a été élu mardi.

Dans sa courte déclaration, Lise Thériault a dit qu'elle a « un profond respect pour le rôle et les fonctions que doivent exercer les députés » et qu'elle n'a « jamais eu l'intention de brimer les droits des députés ni de les empêcher de faire leur travail, et encore moins de les blesser ». « Je souhaite ardemment, par respect pour cette assemblée, mais surtout par respect pour la population que nous représentons, que mes collègues acceptent mes excuses et que nous puissions tous faire notre travail dans le respect, peu importe nos opinions », a-t-elle ajouté.

Au cours de la période des questions, l'opposition a évité les sujets litigieux qui ont souvent fait déraper les débats.

Une seule intervention

Le nouveau président Jacques Chagnon n'a eu à intervenir qu'une seule fois. C'était pour rappeler à l'ordre la députée péquiste Monique Richard qui, abordant la violence dans les écoles, a reproché au gouvernement de « se cacher ». Cette expression est interdite en vertu du lexique des « propos non parlementaires », a rappelé M. Chagnon. Pour une rare fois, les leaders parlementaires du gouvernement et de l'opposition, Jean-Marc Fournier et Stéphane Bédard, ne se sont pas chamaillés.

Fait cocasse, Jacques Chagnon a commis quelques accrocs au protocole. Il a oublié le traditionnel « moment de recueillement » avant le début des travaux. Il s'est amendé rapidement, invitant les députés à se recueillir comme d'habitude. « Le métier va rentrer », a laissé tomber M. Chagnon.

Le nouveau président a appelé le député de Marquette par son nom, François Ouimet. Or la règle veut que l'on appelle un parlementaire par sa fonction – député ou ministre.

Yvon Vallières a mis les pieds au Salon bleu pour la première fois depuis sa démission, vendredi. Redevenu simple député, il hérite d'un fauteuil dans les banquettes arrière.



PHOTO CLÉMENT ALLARD, LA PRESSE CANADIENNE

La ministre du Travail, Lise Thériault, a présenté hier ses « plus sincères excuses » pour ses propos du 24 mars qui ont provoqué une crise parlementaire.

OBERSON



LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ CHEZ OBERSON

SPÉCIAL 249,95$ COURANT : 389.95 $
MIELE UMBRIA 100
Cadre aluminium, 21 vitesses
Grandeurs 14, 16,18 et 20 pouces
Modèles pour hommes et femmes*



Miele

SPÉCIAL 89,95$
MIELE BB12
Modèle junior
COURANT : 119.95 $



ROCKY MOUNTAIN STRIKE
Cadre aluminium, 21 vitesses
Grandeurs : 13,5, 15, 16,5, 18 et 19 pouces
Modèles pour hommes et femmes*

SPÉCIAL 349,95$
COURANT : 499.95 $



K2 SEISMIC 90 ET ZOE 90
Modèles hommes et femmes
Roues de 90 mm, roulements ILQ 9



ROLLERBLADE MICRO 8.0
Patins junior extensibles pour garçons et filles
Grandeur : 12 à 2, 2 à 5 et 4 à 7
Roues de 72 mm, roulements SG5
89,95$
COURANT : 119.95 $

K2 ROADIE
Modèles hommes et femmes
Roues de 80 mm, roulements Abec 5

SPÉCIAL 119,95$
COURANT : 149.95 $





199,95$
COURANT : 269.95 $

*Certaines grandeurs et couleurs peuvent ne pas être disponibles. Quantités limitées et photos à titre indicatif seulement. - Détails en boutique

LAVAL
1355, boul. des Laurentides
DIX30
8680, boul. Leduc

Heures d'ouverture :
Lundi au Merc. 10h à 18h
Jeudi et Vend. 10h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 10h à 17h
*Détails en boutique

NOUVELLE COLLECTION DE VÊTEMENTS 2011
adidas Bench. OAKLEY Loué THE NORTH FACE QUIKSILVER SCOTCH&SODA PeakPerformance ROXY BILLABONG

PRO CYCLE Les VÉLOCISTES
TOUS LES VÉLOS 2010 sont réduits de 20% à 30%
GT JAMIS Miele BONELLI FELT MINELLI scott brodie

TOUS LES PATINS À ROUES ALIGNÉES 2010 sont réduits de 20% à 30%
K2 ROLLERBLADE FILA Rbk MISSION CCM

MONDE

Pour un retrait de Jérusalem-Est et du Golan

Un nouveau plan de paix voit le jour en Israël



PHOTO BAZ RATNER, REUTERS

Yuval Rabin, fils du premier ministre assassiné Yitzhak Rabin, est l'un des signataires du nouveau plan de paix.



JANIE GOSSELIN

JÉRUSALEM — Une quarantaine d'anciens militaires, responsables des renseignements, politiciens et autres personnalités israéliennes ont présenté hier un nouveau plan pour la paix. Le document, remis au premier ministre Benyamin Nétanyahou, préconise la création d'un État palestinien. Il prévoit aussi le retrait d'Israël de Jérusalem-Est et du Golan syrien, occupés depuis 1967.

L'idée de cette feuille de route est née en 2008. Les hommes d'affaires Koby Huberman et Yuval Rabin, fils du premier ministre assassiné Yitzhak Rabin, discutaient politique.

Ils se sont penchés sur l'Initiative de paix arabe, présentée en 2002 par le roi d'Arabie Saoudite et entérinée par la Ligue arabe. Ce plan, dont les grandes idées sont reprises dans la nouvelle « Initiative de paix israélienne », prévoyait une normalisation des relations entre Israël et les pays arabes, moyennant une « solution juste » pour les réfugiés palestiniens et le retrait d'Israël de tous les territoires annexés en 1967.

Plan « unique »

« Notre plan est unique en Israël parce qu'il se penche sur une paix pour l'ensemble de la région, et non pas uniquement sur le conflit israélo-palestinien », explique M. Huberman.

Il reconnaît que les concessions seraient difficiles à accepter pour plusieurs, tant du côté israélien que palestinien.

« Les solutions sont douloureuses pour tout le monde, note M. Huberman. Aucun de nous ne pourra réaliser son rêve. Les Palestiniens ne retrouveront pas le droit complet de retour. Les Israéliens ne pourront pas garder Jérusalem unifié en Israël. Mais pour obtenir la paix, il faut faire des compromis. »

Le plan prévoit garder les nouveaux quartiers de la colonisation juive à Jérusalem-Est, mais implique le retrait des colonies dans la majeure partie de la Cisjordanie.

Dani Dayan, dirigeant de la principale organisation de colons, Yesha, balaie d'un revers de main l'initiative, qu'il qualifie « d'opération de relations publiques sans valeur officielle ». « Les Palestiniens n'ont jamais accepté et n'accepteront jamais un tel plan, dit-il. La création de deux États n'est pas une solution, c'est créer un problème plus grand. »

Peres à Washington

Yossi Alpher, coéditeur du webzine Bitterlemons, croit aussi que l'initiative aura peu d'impact, même s'il la juge positive. « Ce n'est pas une grande innovation, mais le *timing* est important », souligne-t-il.

La publication du document coïncide avec la rencontre à Washington du président américain Barack Obama et de son homologue israélien Shimon Peres. Il est aussi rendu public à un moment où les soulèvements dans le monde arabe inquiètent Israël.

CHAMBLY Honda CHAMBLYHONDA.COM
ST-BASILE Honda STBASILEHONDA.COM
HAMEL Honda HAMELHONDA.COM
› OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 21 H
420 VÉHICULES EN INVENTAIRE
APPELEZ-NOUS !
LIVRAISON IMMÉDIATE !
CIVIC BERLINE 2011
LOCATION 60 MOIS 242 $* /MOIS 0 $ COMPTANT
✔ TOIT OUVRANT ✔ TOUT ÉQUIPÉ
✔ JANTES DE 16 POUCES ✔ MIROIRS CHAUFFANTS ✔ ET BEAUCOUP PLUS...
CR-V LX 2011
ACHAT 84 MOIS 368 $† /MOIS 0 $ COMPTANT
CENTRES HONDA • OUVERT LE SAMEDI
SABRE 2010 12 999 $**
GL1800ALA - GOLDWING 2010 24 699 $**
CRF250RA 7 349 $**
TONDEUSE - HRS2164PDC 409 $**
TRX250XB 5 799 $**
HORS-BORD - 2DKOSCHC 1049 $**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
CENTRE HAMEL 514 875.1919 450 491.8444
CENTRE CHAMBLY 450 658.2453 1 877 656.0070
RIVE-NORD
HAMEL Honda
332, rue Dubois, St-Eustache
450 491-8444 • 514 875-1919
RIVE-SUD
CHAMBLY Honda 850, boul. Périgny Chambly, Route 112 450 658-6699
ST-BASILE Honda 135, boul. Sir-Wilfrid-Laurier St-Basile, Route 116 450 461-9999
* L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline SE manuelle 2011 neuve (modèle FA1E6BJX). Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12¢/km excédentaire. Transport et préparation de 1 395 $ ainsi que la taxe d'air de 100 $ inclus. † Offre d'une durée limitée et sujette à l'approbation du crédit de Services Financiers Honda Inc. (SFHI). Un montant de 20 325 $ au taux de crédit annuel de 2,9 % pour un terme de 84 mois représente 268 $ par mois, des frais de crédit de 2 157,60 $ pour une obligation totale de 22 482,60 $ Aucun acompte requis. Le prix suggéré du véhicule inclut les frais de transport, de préparation et la taxe sur le climatiseur. À la location et à l'achat, la valeur de la carte d'essence est incluse dans la mensualité annoncée ci-dessus. Taxes, droits et immatriculation en sus. Détails sur place DIVISION MOTO : ♦♦ Taxes en sus.



PHOTO BEN CURTIS, AP

Un insurgé libyen jette un coup d'œil à la porte ouest d'Ajdabiya. Les forces loyalistes avancent vers cette ville de l'est de la Libye détenue par les rebelles.

« Notre cher fils Baraka Hussein Abu Oumama »

Le colonel Kadhafi écrit à Barack Obama

D'APRÈS AP ET AFP

WASHINGTON — Mouammar Kadhafi a écrit directement à Barack Obama, hier, pour lui demander de faire cesser ce qu'il qualifie de « guerre injuste », tout en lui souhaitant bonne chance dans la campagne pour sa réélection en 2012. Washington a réagi sèchement à ce message, réclamant des actes et non des mots.

« Vous êtes un homme qui a assez de courage pour annuler l'action mauvaise et erronée » de l'OTAN en Libye, écrit le dirigeant libyen dans une lettre de trois pages obtenue par l'Associated Press. « Je suis certain que vous êtes capable d'endosser une telle responsabilité. »

« Notre cher fils, Excellence, Baraka Hussein Abu Oumama (sic.), votre intervention au nom des États-Unis est un devoir afin que l'OTAN se retire définitivement des affaires libyennes », poursuit-il.

La lettre, envoyée au département d'État, a aussitôt été transmise à la Maison-Blanche, selon un responsable américain qui a vu la lettre.

« Pour servir la paix mondiale (...), l'amitié entre nos peuples (...) et pour le bien de (...) la coopération contre la terreur, vous êtes en position de garder l'OTAN loin des affaires libyennes », écrit Mouammar Kadhafi.

Départ exigé

Le secrétaire de presse de la Maison-Blanche, Jay Carney, a confirmé que la présidence avait reçu la missive – « évidemment pas la première ».

« Il n'y a aucun mystère quant à ce qui est attendu à présent de M. Kadhafi », a pour sa part réagi la secrétaire d'État Hillary Clinton. Elle a de nouveau sommé le dirigeant libyen d'opter pour un cessez-le-feu et de retirer ses troupes. « Une décision doit être prise quant à son départ du pouvoir et (...) son départ de Libye », a-t-elle ajouté.

L'OTAN PROMET D'AIDER MISRATA

L'OTAN, mise en cause par les insurgés, a promis hier de protéger les habitants de Misrata, ville de l'Ouest libyen bombardée par les forces de Mouammar Kadhafi. Troisième ville du pays à 200 km à l'est de Tripoli, Misrata est assiégé depuis plus d'un mois et demi par les pro-Kadhafi. À Naples, un responsable de l'OTAN a toutefois souligné la difficulté de la tâche, les forces loyalistes se cachant parmi des civils. Dans l'Est, les forces gouvernementales avancent en direction d'Ajdabiya, aux mains des rebelles. « (Elles) deviennent une menace directe pour cette ville et au-delà, pour Benghazi », fief de l'opposition, a prévenu le contre-amiral britannique Russ Harding, commandant adjoint de l'opération « Unified Protector ». Les combats se sont poursuivis hier dans la région de Brega, à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest d'Ajdabiya. — d'après l'AFP

GEORGES ST-PIERRE
DROIT DEVANT
XY
consultez notre version en ligne sur kiosque.cyberpresse.ca

Abidjan plonge dans la terreur

Tirs nourris autour de la résidence de Laurent Gbagbo, qui résiste dans son bunker

D'APRÈS L'AFP

ABIDJAN — La force française Licorne a de nouveau frappé hier soir à Abidjan des objectifs militaires à la résidence où se terre le président ivoirien sortant Laurent Gbagbo, qui refusait toujours de se rendre, quelques heures après un assaut manqué des forces d'Alassane Ouattara.



PHOTO REBECCA BLACKWELL, AP

Des hommes capturés par les forces pro-Ouattara sont détenus à une station-service près d'une importante entrée d'Abidjan.

Alors que lundi soir, des bombardements de la France et de l'ONU – sur la résidence, notamment – avaient fait s'écrouler l'essentiel du régime, mais sans obtenir que M. Gbagbo jette l'éponge, les tirs d'hier soir sont survenus à l'occasion d'une exfiltration réussie de l'ambassadeur du Japon.

Face aux « tirs nourris des forces pro-Gbagbo, situées dans et autour de la résidence présidentielle » et « notamment dirigés » vers la résidence voisine de l'ambassadeur de France, « avec des intrusions », la force française a effectué des « tirs de riposte par hélicoptère », selon l'ambassade de France.

« Armes lourdes »

À la demande de l'ONU et du Japon, la force Licorne est « intervenue ce soir (hier) pour exfiltrer l'ambassadeur et ses collaborateurs de la résidence du Japon », sur les toits de laquelle « des miliciens pro-Gbagbo avaient installé des armes lourdes », « menaçant les ambassadeurs voisins et les populations civiles », indique-t-elle. L'ambassadeur japonais Yoshifumi Okamura et ses collaborateurs « sont désormais sains et saufs et en sécurité au camp (militaire français) de Port-Bouët », dans le sud d'Abidjan, ajoute-t-elle.

Il n'était pas possible dans l'immédiat de dire quels armements avaient été atteints dans la résidence, qualifiée par une source diplomatique de « vraie poudrière ».

Selon une source proche de l'opération, « au moins un » blindé a été « neutralisé » par un tir de Licorne dans la caserne de la Garde républicaine voisine de la résidence de M. Gbagbo.

Un habitant de la zone a fait état de près d'une dizaine de tirs des hélicoptères français.

Selon l'ambassadeur du Japon, quatre membres de son personnel local avaient « disparu », et un de ses collaborateurs a été « blessé » lors de l'attaque de ces hommes en armes.

Washington appelé à l'aide

À Washington, un responsable du département d'État avait indiqué que les diplomates indiens, israéliens et japonais en Côte d'Ivoire ainsi qu'une vingtaine de journalistes ont sollicité l'aide des États-Unis pour quitter Abidjan.

Dissident renommé disparu en Chine

Ai Weiwei fait l'objet d'une enquête pour « crimes économiques »

D'APRÈS L'AFP

PÉKIN — La police a ouvert une enquête sur l'artiste contestataire Ai Weiwei pour « crimes économiques », a rapporté aujourd'hui l'agence Chine nouvelle, tandis que sa famille était toujours dans une attente angoissante, trois jours après son arrestation.

L'information lapidaire de l'agence officielle n'a pas été confirmée par Lu Qing, épouse d'Ai Weiwei, qui a déclaré à l'AFP n'avoir « pour l'instant aucune nouvelle des autorités sur le sort d'Ai Weiwei ».

« Je suis dans l'attente de ses nouvelles », a-t-elle ajouté, la voix étouffée par des sanglots.

« J'ai vu la nouvelle sur l'internet, mais pour l'instant, c'est dur de savoir ce qui se passe », a dit de son côté à l'AFP l'avocat Liu Xiaoyuan.

L'arrestation de Ai Weiwei dimanche à l'aéroport de Pékin et sa détention dans un lieu tenu secret ont soulevé une vague de protestations à l'étranger.

Selon un quotidien chinois, le dissident s'apprêtait « à franchir la ligne rouge ».

Washington, Paris, Londres et Bruxelles se sont dits préoccupés du sort de cet artiste qui a eu maille à partir avec le régime communiste au cours des dernières années en raison de ses critiques virulentes.

Amnistie internationale et d'autres organisations de défense des droits de l'homme ont également appelé à sa libération.

BOMBAY®

VESTIBULE · ART MURAL · ÉCLAIRAGE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50 %*

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE SEULEMENT!



ÉCONOMISEZ 300 $
Commode St-Emilion
Solde 399 $ Cour. 699 $



ÉCONOMISEZ 250 $
Miroir rond Sheldon
Solde 349 $ Cour. 599 $



19 $ ch
Certaines lampes de buffet
Cour. 49 $



ÉCONOMISEZ 250 $
Souvenirs perdus
Solde 249 $
Cour. 499 $

Décarie, coin Jean Talon *514 341 4927*
Le Carrefour Laval *450 978 5362*
Centre Rockland *514 344 4688*
Kirkland *514 428 0606*
Les Galeries d'Anjou *514 352 7696*
Place Rosemère *450 979 2772*
Place Ste-Foy *418 651 7664*
Quartier Dix30 *450 462 2535*
Carrefour Champêtre *450 534 0611*

www.bombay.ca

* *Le rabais s'applique sur les prix courants*

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN

Al-Qaïda se réimplante

Les combattants d'Al-Qaïda se réinstallent progressivement dans la zone orientale de l'Afghanistan, profitant du retrait des troupes américaines de la région, rapporte le *Wall Street Journal*. Citant des sources américaines, afghanes et talibanes, le quotidien assure que ce retour d'Al-Qaïda dans la région inquiète autant qu'il déçoit les responsables américains. – AFP

GRANDE-BRETAGNE

Assange : examen de l'appel

L'examen de l'appel interjeté par le fondateur du site internet WikiLeaks, Julian Assange, de la décision de l'extrader vers la Suède aura lieu les 12 et 13 juillet dans la capitale britannique, a annoncé la Haute Cour de Londres. Il est recherché par la Suède dans une double affaire de violences sexuelles, notamment de viol. Il a toujours nié les faits qui lui sont reprochés. – AFP

MEXIQUE

Hôtesses de l'air nues

Après un calendrier « sexy » en novembre pour compenser leurs pertes de salaires, six hôtesses de l'air de Mexicana se sont mises à nu dans l'édition mexicaine de *Playboy* en attendant le redécollage de la compagnie clouée au sol depuis août. « Les photos n'offensent personne et ce que nous souhaitons, c'est travailler », a déclaré Rosa Maria Arcos, porte-parole des hôtesses. – AFP



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Manifestation d'employés de Mexicana, le mois dernier, à Mexico.

LE CHIFFRE DU JOUR

4

Le chef de l'Église catholique belge, l'archevêque André-Joseph Léonard, a été entarté à quatre reprises mardi lors d'une conférence, a indiqué hier « l'Internationale pâtissière », qui reproche au prélat ses positions sur l'homosexualité et sur l'avortement. Des images de l'archevêque ont été diffusées sur le site de partage de vidéos YouTube. – AFP

PROCÈS DU RUBYGATE

Berlusconi brille par son absence



MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
MILAN

« Leur décision témoigne d'un manque total de respect pour le système judiciaire et la population italienne », a lancé hier à *La Presse* Erica Ama, qui battait le pavé devant le tribunal de Milan à l'occasion de l'ouverture du procès du Rubygate.



PHOTO LUCA BRUNO, AP

Des partisans de Silvio Berlusconi lui ont crié leur soutien devant le tribunal de Milan, brandissant même un sous-vêtement féminin, pendant que d'autres manifestants le huaient.

La femme de 24 ans ne digérait pas que le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, ait fait savoir que ses fonctions « institutionnelles » ne lui donnaient pas le temps d'assister à l'audience, expédiée en quelques minutes. Et que ses deux avocats, qui siègent comme députés, se soient fait remplacer pour des raisons similaires.

Le coloré politicien de 74 ans est accusé d'avoir eu des relations sexuelles payées avec une femme mineure au moment des faits allégués, Karima El Mahroug, connue sous le nom de Ruby la voleuse de cœurs. La justice lui reproche par ailleurs d'avoir abusé de son pouvoir en intervenant auprès d'un haut responsable de la police pour la faire libérer après son arrestation dans une histoire de vol.

La procureure au dossier, Ilda Boccassini, affirme que le chef du gouvernement a eu plusieurs relations sexuelles avec Mme El Mahroug à l'issue de soirées érotiques dans un palais de Milan où étaient convoquées des dizaines de jeunes femmes. Trois proches de Silvio Berlusconi font l'objet d'une enquête, soupçonnés d'avoir orchestré un réseau de prostitution en sa faveur.

Hier matin, plus d'une centaine de journalistes italiens et étrangers se sont présentés au tribunal de Milan pour assister à l'ouverture officielle du procès, très attendu. La salle d'audience, sous forte protection policière, avait été repeinte pour l'occasion et des draps blancs avaient été installés pour cacher les cages dans lesquelles comparaissent normalement les détenus.

Après avoir pris connaissance de « l'empêchement institutionnel » de Silvio Berlusconi, les juges qui chapeautent le procès – trois femmes – ont entendu les personnes qui souhaitaient se constituer partie civile en raison des dommages subis dans cette affaire.

Le véritable préjudice

L'avocate de Karima El Mahroug, aussi absente, a annoncé qu'elle ne se porterait pas partie civile. Paola Boccardi a souligné que sa cliente – qui nie toute relation sexuelle avec le chef du gouvernement italien – n'a subi aucun préjudice du fait d'avoir fréquenté le politicien.

Le véritable préjudice, a-t-elle noté, vient du fait que des médias ont présenté la jeune femme comme une prostituée sans raison. Des personnes la sollicitent régulièrement aujourd'hui « pour lui demander de faire bunga bunga », a souligné Me Boccardi.

L'avocat présent pour représenter Silvio Berlusconi, Giorgio Perroni, s'est félicité de la décision de la jeune femme, relevant qu'elle confirmait la version du politicien sur la nature amicale de leur relation.

Il a indiqué que la défense ne savait pas encore si elle déposerait une requête pour faire suspendre le procès en attendant une décision de la Cour constitutionnelle relativement à la juridiction du tribunal. Le Parlement, où le chef du gouvernement dispose de la majorité, estime que la cause devrait être entendue par un tribunal spécial pour les ministres.

Il pourrait s'écouler plusieurs mois avant qu'une décision soit prise, retardant d'autant les procédures, qui doivent officiellement reprendre le 31 mai.

« Honte »

Dans la rue, les développements du jour n'ont rien fait pour apaiser les tensions relatives au Rubygate, qui divise profondément les Italiens.

« J'ai honte du chef du gouvernement (...) Il ne respecte pas la loi même s'il est un citoyen comme moi. S'il respectait la loi, il n'aurait pas fait toutes ces horreurs », a déploré Maria Provini, une retraitée de 70 ans venue manifester devant le tribunal.

De l'autre côté de la rue, un groupe de partisans criait son soutien au chef du gouvernement, arguant « qu'il n'a rien fait de mal ». Un vieil homme brandissait fièrement la reproduction d'un journal du jour demandant qu'Ilda Boccassini soit traînée en justice pour ses actions.

La présence d'une foule de manifestants et de journalistes constituait une source d'amusement pour Antonio Polverino, qui gère un immeuble adjacent au tribunal. « Silvio Berlusconi est un personnage qui ne laisse personne indifférent », a-t-il noté.



PHOTO VINCENZO TERSIGNI, REUTERS

Les premiers rescapés, dont une femme enceinte, ont été amenés en fin de matinée dans la petite île italienne de Lampedusa, où certains, épuisés, en état de choc et en hypothermie, ont reçu des soins médicaux et des boissons chaudes.

Naufrage meurtrier en Méditerranée

Au moins 150 réfugiés morts ou disparus

D'APRÈS L'AFP

ROME — Environ 150 réfugiés somaliens ou érythréens sont morts ou portés disparus et seule une cinquantaine a pu être sauvée après le naufrage en Méditerranée de leur embarcation en provenance de la Libye, ont indiqué hier les autorités italiennes.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), citant des réfugiés secourus, a pour sa part indiqué qu'« environ 300 personnes » se trouvaient à bord, ce qui porterait le bilan à environ 250 morts ou disparus.

À Strasbourg, les députés européens ont observé une minute de silence « à la mémoire des victimes de l'immigration ».

« Nous avons repéré une vingtaine de corps et nous avons secouru et tiré vivantes de la mer 48 personnes », a déclaré à l'AFP le capitaine de vaisseau Vittorio Alessandro, porte-parole des garde-côtes à Lampedusa.

Trois autres immigrés ont été sauvés par un bateau de pêche italien.

Les premiers rescapés, dont une femme enceinte, ont été amenés en fin de matinée dans la petite île italienne de Lampedusa où certains, épuisés, en état de choc et en hypothermie, ont reçu des soins médicaux et des boissons chaudes.

Les premiers témoignages sont poignants. Un jeune Somalien, Karim, mimant le coup de poing du boxeur, a raconté à l'agence Ansa avoir été obligé de se défendre de deux compagnons de voyage ne sachant pas nager qui s'agrippaient à lui dans l'eau.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE

RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur cyberpresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence AIR CANADA RioTintoAlcan Financière Manuvie Pour votre avenir

Impasse budgétaire aux États-Unis

Le jour J approche



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Vendredi soir, faute d'un accord sur le budget 2011, quelque 800 000 fonctionnaires américains tomberont en chômage temporaire, entraînant une paralysie de l'État fédéral dont les conséquences pourraient miner la reprise économique, selon Barack Obama.

« Lorsque le gouvernement cesse ses activités, un entrepreneur qui attendrait de décrocher un prêt public pourrait ne pas ouvrir, et ceux qui prévoyaient embaucher n'auraient pas de travail », a déclaré le président américain hier lors d'une visite dans une usine de Pennsylvanie.

« Ce sont des choses qui affectent les familles moyennes tous les jours, et cela affecterait notre économie au moment où elle commence à repartir », a-t-il ajouté.

Ce message était destiné autant à la population américaine qu'aux républicains du Congrès. Ceux-ci réclament de 40 à 61 milliards de dollars de réductions supplémentaires pour le reste de l'exercice budgétaire 2011, qui prend fin le 30 septembre. Les démocrates ont accepté des coupes de 33 milliards de dollars.

L'impasse entre les deux camps découle du fait que le budget 2011 n'a toujours pas été adopté. Depuis le début de l'exercice budgétaire courant, six lois de finances provisoires ont assuré le financement des activités de l'État fédéral. La sixième arrive à échéance vendredi soir.

Lutte contre le déficit

Le président républicain de la Chambre des représentants, John Boehner, a annoncé hier son intention de tenir aujourd'hui un vote sur une nouvelle loi de finances provisoire qui permettrait de financer l'État fédéral une semaine de plus. Il a par ailleurs reproché au chef de la Maison-Blanche de ne pas jouer un rôle constructif dans la lutte contre le déficit.

« J'aime le président en tant que personne, mais un président doit montrer la voie. Il ne l'a pas fait avec le budget l'année dernière et de façon évidente, il ne l'a pas fait avec celui de cette année », a-t-il dit hier après une réunion avec les représentants de son parti.

Le chef de la majorité démocrate du Sénat, Harry Reid, a déjà laissé entendre qu'il s'opposerait à une nouvelle loi de finances provisoire.

À l'issue d'une rencontre à la Maison-Blanche avec John Boehner et Harry Reid, tard hier soir, le président Obama a affirmé que les différends entre les deux camps sur le budget étaient en train de se réduire, afin d'éviter un premier blocage de l'État fédéral depuis ceux de 1995 et 1996, survenus au cours d'une confrontation semblable entre le président républicain de la Chambre des représentants Newt Gingrich et le président démocrate Bill Clinton.

Lors d'une paralysie de l'administration fédérale, seuls les services essentiels fonctionnent, dont ceux liés à la sécurité. Avec l'AFP

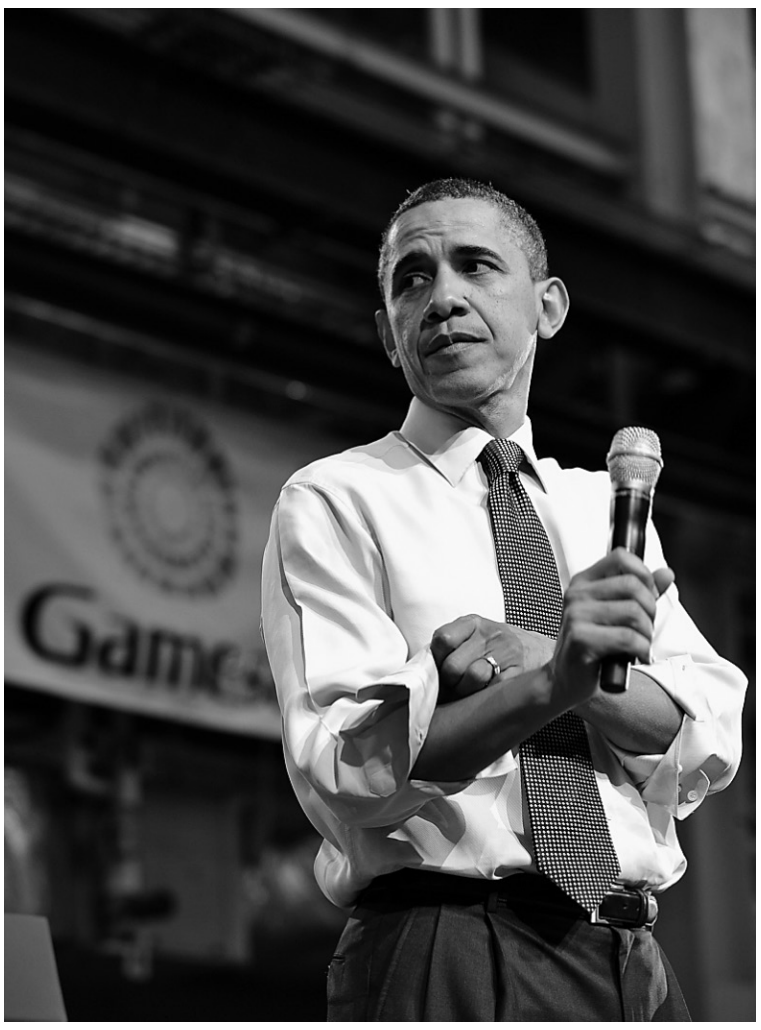


PHOTO MANDEL NGAN, AFP

Le président Barack Obama devait rencontrer hier soir à la Maison-Blanche John Boehner et Harry Reid pour tenter d'éviter un premier blocage de l'État fédéral depuis ceux de 1995 et 1996.

L'ABC DU BUDGET

Deux batailles budgétaires se déroulent simultanément à Washington. Elles illustrent la division des pouvoirs au sein du gouvernement américain.

La première concerne le budget 2011 qui n'a toujours pas été adopté. L'autre bataille porte sur le budget 2012. Comme le veut la règle, le président a été le premier à lancer le processus pour cet exercice en présentant en février un projet de budget prévoyant 1100 milliards de dollars d'économies sur 10 ans.

Les deux chambres du Congrès – le Sénat et la Chambre des représentants – peuvent cependant choisir d'ignorer les recommandations du président. Le président de la commission budgétaire de la Chambre, Paul Ryan, a démontré ce pouvoir mardi en présentant un projet de budget prévoyant 5800 milliards de dollars d'économies sur 10 ans.

Les deux chambres doivent concilier leurs divergences d'opinions sur le budget avant d'en présenter une version définitive au président, qui peut soit l'approuver ou le rejeter (par voie de veto).

— Richard Hétu, collaboration spéciale



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Glenn Beck

Glenn Beck perd sa tribune

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Depuis trois ans, Glenn Beck fait la pluie et le beau temps les jours de semaine, de 17h à 18h, sur Fox News, la chaîne d'information continue la plus regardée aux États-Unis.

Au sommet de son succès, l'animateur conservateur attirait plus de 2,5 millions d'auditeurs, dont plusieurs partageaient ses opinions controversées sur sa cible préférée, Barack Obama, qu'il a tour à tour qualifié de communiste, de fasciste et de raciste.

Mais le règne de Glenn Beck à Fox News tire à sa fin. L'animateur, a-t-on annoncé hier, quittera son émission éponyme plus tard cette année pour se concentrer sur divers projets, dont certains pourraient être diffusés sur la chaîne qui l'emploie présentement.

Il faut comprendre que les cotes d'écoute de Glenn Beck ont chuté de 40 % de janvier 2010 à janvier 2011 et que 300 annonceurs, dont plusieurs prestigieux, ont boycotté son émission depuis qu'il a traité le premier président noir de raciste.

Au cours des derniers mois, les patrons et les collègues de Beck auraient également exprimé leur exaspération face aux théories de plus en plus bizarres ébauchées par l'animateur.

VACANCES VOYAGE

CE SAMEDI | LES PUCES À PARIS

Tous les samedis dans LA PRESSE

AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC



Découvrez le Spa du Manoir !

Forfait Vieux-Québec
• 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
• Petit déjeuner américain
• Accès à la piscine intérieure / au sauna / au club de santé
• Frais de service

À partir de 149$ PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS
VALIDE JUSQU'AU 8 MAI 2011

Chambre seulement
À partir de 129$ PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS
VALIDE JUSQU'AU 8 MAI 2011

HÔTEL MANOIR VICTORIA

Nos 16 forfaits sont disponibles en certificats-cadeaux

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463-6283



FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Une occasion unique



FRANÇOIS CARDINAL
francois.cardinal@lapresse.ca

Il semble maintenant évident que le pont Champlain, s'il ne s'écroule de lui-même, devra être démoli au profit d'un nouveau lien entre Montréal et la Rive-Sud, comme le réclamera la coalition Champlain cet après-midi.

Le défi sera épique, la facture salée et les désagréments, considérables.

On peut voir cela comme un problème, le pelleter en avant comme l'ont fait les conservateurs. Mais on peut aussi voir là une occasion unique de transformer la mobilité dans la région métropolitaine.

La reconstruction du pont Champlain doit servir à transformer la mobilité dans la région.

Cet énorme chantier en devenir – à l'horizon 2020 – nous permet en effet d'envisager dès aujourd'hui la ville de demain, de réfléchir à la façon optimale d'imbriquer les pièces du casse-tête que sont Turcot, Bonaventure, Champlain ainsi que les autoroutes 25 et 30.

Première chose à faire: s'avouer que les problèmes de congestion seront monstrueux et ce, peu importe si le pont tient debout jusqu'à la fin des travaux. Il faut donc d'ores et déjà prévoir une solution de remplacement qui ne peut qu'être collective.

À l'instar de ce qui a été déployé à la suite de l'effondrement du viaduc du Souvenir, il faut miser sur les moyens de transport peu coûteux et rapidement réalisables. Il faut, au cours des cinq prochaines années, étendre de façon importante les voies réservées comme souhaite le faire l'AMT, multiplier les mesures préférentielles aux feux de circulation et ajouter de nombreux circuits d'autobus reliant l'île à la Rive-Sud.

Ce faisant, on créera une solution immédiate pour les banlieusards qui veulent éviter les affres des travaux à venir. Mais on mettra aussi la table pour les futurs péages dont l'implantation deviendra peu à peu inévitable. Et pas que sur Champlain.

On le voit avec l'autoroute 25, on le verra avec la 30, puis avec le futur pont. Cela, éventuellement, obligera les autorités à revoir la tarification du réseau pour éviter « les couches superposées de péage », comme l'a souligné le président de la Chambre de commerce de Montréal, Michel Leblanc.

L'occasion est donc parfaite pour implanter le péage régional aux heures de pointe, sur l'ensemble des ponts, afin de réduire le nombre d'autos et de rendre le financement plus équitable.

Mais pour ce faire, pour accroître l'acceptabilité sociale, il faut non seulement développer une solution de remplacement en transports collectifs, mais aussi consacrer les fonds recueillis à l'entretien des routes. Les sommes ainsi dégagées pourront être réaffectées aux transports en commun.

Dernier point, l'ensemble des ponts gérés par le fédéral devrait, pour des raisons évidentes d'autonomie et de simplification des structures, être transféré à Québec, avec une compensation à l'avenant. La province n'en voulait pas jusqu'ici, mais la construction d'un nouveau pont change complètement la donne.

Il s'agit là d'un défi majeur. Mais le grand avantage de la reconstruction du pont Champlain, c'est qu'il nous permet de voir venir. À condition de s'y mettre tout de suite.

La fin de Nortel



ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

La mise à l'encan de milliers de brevets détenus par Nortel est un triste rappel de sa gloire passée. D'autant plus que la valeur stratégique de ce type de propriété intellectuelle ne cesse de s'accroître, comme en témoignent les 900 millions offerts par Google.

Ces quelque 6000 brevets et demandes de brevet constituent le dernier morceau de choix restant sur la carcasse de Nortel. Mais il est un peu tard pour s'élever contre ce dépeçage. C'est avant, lorsque la société licenciait par milliers, que sa comptabilité déraillait et que ses dirigeants se succédaient à un rythme effarant en empochant des primes faramineuses, qu'il aurait fallu s'inquiéter. Se demander si l'on pouvait se permettre de perdre une entreprise de cette envergure. Et réagir en conséquence.

Aujourd'hui, plus de deux ans après la mise à l'abri des créanciers, le vide laissé par le géant des télécoms est plus évident que jamais. Et à moins que l'ontarien RIM (mieux connu sous sa marque BlackBerry) ne remporte l'enchère, les brevets développés à grand renfort de crédits d'impôt aboutiront probablement entre des mains étrangères.

Même si cette liquidation ordonnée n'émeut pas autant que, disons, une offre hostile sur le leader mondial de la potasse, une réflexion s'impose. La propriété intellectuelle est une ressource non renouvelable de grande valeur. Le Canada devrait se doter d'orientations claires pour ne pas être pris au dépourvu devant de telles transactions.

Certes, ce n'est pas tous les jours qu'un portefeuille de cette envergure est mis en vente. Mais la question va se poser de nouveau, c'est certain. Le brevet est une devise de plus en plus convoitée, en particulier dans le secteur des hautes technologies.

C'est d'ailleurs pourquoi Google a accepté de faire la mise de départ officielle, alors qu'on se serait attendu, dans un processus d'enchère, à ce qu'elle cache son jeu jusqu'à la dernière minute. Son offre de 900 millions est en fait très stratégique. C'est un avertissement à tous ceux qui envisagent de la poursuivre en vertu de leurs propres brevets. « Une des meilleures défenses contre ce genre de litige est (ironiquement) d'avoir un formidable portefeuille de brevets », a fait valoir l'avocat-conseil de Google.

Ces brevets de télécom aideraient à soutenir sa plateforme pour téléphones intelligents Android. Et surtout, ils lui donneraient matière à contre-attaquer les entreprises technos qui la traînent en justice. Une sorte de police d'assurance juridique pour réduire le nombre de litiges ou, à tout le moins, en faciliter le règlement.

Plusieurs autres sociétés, dont Ericsson, Nokia, Alcatel-Lucent, HTC ou Apple, risquent aussi d'être intéressées. Selon des spécialistes de l'industrie, la mise pourrait grimper jusqu'à 2 milliards.

Combien Google est-elle prête à allonger pour gagner cette enchère? Difficile à dire. Seule certitude: le Canada, lui, aura bientôt tout perdu.

ÉLECTIONS: LE SUSPENSE CONTINUE!



DROITS RÉSERVÉS / **serge.chapleau@lapresse.ca**

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LA PRESSE DÉBATS – PARTICIPEZ

TROP DE SONDAGES?

Depuis le début de la campagne électorale fédérale, les sondages se multiplient. Les médias en publient-ils trop? Reflètent-ils fidèlement l'état de l'opinion publique? Influenceront-ils votre vote?

Lisez le point de vue, notamment, de Philippe Faucher, Richard Vigneault, Paul Daniel Muller... et surtout, faites valoir le vôtre.

QUESTION DU JOUR



Êtes-vous surpris que le Canadien soit parvenu à s'assurer d'une place en séries cette saison?

OUI > 40 % **NON > 53 %**
JE NE SAIS PAS > 6 %
Résultats à 21h, hier: 11 882 répondants

BLOGUE DE L'ÉDITO > **LA LOI 101 ET LES CÉGEPS: UN SAGE CONSEIL** PAR ANDRÉ PRATTE

OPINION

Manque de transparence

Le gouvernement Harper n'a pas expliqué les effets de la réduction des impôts des sociétés

JEAN-PIERRE AUBRY



L'auteur est économiste et fellow associé du CIRANO.

Une des mesures adoptées par le gouvernement Harper qui suscitent de nombreuses discussions publiques est la réduction du taux d'imposition du revenu des sociétés. Ce taux est passé de 18 % à 16,5 % le 1er janvier 2011 et il devrait être réduit à 15 % le 1er janvier 2012.

Cette mesure fiscale était incluse dans le plan budgétaire 2010 et a été approuvée par le Parlement canadien l'an dernier. Elle faisait aussi partie implicitement du plan budgétaire 2011 et a joué un rôle important dans le rejet de ce plan par les trois partis de l'opposition et le renversement du gouvernement Harper.

Aujourd'hui, cette mesure joue un rôle important dans la campagne électorale. D'un côté, le Parti conservateur annonce qu'un gouvernement Harper maintiendra cette mesure. D'un autre côté, le Parti libéral promet qu'un gouvernement Ignatieff remontra le taux d'imposition à 18 % et le maintiendra à ce niveau dans son prochain mandat. Le PLC évalue que cette mesure permettra au gouvernement fédéral d'accroître ses revenus de 5,2 milliards de dollars par année. C'est avec ces revenus additionnels que le PLC compte payer presque l'entièreté de ses promesses électorales qui se chiffreraient, selon son « livre rouge », à 5,6 milliards par année.

Il est intéressant de noter que malgré l'importance de cette mesure fiscale, le gouvernement Harper et le PCC ont été très peu loquaces sur ses effets. Dans le plan budgétaire 2010, on s'est borné à dire qu'elle permettrait d'améliorer la position concurrentielle du Canada et de créer des emplois. Il n'y avait aucune présentation des effets spécifiques de cette mesure sur les revenus du gouvernement ou sur l'emploi.

Dans le plan budgétaire de 2011, il y avait encore moins d'information, comme si on voulait que le public et les analystes oublient qu'elle était là. La raison de ce silence serait que le gouvernement Harper avait déjà été inclus cette mesure dans son plan budgétaire 2010. Elle était en arrière-scène et avait un effet sur les revenus du gouvernement et possiblement sur la croissance du PIB et de l'emploi décrite dans ce plan.

Pourtant, le gouvernement Harper a à sa disposition des ressources ayant une grande expertise pour évaluer les effets de ce type de mesure fiscale.

Comme le gouvernement a jugé bon de ne pas présenter les effets de cette importante mesure fiscale sur le PIB, sur l'emploi et surtout sur les revenus du gouvernement pour chacune des cinq années de son plan budgétaire, il est difficile de dire si cette évaluation est trop petite ou trop grande, et différente de celles présentées dans diverses études. De plus, on ne peut pas dire que l'impact sur les revenus du gouvernement est différent en 2011-2012 et 2012-2013 de celui calculé par le Parti libéral.

En somme, le Parti conservateur nous demande de lui faire confiance quand il nous dit que c'est important, mais pour le reste, c'est la boîte noire. C'est un peu comme s'il fallait faire un choix idéologique, sans poser plus de questions. Pourtant, il a à sa disposition des ressources (notamment au ministère des Finances) ayant une grande expertise pour évaluer les effets à court, moyen et long terme de ce type de mesure fiscale sur différentes grandes variables économiques et financières.

Quand on y pense, cette façon de faire a été de nombreuses fois utilisée par le gouvernement Harper. On n'a qu'à penser aux dossiers suivants où l'information donnée par ce gouvernement sur les coûts associés à différents programmes/projets a été absente ou incomplète et trompeuse: le registre des armes à feu, l'achat des F35, l'allongement des peines de prison...

Cette façon de faire est totalement à l'opposé de la présentation dans les plans budgétaires de minuscules programmes ayant des effets d'à peine un ou deux millions de dollars sur les dépenses annuelles du gouvernement.

Ce manque de transparence nuit grandement à la qualité du débat public.

À BIEN Y PENSER

Ma famille a perdu sa colombe aux mains d'un homme. Pas un jour où je ne pense à elle. On se refait une vie avec un vide, un vide qui nous hante, un vide cruel et sans réponse. En apprenant la décision du TNM, ma gorge s'est nouée. En écoutant Lorraine Pintal expliquer ce choix artistique, ce choix de voyeurisme, j'ai pleuré, pleuré. Le TNM m'a démontré son manque d'humanité face aux femmes victimes de violence.
– Valentina Poch

FORUM

Le pardon pour Cantat ?



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Gilles Duceppe et Michael Ignatieff s'évertuent, ces jours-ci, à faire l'éloge des « valeurs québécoises » qui seraient, à les entendre, fondamentalement différentes de celles du reste du Canada. On se gargarise de mots. En fait, les « valeurs » prédominantes au Québec sont fort proches de celles du Canada anglais, ce sont celles d'une société moderne et démocratique.

Il y a quand même des différences, dont l'une des principales – croyions-nous – était la préférence des Québécois pour les politiques axées sur la réhabilitation plutôt que sur la répression.

Eh bien ! On ne dirait pas que c'est encore le cas, à en juger par le torrent de protestations déclenché par la perspective de voir Bertrand Cantat, condamné en 2004 pour l'homicide involontaire de l'actrice Marie Trintignant, apparaître au TNM dans une pièce inspirée de l'œuvre de Sophocle et mise en scène par Wajdi Mouawad.

Dans une société civilisée, on croit à la réhabilitation des criminels repentis.

Il est vrai que la présence de Cantat, dans une pièce du cycle *Des femmes*, a quelque chose de choquant, dans la mesure précisément où il est question de femmes et de violence. Mais enfin, Cantat a purgé sa peine. Il a vu son nom, sa carrière et sa vie détruits. Noir Désir s'est dissous l'hiver dernier. Il ne survivra désormais, comme artiste, qu'en allant d'un petit contrat à l'autre.

Pourquoi refuser le pardon à un homme qui a largement payé sa dette envers la société ?

Hélas, dans le débat actuel, on fait souvent bon marché des faits.

A-t-on oublié qu'il s'agissait d'un homicide involontaire ? Involontaire, je répète. Contrairement à ce qu'on dit ici et là, un homicide involontaire, serait-ce contre sa propre femme, n'est pas « le pire des crimes ». Dans la répugnante hiérarchie du crime, il y a mille fois pire : les enfants tués à l'arme blanche, les femmes violées et torturées avant d'être assassinées, et la pléiade des meurtres prémédités, longuement et sordidement planifiés…

Outre le fait que selon tous les témoignages entendus au procès (dont celui de son ex-femme), Cantat n'était pas un homme violent, les circonstances du meurtre expliquent la relative légèreté de la sentence.

Ce soir-là, à Vilnius, les deux amants, engagés depuis quelques mois dans une liaison aussi orageuse que passionnée, ont passé la soirée à boire. Une fois dans leur chambre, ils se lancent dans une violente scène de jalousie mutuelle. Elle est jalouse de la femme, il est jaloux du mari. Ils en viennent aux mains. Dans cette lutte hystérique alimentée par l'alcool, Cantat assène à sa compagne des coups qui s'avéreront mortels.

En la voyant inanimée, il croit qu'elle a perdu connaissance. Il est lourdement intoxiqué, rappelons-le. Il l'étend sur le lit, lui applique des compresses et appelle le frère de Marie, qui participe au même tournage. Les deux hommes, la croyant endormie, bavardent pendant quelque temps. Plus tard seulement, ils découvriront l'horrible réalité.

Tout cela est d'une tristesse insondable. Certes, aucune peine de prison – même pas la peine de mort – n'efface un meurtre, mais dans une société civilisée, on croit à la réhabilitation des criminels repentis.

La meute médiatique étant partie à la chasse à l'homme, il y a peu de chances que Cantat aboutisse un jour sur la scène du TNM. Cette levée de boucliers aura rappelé au public… et aux douaniers que les individus coupables de crimes punissables au Canada par dix ans de prison sont interdits du territoire pour une période de cinq ans après leur peine.

Cantat était récemment venu à Montréal sans problème, un citoyen français n'ayant nul besoin de visa. La prochaine fois, les douaniers seront vigilants… et il est douteux que le musicien puisse bénéficier d'un permis spécial, les ministres de l'Immigration n'étant pas friands des controverses.

L'INTIMIDATION À L'ÉCOLE

Dans le cadre du dévoilement ce matin d'un sondage CROP sur la cyberintimidation en milieu scolaire, nous publions deux témoignages de parents d'enfants victimes de ce fléau et l'opinion d'un sociologue qui suggère une piste de solution.

La peur de l'amitié

SYLVIE BEAULIEU
L'auteure est la mère d'un garçon qui a été victime d'intimidation au primaire.

Il y a un énorme travail de sensibilisation à faire auprès des directions d'école, des enseignants, des parents et des intimidateurs pour qu'ils réalisent les graves séquelles de l'intimidation sur un enfant. Un reportage de *La Presse* évoquait récemment de possibles effets sur le cerveau, mais il y en a beaucoup d'autres.

Pour notre fils qui a été pendant des années victime d'intimidation durant son primaire, c'est la peur, tenace, de s'engager dans une relation d'amitié et de confiance avec les jeunes de son âge. Sa réaction première est de se protéger et de se méfier. À 13 ans, quelle belle façon d'entrer dans son adolescence ! Ni le temps ni l'aide précieuse et attentionnée de psychothérapeutes consultés à nos frais, n'ont encore réussi à guérir ses plaies.

Nous avons dénoncé la situation à un porte-parole de la Commission scolaire de Montréal à la fin du primaire de notre fils. Nous n'avons pas même reçu l'ombre d'une excuse pour avoir aussi négligemment géré la situation, malgré nos nombreuses alertes. Pas la plus petite expression de regret pour ce qui s'est passé. Pas un mot sur le suivi qui serait fait et sur les actions prises par la suite (y en a-t-il eu ?) pour éviter que d'autres enfants ne vivent la même situation dans leur école. Attitude un peu indélicate et désinvolte, non, à l'égard des victimes et de leur famille (car dans un tel cas, la famille tout entière est touchée) ?

Et ce genre de situation n'a rien à voir avec l'indice de *défavorisation* des écoles. Notre fils allait dans un établissement bien coté d'un milieu aisé.

L'intimidation laisse toujours des séquelles. Plus ou moins sérieuses. Plus ou moins visibles. Aucun enfant, alors qu'il construit son identité, ne sort indemne d'avoir subi de la violence physique et psychologique à répétition, et qui plus est, sans avoir reçu la protection attendue des adultes autour.

Les professionnels de l'éducation doivent mener une lutte contre la violence beaucoup plus… agressive et ne pas la banaliser. Une seule voie a fait ses preuves : appliquer une véritable politique de tolérance zéro et faire de la prévention, dès la maternelle… Oui, ça prend du temps et de l'énergie (et de l'argent), mais ça en gruge tout autant quand il faut corriger une problématique de violence déjà bien ancrée dans un milieu.

En plus d'être un lieu où il fait bon apprendre, l'école doit être un lieu où il fait bon vivre… en toute sécurité.

La direction s'en balance

DANIELLE ROY
L'auteure est la mère d'une adolescente de 14 ans qui a été victime de cyberintimidation.

Je me suis heurtée à la direction du collège privé que fréquentait ma fille quand j'ai demandé qu'un plan d'intervention me soit communiqué afin d'enrayer l'intimidation et les menaces de mort que ma fille subissait depuis juillet 2010.

Comme elle avait pris la peine d'imprimer les menaces qu'elle avait reçues sur Facebook, je me suis empressée de les communiquer à la directrice de l'école qui m'a recommandée à son directeur adjoint. Ce dernier a parlé (au téléphone) à ma fille en lui disant que c'était sa parole contre la parole des agresseurs !

Par la suite, l'école a rencontré un seul des élèves qui lui avait fait des menaces et la situation a empiré. Rejetée de toutes et tous, ma fille s'isolait dans des endroits dangereux, était poursuivie par des regards haineux, des moqueries dans les corridors, en particulier là où il n'y a pas de surveillance.

Retéléphone à la direction. On me recommande à un autre directeur adjoint qui s'en balance également. En décembre dernier, rencontre avec l'agent communautaire du SPVM qui nous informe que de tels actes sont criminels et que son rôle est d'intervenir auprès des parents à la condition que l'école collabore.

Rencontre infructueuse

Nous adressons alors une lettre à la direction, qui nous reçoit près d'un mois plus tard, en présence de l'agent communautaire, mais refuse de prendre contact avec les parents des autres enfants sous prétexte qu'il n'y avait pas assez d'éléments concrets pour le faire. Craignait-elle de perdre les revenus de pauvres parents payeurs ?

J'ai reçu des nouvelles de l'école en mars dernier, parce qu'ils n'avaient pas reçu le chèque pour la réinscription de ma fille en septembre 2011. C'est là que je les ai informés que ma fille quittait leur école sur-le-champ. Elle fréquente maintenant l'école publique et y est très heureuse.

Jamais je n'oublierai l'enfer que nous avons vécu à cause de l'inaction de cette école privée minable. Même après son départ, une élève qui harcelait ma fille aurait dit devant ses amies : « Avoir su qu'elle quittait l'école, je lui en aurais fait voir encore plus. »

Mon coeur se gonfle de chagrin à l'idée que d'autres parents ont vécu des histoires pires que la mienne.



PHOTO SHIZUO KAMBAYASHI, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

L'intimidation, dans les couloirs de l'école comme sur les réseaux sociaux, fait partie de la réalité d'un grand nombre de jeunes élèves dans le monde. Un triste phénomène sur lequel il ne faut pas fermer les yeux, rappellent nos commentateurs.

Il faut aussi « armer » les victimes



ANTOINE BABY
L'auteur est sociologue et chercheur en éducation scolaire.

Quand il est question d'intimidation à l'école, l'accent est mis la plupart du temps sur la dénonciation et la répression du phénomène. Il faut effectivement « corriger », dans tous les sens du terme, les intimidants ; il faut aussi favoriser dans toute la mesure du possible la dénonciation de ces agressions par les victimes.

Mais il y a aussi la face cachée de la lune, l'autre volet du problème, celui des « intimidés ». Il y a des gens qui sont victimes d'intimidation plus souvent, plus facilement que d'autres. Les gens qui sont tendanciellement victimes d'intimidation le sont en raison de différences visibles ou d'attitudes (par exemple, la « face à claque »). Il est difficile de « corriger » les différences surtout celles qui sont de l'ordre du handicap apparent, de même que celles qui sont d'origine ethnique. Il faut apprendre à « vivre avec ».

Restent les attitudes. Voilà un terrain sur lequel il est possible d'intervenir parce qu'il s'agit d'un phénomène de civilisation. L'éducation d'aujourd'hui est surprotectrice. Un enfant se fracture une jambe au gymnase de l'école et, dès le lendemain matin, 14 psys se présentent pour aider les élèves à « gérer la crise ». La cour de récréation est marquée au coin d'un angélisme qui devrait inquiéter.

À la maison, c'est le règne du tout cuit dans le bec quand ce n'est pas celui du tout est permis. Les enfants n'ont même pas à se débattre, à se débrouiller pour organiser leurs loisirs. Tout est providentiellement prévu pour eux. Ils n'ont pas non plus à apprendre à négocier, à faire valoir leur point de vue. En fin de compte, cela fait des enfants qui sont faibles, passifs, dépendants et sans défense.

Une personne qui irradie la confiance est rarement victime d'intimidation.

L'enfant roi n'a pas à se défendre ; il a sa garde rapprochée. N'ayant pas d'anticorps sociaux, ces enfants sont les victimes idéales de l'intimidation. Seuls les « rouspéteurs congénitaux » arrivent à s'affranchir du carcan de la surprotection.

Plutôt que de concentrer tous les efforts à réprimer et à essayer de guérir les intimidants, vaudrait mieux armer les victimes tendancielles d'intimidation de telle sorte qu'elles cessent d'être vues, senties et traitées comme des victimes. C'est en quelque sorte le « bras armé » de la victimologie, son volet proactif. Non seulement on aiderait les victimes à s'en sortir sans trop de dommages, mais encore on les amènerait à modifier leurs attitudes de base dans les rapports humains pour qu'elles arrivent à en imposer, à inspirer la confiance et le respect. Une personne qui irradie la confiance est rarement, pour ne pas dire jamais, victime d'intimidation.

Il existe des organismes, comme « Pleins pouvoirs », qui tentent de faire une percée dans cette direction pour civiliser les rapports humains violents en travaillant à armer les victimes potentielles. Il serait essentiel à ces mouvements de recevoir un appui public sans équivoque.

On ne pourra jamais éradiquer la violence et l'instinct d'agression et de domination chez l'être humain. Une façon de l'aider à ce faire consiste à réduire le nombre de proies, de victimes potentielles. Dans la mesure où les prédateurs incorrigibles ne trouveront plus d'herbe tendre à bouffer auprès de leurs semblables, dans la même mesure ils devront bien trouver d'autres pâturages.

ACTUALITÉS

DISPARITION D'UN JEUNE AUTISTE

La famille garde espoir

HUGO MEUNIER

« L'espoir fait vivre. Dans une tragédie pareille, il n'y a que ça qui permet de continuer. » Un proche a raconté hier les heures sombres vécues par la famille du petit Adam Benhamma, pendant que les recherches se poursuivaient pour la troisième – et vraisemblablement dernière journée – pour retrouver l'enfant disparu dimanche à Laval.

Le petit garçon, autiste, sourd et muet, était en visite chez un ami de son père dans la rue de la Pointe-aux-Ormes, un secteur privé et isolé d'Auteuil, situé en bordure de la rivière. Avant de disparaître, Adam jouait dehors avec sa soeur de 7 ans. Hier, les policiers ont concentré leurs recherches sur la rivière, après avoir ratissé le bois au cœur d'une zone inondable, en plus d'avoir fouillé des bâtiments abandonnés et les berges.

Les policiers semblent maintenant convaincus que l'enfant est tombé dans la rivière. Des plongeurs de la Sûreté du Québec ont sillonné hier pour la troisième et dernière journée les eaux à bord de leurs embarcations. Selon Nathalie Laurin de la police de Laval, les autorités se réuniront ce matin pour orienter la suite des recherches. Les pompiers pourraient être rappelés sur les lieux pour réexaminer les berges.

L'espoir est maintenant la seule chose à laquelle les proches du petit Adam peuvent s'accrocher. « On espère, on espère, mais les chances de le retrouver vivant s'amenuisent. Et les parents en sont très conscients. Ils sont atterés, il n'y a pas vraiment d'autre chose à dire », a résumé hier Chaker Chraïbi, un ami de longue date du père d'Adam.

Ce dernier, qui était en visite chez son ami, aurait laissé ses deux enfants dehors sans surveillance à peine deux minutes. « C'est un excellent père, jamais il n'aurait imaginé ça », a plaidé M. Chraïbi.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Les policiers de la Sûreté du Québec ont sillonné en vain, pour la troisième journée, hier, la rivière des Mille-Îles à la recherche du petit Adam Benhamma disparu dimanche à Laval.

La famille salue le travail des policiers et pompiers et espère que les recherches se poursuivent le plus longtemps possible. « Les secouristes nous ont dit chercher l'enfant comme s'il était le leur. »

Chaker Chraïbi invite les médias à laisser les parents en paix durant cette épreuve difficile. La mère d'Adam vient d'ailleurs de retourner à la maison après avoir été hospitalisée pour un violent choc nerveux.

— Avec Daphné Cameron

super vendredi, samedi et dimanche

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT!

DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 10 AVRIL 2011 dans la limite des stocks

*TOUS LES VÊTEMENTS POUR FILLES SONT EN SOLDE!

RABAIS 40%

*TOUS LES VÊTEMENTS Jessica®/MD ET Jessica Weekend™/MC À PRIX ORDINAIRES

*TOUS LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR À PRIX ORDINAIRES

RABAIS 35%

*TOUS LES VÊTEMENTS TRADITION®/MD ET TRADITION COUNTRY COLLECTION®/MD À PRIX ORDINAIRES

RABAIS 30%

*TOUTES LES CHAUSSURES À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES



*TOUS LES VÊTEMENTS POUR HOMMES SONT EN SOLDE!

RABAIS 50%

*TOUS LES VÊTEMENTS EN DENIM ET TOUT-ALLER LEVI'S^MD, PROJEK, POINT ZERO^MD ET NEVADA®/MD À PRIX ORDINAIRES

*TOUS LES VÊTEMENTS TOUT-ALLER ARNOLD PALMER^MC, RETREAT®/MD ET PALMER GOLF^MD À PRIX ORDINAIRES

*TOUTES LES CHEMISES SPORT HAGGAR^MD, DOCKERS^MD, PIERRE CARDIN^MD ET VAN HEUSEN^MD ET LES MAILLOTS HAGGAR ET VAN HEUSEN À PRIX ORDINAIRES

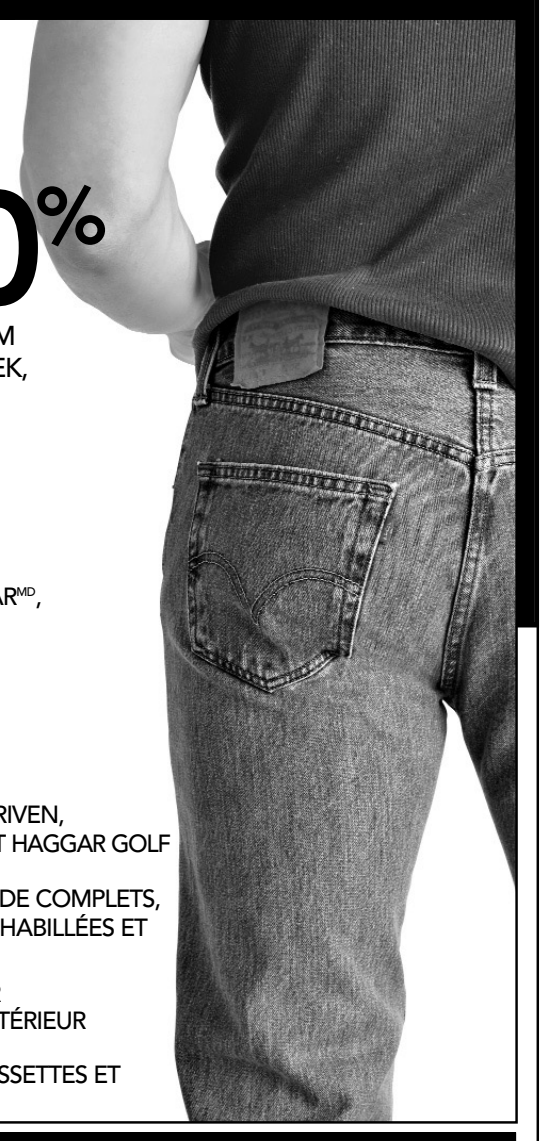
RABAIS 40%

*TOUS LES VÊTEMENTS DE GOLF DRIVEN, GRAND SLAM^MC, DOCKERS TOUR ET HAGGAR GOLF À PRIX ORDINAIRES

*TOUS LES COMPLETS, SÉPARABLES DE COMPLETS, PANTALONS HABILLÉS, CHEMISES HABILLÉES ET CRAVATES À PRIX ORDINAIRES

*TOUS LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR DU RAYON DES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR À PRIX ORDINAIRES

*TOUS LES SOUS-VÊTEMENTS, CHAUSSETTES ET TENUES DE NUIT À PRIX ORDINAIRES



PRISE DE MESURE DE SOUTIENS-GORGE TOUTE LA FIN DE SEMAINE!



ACHETEZ-EN 1, LE 2e EST GRATUIT**

*TOUS les soutiens-gorge, culottes et sous-vêtements de maintien en boîte WonderBra^MD, Playtex^MD, Warner's^MD et Vogue Bra®/MD à prix ordiniares pour femmes.

RECEVEZ UNE CARTE COMPTANT SEARS DE 20 $

À l'achat de 75 $ ou plus† de vêtements, chaussures et accessoires à prix ordinaires ou en solde pour femmes et hommes. La carte comptant est à valoir sur votre prochain achat de 100 $ ou plus† de vêtements, chaussures et accessoires pour femmes et hommes, du 18 au 30 avril 2011.

RABAIS 400$

699,99

RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 18,5 PI³ À CONGÉLATEUR CLASSIQUE EN BAS

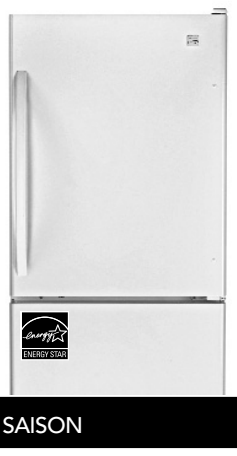
- tablettes et casiers de la contre-porte réglables
- hydrateurs à réglage d'humidité

Rég. Sears 1099,99.

Noir et acier inoxydable*** aussi **en solde**

R4684 VE035V1 B 4

4669932



BPS LES PLUS BAS PRIX DE LA SAISON

RABAIS 1100$

1899,90

DUO SAMSUNG À VAPEUR À CHARGEMENT EN FAÇADE AVEC VRT

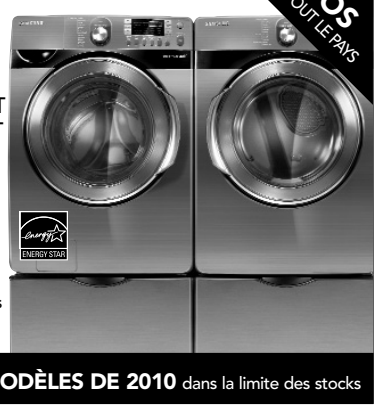
- Laveuse 4,5 pi³ avec tambour Diamond Drum et VRT. N° 39897.
- Sécheuse 7,4 pi³. N° 79897

Rég. Sears 2999,98 en tout pour le duo.

Supplément pour socles montrés

2639897

300 DUOS DANS TOUT LE PAYS



LIQUIDATION DES MODÈLES DE 2010 dans la limite des stocks

RABAIS 50% ‡TOUS LES CANAPÉS

à l'achat du fauteuil ou de la causeuse assortis à prix ordinaire



Recherchez le symbole **ENERGY STAR®**. Il indique que le produit respecte les critères d'admissibilité **ENERGY STAR** en matière d'efficacité énergétique.

*Ces offres de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,88 et ,97, des articles 'Achat spécial', des articles de liquidation des fabricants, des duos, des offres '2 pour' et '3 pour' des jeans Nevada à 19,99 pour hommes, des chaussures de marche, des chaussures Franco Sarto et Guess, des chemises habillées et cravates à 9,99, des chemises habillées et cravates de plus de 60 $, des marques Calvin Klein^MD et Jockey^MD, des vêtements en denim et vêtements de mariée pour femmes et des vêtements habillés et vêtements d'extérieur Columbia^MD, pour hommes et femmes et des vêtements d'extérieur Nike^MD pour hommes et des articles actuellement annoncés. **Le deuxième article doit être de valeur égale ou inférieur et doit être inclus en cas de retour. †Avant les taxes. La carte comptant doit être incluse en cas de retour. ***Supplément pour acier inoxydable. ‡À l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97, des articles 'Achat spécial' et des articles à prix de liquidation. Inclure la canapé en cas de retour.

Achats par téléphone 1-800-267-3277 Magasinez à sears.ca

Sears

NE041G211 © 2011 Sears Canada Inc.